

encore incriminée de ce chef, parce que ces choses ne dépendent pas de nous et que Notre-Seigneur ne demande pas l'impossible.

Si tout cela s'est tant divulgué, c'est qu'étant toujours dans la crainte, elle a consulté grand nombre de personnes (1). Cette divulgation a été pour elle un vrai supplice, une croix très pesante (2), non point, assure-t-elle, par un motif d'humilité, mais parce qu'elle a toujours eu en horreur les rêveries de femmes (3).

Sa grande préoccupation a été de ne pas se mettre sous la conduite de confesseurs qui lui semblaient portés à tout attribuer à Dieu, car elle craignait que le démon ne les abusât aussi bien qu'elle. En voyait-elle un qui fût en défiance, elle lui ouvrait plus volontiers son âme. Si cependant, pour l'éprouver, on lui marquait un mépris général de toutes ces choses, elle en avait de la peine, car quelques-unes lui semblaient très assurément l'œuvre de Dieu. Elle n'aurait pas voulu voir tout condamner sans motif et d'une manière absolue, pas plus qu'elle ne souhaitait voir tout attribuer à Dieu indistinctement. Elle se rendait parfaitement compte que l'illusion était possible; aussi n'a-t-elle jamais cru pouvoir marcher en entière assurance dans une voie qui pouvait présenter du danger. Elle s'efforçait, autant qu'il lui était possible, d'éviter

(1) *Lesquelles en ont parlé à d'autres. A cela il faut joindre une fâcheuse affaire qui lui est arrivée, à l'occasion de la relation qu'elle avait rédigée. (Copie d'Avila.)*

(2) *El lui coûte encore bien des larmes. (Ibid.)*

(3) *Il y a eu là, ce semble, une permission de Dieu pour la faire souffrir, car ceux qui enchérissaient le plus sur le mal qu'on disait d'elle, furent ceux-là mêmes qui peu après en publièrent le plus de bien. (Ibid.)*

toute offense de Dieu et de pratiquer l'obéissance. Moyennant cela, elle espérait pouvoir échapper aux périls, quand même ces effets auraient été l'œuvre du démon.

Depuis qu'elle a éprouvé des opérations surnaturelles, elle s'est toujours sentie portée à rechercher ce qu'il y a de plus parfait, et elle a presque toujours eu de grands désirs de souffrir. Au milieu des persécutions qui ne lui ont pas manqué, elle était heureuse, et sentait une affection spéciale pour ceux qui la persécutaient. Elle avait un grand attrait pour la pauvreté et la solitude, un ardent désir de sortir de cet exil pour voir Dieu. A la vue de ces effets et d'autres semblables, elle a commencé à se rassurer, ne pouvant croire qu'un esprit qui laissait en elle ces bonnes dispositions, pût être mauvais. Ceux qui la dirigeaient lui disaient la même chose. Ce n'est pas qu'elle bannît toute crainte; seulement, elle se désolait moins.

Jamais l'esprit qui la guidait ne l'a inclinée à user de dissimulation; toujours il l'a portée à obéir. Elle n'a jamais rien vu des yeux du corps, comme il a été dit. Le mode de cette perception est d'une telle délicatesse, c'est quelque chose de si intellectuel, qu'au commencement elle se demandait parfois si elle n'était pas la dupe de son imagination; d'autres fois, le soupçon ne pouvait même lui en venir. Elle n'a jamais rien entendu non plus des oreilles du corps, sauf deux fois seulement. Encore ne saisit-elle rien de ce qui lui était dit, et elle ne sut point qui lui parlait.

Ces effets surnaturels n'étaient pas continuels; ils se produisaient le plus souvent en présence de quelque néces-

sité. Une fois, entre autres, elle avait passé plusieurs jours dans des tortures intérieures intolérables et dans un trouble affreux, par la frayeur d'être victime des illusions du démon. C'est ce qui est rapporté avec étendue dans la relation dont il a été parlé, où elle a consigné ses péchés aussi bien que le reste, en sorte qu'ils se sont trouvés publiés, la crainte lui ayant fait oublier sa réputation. Au milieu donc de cette inexprimable désolation, à ces seules paroles qu'elle entendit intérieurement : *C'est moi, ne crains rien*, son âme retrouva le calme, le courage, la confiance. Elle ne pouvait comprendre d'où lui venait un bien si grand. Nombre de docteurs, avec tous leurs raisonnements, n'auraient jamais pu lui procurer la paix et la tranquillité que cette seule parole lui communiqua; et de fait, aucun confesseur n'y était parvenu.

D'autres fois, elle s'est trouvée fortifiée de la même manière par une vision. Sans ce secours, elle n'aurait pu supporter les souffrances, les contradictions et les maladies sans nombre qu'elle a endurées et qu'elle endure encore. Effectivement, elle n'est jamais sans souffrir d'une manière ou d'une autre, tantôt plus, tantôt moins. Son état ordinaire est d'endurer des douleurs aiguës, sans parler de bien d'autres infirmités. Depuis qu'elle est religieuse, ses souffrances physiques ont beaucoup augmenté.

Si elle fait quelque chose pour Notre-Seigneur, elle en perd promptement le souvenir. Il en est de même des grâces qu'elle reçoit. Ce n'est point qu'elle n'y pense souvent, mais elle ne peut s'y arrêter aussi longtemps qu'à ses péchés. Ceux-ci sont pour elle comme un bourbier infect, qui lui cause un continuel tourment. C'est sans

doute leur grand nombre et le peu de service qu'elle a rendu à Dieu, qui l'empêchent d'être tentée de vaine gloire.

Jamais quoi que ce soit de ce qu'elle a éprouvé ne lui a rien inspiré qui ne fût totalement pur et chaste (1). Ce qui domine chez elle, c'est la crainte d'offenser Dieu Notre-Seigneur et un ardent désir de faire en tout sa volonté; elle lui demande continuellement cette grâce. Autant qu'elle en peut juger, elle est si fermement résolue à ne pas s'écarter de cette divine volonté, qu'il n'y a chose aucune, indiquée par ses confesseurs ou ses supérieurs comme plus agréable à Dieu, qu'elle ne soit prête à exécuter, convaincue que le Seigneur vient en aide à ceux qui n'ont en vue que son service et sa gloire. Lorsqu'il s'agit de ces grands intérêts, elle songe aussi peu à elle-même et à son intérêt propre que si elle n'existait pas. C'est du moins ce qu'il lui semble, et ses confesseurs en jugent de même.

Tout ce que contient cet écrit est rigoureusement exact. Si vous le désirez, vous pouvez vous en assurer, mon père, auprès de ses confesseurs et de toutes les personnes qui traitent avec elle depuis vingt ans.

L'esprit qui la conduit la porte continuellement à donner des louanges à Dieu, et elle voudrait que tout le monde se joignît à elle, quelque peine qui pût lui en revenir. De là, le désir qu'elle a de l'avancement des âmes.

(1) *Et il ne peut en être autrement, ce lui semble, lorsqu'on est conduit par le bon esprit et qu'on reçoit des grâces surnaturelles, parce qu'alors on ne s'occupe plus de son corps; on en perd même le souvenir, on ne songe qu'à Dieu.* (Copie d'Avila.)

La vue de la vileté des biens de ce monde et du prix inestimable des biens intérieurs, qu'on ne saurait comparer aux premiers, l'ont amenée à faire bien peu de cas de tout ce qui est ici-bas.

Dans la vision au sujet de laquelle vous m'avez interrogée, mon père, on ne voit rien, ni extérieurement, ni intérieurement, parce que ce n'est pas une vision imaginaire; mais, sans rien voir, l'âme perçoit l'objet et sait de quel côté il se présente, et cela, plus clairement que si elle le voyait. Rien de particulier cependant ne se montre à elle. C'est comme si quelqu'un sentait une autre personne près de lui : il ne la voit point, parce qu'il fait nuit, mais il est parfaitement sûr qu'elle est là. La comparaison, néanmoins, n'est pas tout à fait juste; car celui qui se trouve dans l'obscurité a quelque moyen de se rendre compte de la présence de cette autre personne, soit parce qu'elle fait quelque bruit, soit parce qu'il vient de la voir là; et puis enfin, il la connaît. Ici, rien de semblable. Sans aucune parole, ni extérieure ni intérieure, l'âme perçoit très clairement quelle est la personne qui se présente à elle, de quel côté elle se trouve, et quelquefois, ce qu'elle veut lui dire. Elle ignore par quelle voie ou de quelle manière elle le sait; mais la chose se passe ainsi, et tout le temps qu'elle dure il n'y a pas de doute possible. Quand la vision disparaît, l'âme a beau vouloir se la représenter de la même manière, peine perdue; dans ce cas, l'on voit parfaitement que c'est une imagination, et non une vision. Celle-ci ne dépend pas de nous, et il en est de même de tout ce qui est surnaturel. De là vient que les personnes favorisées de ces grâces font

peu de cas d'elles-mêmes; elles comprennent très bien que tout cela est un don de Dieu, et qu'elles n'y sont pour rien. Elles en deviennent beaucoup plus humbles, et en conçoivent de plus tendres désirs de servir un Maître dont le pouvoir est si grand, qu'il s'étend à ce que nous ne pouvons comprendre. C'est ainsi qu'on a beau être savant, il y a toujours des choses auxquelles on ne saurait atteindre. Béni soit à jamais Celui qui nous fait de pareils dons! Amen (1).

## LIV

AU MÊME MONASTÈRE.

Mars ou avril 1576.

Dans cette Relation, comme dans la précédente, la sainte s'adresse au père Rodrigue Alvarez.

## JÉSUS.

Les choses spirituelles sont si difficiles à exprimer, et surtout à exprimer clairement, en particulier celles qui ne font que passer dans l'âme, que si l'obéissance ne me vient en aide, je ne puis guère compter y réussir. Celles dont il s'agit présentent, au reste, des difficultés spéciales. Mais quand je dirais des extravagances, il n'y aurait pas grand mal, puisque celui auquel cet écrit est destiné m'en a certainement entendu attribuer de plus grandes. En tout ce que je dirai, je vous supplie, mon père, de bien vous souvenir que je n'ai pas la prétention de parler

(1) Cette Relation a été donnée en grande partie par Ribera en 1590, lib. IV, cap. VII, mais, comme nous l'avons dit, d'après un texte légèrement différent de celui que nous avons traduit.

exactement; je puis parfaitement me tromper. Mais ce que je suis à même de certifier, c'est que je ne dirai rien que je n'aie éprouvé plusieurs fois, et même souvent. Si la chose est bonne ou non, vous en jugerez, mon père, et m'en direz votre avis.

Je crois vous faire plaisir en parlant tout d'abord des premières grâces surnaturelles. Pour ce qui est de la dévotion, des sentiments de tendresse, des larmes, de la méditation, choses qu'avec l'aide de Dieu nous pouvons acquérir ici-bas, tout le monde en a connaissance.

Voici la première oraison surnaturelle que je crois avoir expérimentée. J'appelle surnaturel ce qui ne peut s'acquérir ni par industrie ni par effort, quelque peine que l'on prenne pour cela. Quant à s'y disposer, oui, on le peut, et c'est sans doute un grand point. L'oraison dont je parle est un recueillement intérieur qui se fait sentir à l'âme, et durant lequel on dirait qu'elle a en elle-même d'autres sens, analogues aux extérieurs. Elle semble vouloir se séparer de l'agitation des sens extérieurs; parfois même, elle les entraîne après elle. Elle sent le besoin de fermer les yeux du corps, de ne rien entendre, de ne rien voir, de vaquer uniquement à ce qui l'occupe alors tout entière : je veux dire, à cet entretien seul à seul avec Dieu. Dans cet état, les sens et les puissances ne sont pas suspendus; ils restent libres, mais pour s'appliquer à Dieu. Ceci sera facilement compris des personnes que Notre-Seigneur aura favorisées de cette grâce; quant à celles qui ne l'ont pas reçue, il leur faudra, à tout le moins, bien des paroles et des comparaisons pour s'en faire l'idée.

De ce recueillement naît parfois une quiétude, une paix

intérieure délicieuse. Il semble à l'âme qu'il ne lui manque plus rien : parler, j'entends prier vocalement et méditer, lui devient même à charge; elle ne voudrait qu'aimer. Ceci peut se prolonger un bon moment, et même davantage.

De cette oraison procède d'ordinaire ce que l'on appelle le sommeil des puissances. Celles-ci ne sont alors ni absorbées, ni tellement suspendues qu'on puisse donner à cet état le nom de ravissement; ce n'est pas non plus tout à fait l'union.

Quelquefois, souvent même, l'âme s'aperçoit que la volonté seule est unie à Dieu. Elle en a une vue très claire. Je veux dire qu'elle sent sa volonté tout entière occupée de Dieu, incapable de se porter vers un autre objet et de s'y appliquer, tandis que les deux autres puissances restent libres pour traiter d'affaires et de ce qui regarde le service de Dieu; enfin, Marthe et Marie vont ensemble. Je demandai un jour au père François (1) si ce n'était pas là une illusion, car cet état m'étonnait extrêmement. Il me répondit que c'était chose fréquente.

Lorsqu'il y a union de toutes les puissances, c'est bien différent : les puissances alors n'ont plus aucune action, et l'entendement est comme interdit. La volonté aime plus qu'elle ne connaît, mais elle ne sait si elle aime ni ce qu'elle fait; du moins, elle est hors d'état de le dire. La mémoire et l'imagination sont en quelque sorte absentes. Quant aux sens, non seulement ils n'ont plus leur vivacité naturelle, mais on dirait que l'âme les a mis de côté,

(1) Saint François de Borgia.



afin de pouvoir être tout entière, à sa jouissance; et de fait, pendant ce temps, d'ailleurs fort court, ils se trouvent entièrement suspendus.

L'humilité, les autres vertus et les fervents désirs dont l'âme se trouve ensuite enrichie, font bien voir les grands avantages qu'elle a retirés de cette faveur, mais on ne peut dire en quoi elle consiste. Quand l'âme veut s'en expliquer, elle ne parvient ni à s'en rendre compte, ni à l'exprimer. Si cette grâce est véritable, c'est, à mon avis, la plus grande de celles que Notre-Seigneur accorde dans cette voie spirituelle, ou du moins l'une des plus grandes.

Ravissement et suspension, à mon sens, c'est tout un; mais je me sers habituellement du terme de suspension, pour ne pas prononcer celui de ravissement, qui effraie. Cette union dont je viens de parler peut aussi très justement porter le nom de suspension. Le ravissement n'en diffère qu'en ceci : il dure plus longtemps et paraît davantage à l'extérieur. La respiration se ralentit tellement, qu'on ne peut plus parler; impossible aussi d'ouvrir les yeux. Ceci se produit également dans l'union; mais dans le ravissement, c'est avec plus de force, la chaleur naturelle s'en allant je ne sais où. Quand le ravissement est grand — car ces différentes oraisons ont des degrés divers, — quand, dis-je, le ravissement est grand, les mains se glacent et quelquefois deviennent raides comme des bâtons; si le corps a été surpris debout ou à genoux, il reste dans la même attitude. Quant à l'âme, elle est tellement occupée à jouir de ce que le Seigneur lui découvre, qu'elle oublie, ce semble, d'animer le corps et l'a-

bandonne entièrement. Aussi, quand le ravissement se prolonge, les nerfs restent endoloris.

Dans le ravissement, Dieu veut, je crois, que l'âme connaisse davantage ce dont elle jouit que dans l'union. D'ordinaire, en effet, il lui découvre alors quelque chose de ses grandeurs. Les fruits que l'âme en retire sont immenses; c'est en particulier un profond oubli d'elle-même, avec un ardent désir qu'un si grand Dieu et Seigneur soit connu et loué. A mon avis, quand c'est Dieu qui agit, il est impossible que l'âme n'ait pas une vue très claire de sa complète impuissance, comme aussi de ses misères, et de l'ingratitude dont elle s'est rendue coupable envers Celui qui, par sa pure bonté, lui accorde de si grandes grâces. Le goût et la suavité qu'elle éprouve sont si excessifs, et surpassent tellement tout ce qu'on peut leur comparer ici-bas, que si l'on n'en perdait le souvenir, on serait dans un continuel dégoût des contentements de la terre; aussi bien, à dater de ce moment, ne fait-on plus grand cas de toutes les choses de ce monde.

Voici la différence qu'il y a entre le ravissement et l'enlèvement de l'esprit. Dans le ravissement, c'est progressivement que l'on meurt aux choses extérieures et que l'on perd l'usage de ses sens pour vivre à Dieu. L'enlèvement de l'esprit, amené par une simple notion que Notre-Seigneur dépose au plus intime de l'âme, se produit avec une vélocité extrême. L'âme a l'impression qu'elle est transportée à la partie supérieure d'elle-même, laquelle lui semble se séparer du corps. Aussi, dans les commencements, elle a besoin de courage pour s'abandonner entre les bras de Dieu, et se laisser emporter où il vou-

dra. Jusqu'à ce que Notre-Seigneur la mette en paix là où il lui plaît de l'emporter — par l'emporter, j'entends lui découvrir des choses sublimes, — il faut certainement, les premières fois, qu'elle soit bien résolue à mourir pour lui, car elle ne sait, la pauvre âme, ce qui va lui arriver. Je le répète, je parle des commencements. A mon avis, cette grâce communique une vigueur particulière aux vertus, parce qu'elle fait croître les désirs, et qu'en nous découvrant le pouvoir de notre grand Dieu, elle augmente notre crainte et notre amour. De fait, sans que nous puissions lui opposer de résistance, il enlève l'âme en maître absolu. L'âme éprouve un profond repentir de l'avoir offensé; elle s'étonne d'avoir osé outrager une si haute majesté; elle a un incroyable désir que personne ne l'offense et que tout le monde lui donne des louanges. C'est de là, je pense, que doit venir cette passion du salut des âmes, cette soif d'y contribuer en quelque chose et de voir ce grand Dieu béni de tous les hommes.

Le vol de l'esprit est un je ne sais quoi qui s'élève du fond le plus intime de l'âme. J'en ai parlé dans l'écrit que vous savez (1), et où ces différentes oraisons et d'autres encore sont exposées fort au long, mais de ce que j'en ai dit, je ne me rappelle que la comparaison suivante, car ma mémoire est très infidèle. L'âme et l'esprit doivent, ce me semble, être une même chose. Cependant, représentez-vous un grand feu tout prêt à jeter des flammes : telle est la disposition de l'âme à l'égard de Dieu. Le feu, s'enflammant soudain, lance une flamme qui s'élève en haut ; mais cette

(1) La sainte a traité de cette faveur au livre de sa *Vie*, chap. XVIII.

flamme est de la même nature que le feu qui reste en bas, et tout en s'élevant, elle ne laisse pas pour cela d'être feu. Ainsi en est-il de l'âme. Soudain elle paraît lancer hors d'elle-même quelque chose d'extrêmement délicat, qui monte à une région supérieure et va où il plaît au Seigneur. Il n'est pas possible d'expliquer la chose davantage; cela ressemble à un vol, et je ne trouve pas d'autre comparaison à employer. Ce que je sais, c'est que l'on s'en rend parfaitement compte et qu'on ne peut l'empêcher. On dirait que le petit oiseau de l'esprit s'est échappé de cette misérable chair et de la prison de ce corps, et qu'en étant détaché, il est tout entier au don que Dieu lui fait. Cette faveur est d'une délicatesse et d'un prix inestimable aux yeux de l'âme, qui la regarde comme à l'abri de toute illusion. Elle a cette même impression pour toutes les grâces précédentes, au moment où elle les reçoit : les craintes ne viennent qu'ensuite. Du moins, la personne dont il est ici question croyait avoir tout à redouter, vu son extrême misère. Pourtant, il lui restait au fond de l'âme une certitude et une sécurité qui lui permettaient de vivre, sans toutefois la dispenser de prendre les moyens d'éviter l'illusion.

J'appelle transport un désir qui s'empare de l'âme sans que l'oraison ait précédé; le plus souvent, il naît de la pensée subite qu'on est privé de Dieu, ou d'une parole ayant trait à ce sujet, qui vient à frapper les oreilles. Cette pensée est parfois si poignante et elle agit sur l'âme avec une telle intensité, qu'en un instant celle-ci entre dans une sorte de délire. C'est comme si l'on apprenait tout à coup une nouvelle désolante et inattendue, ou qu'on vous fit une grande frayeur : il devient impossible de se raisonner, et

l'on reste comme pétrifié. C'est ce qui arrive ici ; seulement, cette peine vient d'une cause si noble, que l'âme comprend parfaitement qu'il serait bien juste d'en mourir. Au reste, l'âme en cet état ne perçoit que ce qui peut accroître sa douleur, et le Seigneur ne veut pas, ce semble, qu'elle soit capable d'autre chose, ni même qu'elle se souvienne que sa volonté la retient dans la vie. Elle se trouve alors dans une solitude si extraordinaire et un abandon si universel, que je renonce à les exprimer. Le monde entier, avec ce qu'il contient, lui est à charge, et rien de créé ne lui procure la moindre compagnie. D'ailleurs, elle ne veut que son Créateur. Elle voit qu'il lui est impossible de le posséder sans mourir, et comme elle n'a pas le droit de se donner la mort, elle meurt du désir de mourir, au point qu'elle se trouve véritablement en danger de mort. Elle est comme suspendue entre le ciel et la terre, et ne sait que devenir. Par moments Dieu, pour lui montrer ce qu'elle perd, lui envoie une notion de lui-même, et cela, par une voie étrange et qu'on ne peut rendre. En effet, il n'est pas sur la terre de souffrance qui égale celle-ci, du moins parmi celles que j'ai expérimentées. Il suffit de la ressentir pendant une demi-heure, pour avoir ensuite le corps si disloqué et les bras si raides, qu'on ne peut même se servir de ses mains pour écrire, et l'on éprouve de très vives douleurs. Cependant, on ne sent rien de tout cela aussi longtemps que dure le transport : on est tout entier à la douleur intérieure, et je crois qu'on serait insensible à de grands tourments corporels. Avec cela, on conserve l'usage entier de ses sens ; on peut parler, et même regarder, mais non pas marcher, car ce grand

coup de l'amour vous brise. On aurait beau mourir d'envie de se procurer cette peine, cela ne servirait de rien : elle ne se produit que quand Dieu l'accorde. Elle laisse dans l'âme de très hauts effets et de très précieux avantages. Les docteurs en parlent diversement, mais nul ne la condamne. Le père maître Avila m'a écrit que c'est une bonne chose (1), et tout le monde en dit autant. L'âme comprend fort bien que c'est une grande faveur de Dieu ; mais si elle se renouvelait souvent, la vie serait de courte durée.

Le transport ordinaire consiste dans une soif de voir Dieu, accompagnée d'une grande tendresse d'amour et d'un désir de quitter cet exil qui fait verser des larmes. Mais l'âme ayant assez de liberté pour se dire que la volonté de Dieu est qu'elle vive encore, elle se console et lui offre la prolongation de son existence, en lui demandant la grâce de ne vivre que pour sa gloire. Avec cela, elle se résigne.

Une autre oraison très fréquente, c'est une sorte de blessure. Il semble à l'âme qu'on lui passe une flèche au travers du cœur ou au travers d'elle-même. Elle en ressent une douleur si vive, qu'elle en gémit, mais en même temps si délicieuse, qu'elle voudrait ne la voir jamais finir. Cette douleur ne réside pas dans les sens, et cette plaie n'est pas une plaie matérielle : elle n'atteint que l'intime de l'âme et ne laisse pas de marque sur le corps. Je ne crois pas que ces choses puissent s'expliquer autrement que par des comparaisons, c'est pourquoi je me

(1) Le bienheureux Jean d'Avila, dans sa lettre du 12 septembre 1568. Nous avons donné cette lettre à la suite du *Livre de la Vie*.

sers de ces images, bien grossières, il est vrai, pour un pareil sujet ; mais je ne vois pas le moyen de m'exprimer différemment. Au reste, tout cela ne peut ni se dire ni s'écrire. Pour le comprendre, il faut l'avoir éprouvé : j'entends, pour comprendre jusqu'où va cette peine, car les peines purement spirituelles diffèrent extraordinairement des autres. Je conçois par là combien les souffrances endurées par les âmes dans l'enfer et dans le purgatoire, dépassent ce que nous pouvons nous représenter au moyen des souffrances corporelles.

D'autres fois, on dirait que cette blessure d'amour part du fond même de l'âme. Les effets en sont grands. Quand Dieu ne l'accorde pas, il n'y a rien à faire ; de même, il est impossible de s'y soustraire quand il lui plaît de l'accorder. Ce sont certains désirs de Dieu, si vifs et si subtils, qu'il faut renoncer à les exprimer. Et comme l'âme se sent impuissante à jouir de Dieu comme elle le voudrait, elle est prise d'une souveraine horreur pour le corps. Elle le regarde comme une haute muraille, qui l'empêche de jouir librement du bien qu'elle croit déjà posséder au dedans d'elle-même. Elle voit alors le mal que nous a fait le péché d'Adam, en nous enlevant cette liberté. Cette oraison m'a été accordée avant les ravissements et les grands transports rapportés plus haut.

J'ai oublié de dire que presque toujours ces impétueux transports ne finissent que par un ravissement et de grandes délices, où le Seigneur console l'âme et l'encourage à vivre pour lui.

Tout ce que je viens de dire ne peut être l'effet de l'imagination, et cela pour plusieurs motifs, qu'il serait trop long

d'indiquer. Ces états sont-ils bons ou non? Dieu le sait. Mais, à mon avis, les effets et le profit que l'âme en retire ne sauraient passer inaperçus.

Je vois une distinction entre les Personnes divines, et cela, aussi clairement que j'en voyais une hier entre vous, mon père, et le provincial, quand vous lui adressiez la parole (1); sauf, pourtant, que je ne vois ni n'entends rien, ainsi que je vous l'ai dit déjà. Mais sans rien voir, même des yeux de l'âme, j'ai de leur présence une certitude extraordinaire, et lorsqu'elle cesse, je m'en aperçois aussitôt. Comment cela se fait-il? Je ne saurais le dire. Ce que je sais fort bien, c'est que ce n'est pas un effet de l'imagination, car j'ai beau ensuite m'épuiser pour revoir la même chose, c'est impossible : j'en ai fait l'essai. Il en est de même, autant que j'en puis juger, de tout ce que j'ai rapporté. Comme tout cela date de loin, ce n'est qu'après une observation attentive que j'ai parlé avec tant d'assurance. Je dois dire une chose : veuillez la remarquer, mon père. Pour la Personne qui me parle d'ordinaire, je puis indiquer positivement qui elle me paraît être; mais pour les autres, je ne saurais l'affirmer. Il y en a une, je le sais très bien, qui ne m'a jamais adressé la parole. J'en

(1) Le provincial de la Compagnie de Jésus en Andalousie était alors le père Diego de Acosta. Antoine de Acosta et Anne de Porrès donnèrent cinq fils à la Compagnie de Jésus, où plusieurs se rendirent célèbres et remplirent des charges importantes. Le père Diego, choisi pour aller faire ses études au collège romain, y enseigna d'abord la théologie; il revint ensuite en Espagne et exerça les fonctions de provincial d'Andalousie. (Cfr. P. Astrain, t. I, lib. II, cap. VII, et Yepès : *Prologue*, § 3.) La sainte, après son départ de Séville, resta dans les meilleurs termes avec ce religieux; elle le nomme fréquemment dans sa correspondance et toujours avec une profonde estime; elle recommande à ses filles de Séville de recourir à sa direction.



ignore la raison, car je ne me mêle jamais de rien demander au delà de ce que Dieu m'accorde ; je croirais m'exposer à être trompée par le démon. Je me garderai donc bien, pour le même motif, de m'en informer à présent. La première Personne m'a parlé quelquefois, ce me semble ; mais comme je ne m'en souviens pas bien, non plus que de ses paroles, je n'oserais pas l'assurer. Tout cela est écrit où vous savez, et beaucoup plus longuement qu'ici, mais en d'autres termes peut-être (1).

Quoique les divines Personnes, par une voie extraordinaire, se montrent distinctes, l'âme comprend que ce n'est qu'un seul Dieu. Je ne me rappelle pas que Notre-Seigneur m'ait parlé autrement que par son humanité ; encore une fois, je puis assurer que ce n'est pas une illusion.

Ce que vous me demandez au sujet de l'eau, je l'ignore, et je n'ai pas appris non plus où se trouve le paradis terrestre. Je l'ai dit déjà, ce que le Seigneur me découvre malgré moi, je le connais, parce que je ne puis faire autrement ; mais demander à Notre-Seigneur de me révéler quelque chose, c'est ce que je ne me suis jamais permis. Et si je le faisais, je me croirais la dupe de mon imagination et en danger d'être trompée par le démon. Jamais, grâce à Dieu, je n'ai été curieuse : je ne me soucie nullement d'apprendre ce que j'ignore. Ce que j'ai appris sans le vouloir m'a coûté assez de peines. Sans doute, c'est un moyen que le Seigneur, me voyant si mauvaise, a pris pour me sauver ; aux bonnes âmes, il n'en faut pas tant pour servir sa Majesté.

Je me souviens d'une autre oraison qui précède celle que j'ai mentionnée en premier lieu. C'est, non une vision,

(1) Voir Relations XIII et XXII.

mais une certaine présence de Dieu : chaque fois que l'on veut se recommander à sa Majesté, même par une prière vocale, on la trouve présente, du moins quand il n'y a pas sécheresse. Qu'elle me préserve de perdre par ma faute tant de grâces reçues, et daigne me faire miséricorde (1)!

## LV

## AU MONASTÈRE DE TOLÈDE.

Août 1576.

La sainte avait quitté Séville les premiers jours de juin 1576. Elle s'était rendue à Malagon et de là, à Tolède, où elle devait rester recluse plus d'une année. Elle y eut pour confesseur, d'abord le père Diego de Yepès, puis le docteur Alphonse Velasquez.

J'avais commencé à m'adresser à un certain confesseur (2), dans une ville où je me trouve actuellement. Quoiqu'il m'eût toujours été très dévoué depuis qu'il avait accepté la conduite de mon âme, il ne venait pas me voir. Étant un jour en oraison et songeant au vide que me laissait son absence, il me fut dit que c'était Dieu qui le retenait, parce que le bien de mon âme demandait que je m'ouvrise

(1) Ribera a, le premier, donné cette Relation mais il en a omis une partie assez notable. (Lib. IV, cap. III.)

(2) Le père Diego de Yepès, de l'ordre des Hiéronymites, plus tard évêque de Terrassonne et historien de sainte Térèse. La sainte avait fait ce choix sur le conseil du père Diego de Yanguas, comme celui-ci nous l'apprend dans sa déposition juridique pour la canonisation : « La mère m'écrivit de Tolède à Ségovie : « Qui dois-je prendre pour confesseur ? » Et je lui répondis : Le père Yepès, prieur de la Sisle ». (Inform. de Ségovie.) La sainte avait également pris l'avis du père Gaspard de Salazar, de passage à Tolède, comme elle-même nous l'apprend dans une lettre au père Gratien de l'été de 1576. Yepès mourut à Terrassonne le 7 mai 1613, âgé de quatre-vingt-trois ans. On dit qu'il fut averti de sa mort prochaine par sainte Térèse elle-même. (Cfr. P. Frédéric de Saint-Antoine, lib. III, cap. XVIII.)

à un confesseur de la ville (1). J'en eus de la peine, parce qu'il s'agissait de faire une nouvelle connaissance et que je craignais d'être mal comprise et inquiétée; enfin, j'étais très attachée à celui qui avait la charité de me conduire. A vrai dire, toutes les fois que je voyais cet autre confesseur ou l'entendais prêcher, je ressentais une certaine joie spirituelle. Mais à cause de ses nombreuses occupations, la chose me paraissait bien difficile. Notre-Seigneur me dit : *Je ferai en sorte qu'il veuille bien t'entendre et qu'il te comprenne. Ouvre-toi à lui; ce te sera une consolation dans tes peines.* Ces derniers mots avaient rapport, je crois, à ce tourment de la privation de Dieu que je ressentais alors excessivement. Notre-Seigneur me dit encore « qu'il voyait bien les souffrances que j'avais à endurer, mais il ne pouvait en être autrement tant que je serais en cet exil, et tout était pour mon plus grand bien ». Cela me consola beaucoup. Il en a été comme Notre-Seigneur me l'avait annoncé. Ce confesseur m'entend avec beaucoup de plaisir, et il fait en sorte de trouver du temps. Il a compris mon âme et lui a procuré un notable soulagement. Il est grand théologien et très saint (2).

(1) Le docteur Velasquez, depuis évêque d'Osma. La sainte nous a parlé au chap. xxx du *Livre des Fondations* des vertus et des épreuves de don Alphonse Velasquez. Originaire de Tuduela de Duero, il fut chanoine de Tolède, puis évêque d'Osma. De là, il fut transféré au siège de Compostelle; mais au bout de peu de temps, ses grandes infirmités le portèrent à s'en démettre. Il alla vivre dans la retraite à Talavera, où il acheva saintement sa vie. La correspondance de la sainte fait plusieurs fois mention d'Alphonse Velasquez; elle montre l'intérêt et l'estime qu'il portait aux monastères de la réforme, et en même temps, le prix que la fondatrice attachait à sa direction.

(2) Dans la lettre de l'été de 1576, mentionnée plus haut, la sainte rend compte au père Gralien de ce changement de confesseur. Doña Marie de Toledo y Colonna, duchesse d'Albe, dans sa déposition pour la canonisation, nous a

## LVI

PROBABLEMENT AU MÊME MONASTÈRE.

21 novembre 1576 (1).

Comme un jour de la Présentation je recommandais quelqu'un à Dieu avec instance, je me disais que les revenus et la liberté dont il jouissait pouvaient être un obstacle à la grande sainteté que je désirais pour lui ; puis, je fis réflexion à la faiblesse de sa santé et aux lumières qu'il donnait aux âmes. J'entendis alors ces paroles : *Il fait beaucoup pour moi, mais c'est une grande chose de me suivre dépouillé de tout, comme je l'ai été sur la croix. Dis-lui de se confier en moi.* Ces derniers mots se rapportaient à cette pensée qui m'était venue, que son peu de santé ne lui permettait pas d'embrasser une vie aussi parfaite (2).

lissé sur le même sujet quelques intéressants détails : « L'évêque de Terrasone (Diego de Yepès) et le père Diego de Yanguas étant venus constater l'état de conservation du corps de la sainte mère, le père Diego de Yepès dit en ma présence et tandis que l'entretien roulait sur la sainte, que jamais il ne se consolait de l'incivilité dont il avait usé envers elle : la mère l'ayant envoyé demander pour se confesser à lui tandis qu'il était en son couvent de Tolède, il n'y était pas allé. Trois fois il s'était mis en chemin pour s'y rendre, et toujours il en avait été empêché. Le père Yanguas lui demanda ce qu'il lui donnerait s'il le tirait de cette peine. A la fin, sur nos instances à tous deux, le père Yanguas nous dit avoir entendu la sainte mère lui raconter ce qui suit : Tandis qu'en cette occasion elle se plaignait à Notre-Seigneur, le divin Maître lui apparut ; elle, pleine de joie, se consola tendrement avec lui et lui dit : « Pourquoi, ô bon Pasteur, me laissez-vous en cette angoisse, sans votre ministre pour me guider ? Celui que j'appelle ne vient point, et vous pourriez le faire venir. » A quoi sa Majesté répondit : *C'est moi-même qui le retiens, ma fille, parce que je veux que tu te confesses au docteur Velasquez.* Ce dernier était alors chanoine de la cathédrale de Tolède. Si la mère fut consolée, le saint religieux le fut également ». (Inform. de Valladolid.)

(1) Cette Relation suivant immédiatement la précédente dans la copie d'Avila, nous croyons pouvoir lui assigner cette date comme probable.

(2) Les copies d'Avila et de Tolède donnent seules cette Relation.

## LVII

AU MÊME MONASTÈRE.

1576.

Réfléchissant un jour à la peine que j'éprouvais de manger de la viande et de ne point faire pénitence, il me fut dit que « parfois cette peine venait bien plus de l'amour-propre que du désir de la pénitence (1) ».

## LVIII

PROBABLEMENT AU MÊME MONASTÈRE.

1576 ou 1577.

Un jour que j'éprouvais une vive douleur d'avoir offensé Dieu, il me dit : *Tous tes péchés sont devant moi comme s'ils n'avaient jamais été. Courage! Tes peines ne sont pas finies.*

(1) Cfr. Ribera, lib. IV, cap. XVIII. — « Notre sainte étant malade à Tolède, a déposé la mère Marie de la Nativité, les médecins lui ordonnèrent de manger de la viande, et elle répugnait beaucoup à le faire. Finissant par se laisser convaincre, elle dit qu'elle ne le ferait qu'avec la permission préalable de son confesseur : c'était le père Diego de Yepès, qui se trouvait à une demi-lieue de là. Finalement il fallut le faire venir. » (Inform. de Madrid.) Dans la lettre que la sainte écrivait à son frère Laurent, le 27 février 1577, elle fait allusion à la nécessité où elle est depuis peu d'user d'aliments gras. Au mois d'août précédent elle avait remis la direction de son âme au docteur Velasquez, mais, comme elle l'écrivait au père Gratien, c'était avec l'intention de se confesser encore de temps en temps au prieur de la Sislá. (Lettre écrite de Tolède, dans l'été de 1576.)

## LIX

AU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH D'AVILA.

6 juin 1579.

Sainte Tèreſe avait quitté Tolède pour Saint-Joseph d'Avila à la fin de juillet 1577. L'année suivante, elle recommençait la visite de ses monastères : celui d'Avila la revit plusieurs fois dans le courant de 1579. Le texte de la Relation qu'on va lire se trouve au Livre original des *Fondations*, sur une feuille détachée, à la fin du chap. xxvii. Il en existe chez les carmélites tèreſiennes à Alcalá de Henarès, une reproduction également de la main de la sainte. Enfin, les carmélites de Naples en possèdent une troisième.

Étant à Saint-Joseph d'Avila, la veille de la Pentecôte, dans l'ermitage de Nazareth, tout occupée d'une très grande grâce que Notre-Seigneur m'avait faite à pareil jour, environ vingt ans auparavant (1), je fus saisie d'un tel transport et d'une telle ferveur d'esprit, que j'entrai en extase. Dans ce profond recueillement, j'entendis de la bouche de Notre-Seigneur ce que je vais rapporter : *Je devais dire de sa part aux pères carmes déchaussés de bien observer quatre choses : tant qu'ils y seraient fidèles, la prospérité de l'ordre irait croissant, mais dès qu'ils y manqueraient, ils devaient savoir qu'ils dégénéraient de leur ferveur primitive. La première, qu'il y ait uniformité de sentiments chez les supérieurs. La seconde, que malgré le grand nombre des maisons, les religieux soient toujours peu nombreux en chacune. La troisième, qu'ils aient peu de rap-*

(1) Sainte Tèreſe a rapporté cette grâce au chap. xxxviii de sa *Vie*. Elle y a fait allusion déjà dans la Relation du 25 mai 1575, relative au vœu d'obéissance envers le père Gratien. La sainte faisant remonter cette grâce à vingt ans environ, il est à présumer qu'elle eut lieu tout au début de la fondation de Saint-Joseph. En admettant qu'elle remonte aux premiers mois de la fondation, moins de dix-sept ans s'étaient écoulés. (Voir la note de la p. 254.)

*ports avec les séculiers, et seulement pour le bien de leurs âmes. La quatrième, qu'ils enseignent plus par œuvres que par paroles.*

Ceci arriva l'année 1579. Et parce que c'est l'exacte vérité, je le signe de mon nom.

Térèse de Jésus (1).

## LX

RÉSIDENCE ET ANNÉE INCERTAINES.

22 septembre.

Le lendemain de la fête de saint Matthieu, je me trouvais dans l'état qui m'est ordinaire depuis que j'ai eu la vision de la sainte Trinité et que j'ai connu comment elle est avec l'âme en état de grâce. Cette vérité me fut montrée très clairement, en sorte qu'au moyen de certaines représentations et comparaisons, j'en eus connaissance par vision imaginaire. La très sainte Trinité m'avait été manifestée d'autres fois par vision intellectuelle, mais au bout de quelques jours, la vérité ainsi montrée ne m'était plus assez présente pour que je pusse y fixer ma pensée et y trouver ma consolation. Je vois maintenant que cette même vérité m'avait été exposée par des théologiens, mais je ne l'avais pas comprise comme je le fais à présent. Je la croyais pourtant sans aucune hésitation, parce que je n'ai jamais été tentée contre la foi.

Nous autres ignorants, nous nous figurons les trois Per-

(1) Cfr. Add. de Louis de Léon.

sonnes de la très sainte Trinité en une seule, ainsi que nous les voyons représentées en peinture, à peu près comme un corps qui aurait trois visages. Cette seule idée nous épouvante et la chose nous semble impossible. Nous n'osons même y arrêter notre pensée, parce qu'aussitôt notre esprit s'embarrasse et craint de concevoir des doutes sur ce mystère ; nous perdons ainsi de grands avantages. Ce qui me fut représenté, ce sont trois Personnes distinctes, que l'on peut considérer et entretenir séparément. Je me suis dit ensuite que le Fils seuls'est incarné, ce qui montre clairement la réalité de cette distinction.

Ces divines Personnes se connaissent, s'aiment et communiquent entre elles. Mais si chaque Personne est distincte, comment disons-nous qu'elles n'ont toutes trois qu'une seule essence ? De fait, c'est là ce que nous croyons ; c'est une vérité absolue, pour laquelle je souffrirais mille fois la mort. Ces trois divines Personnes n'ont qu'un seul vouloir, un seul pouvoir, une seule souveraineté, en sorte qu'aucune d'elles ne peut rien sans les autres et qu'il n'y a qu'un seul Créateur de tout ce qui est créé. Le Fils pourrait-il créer une fourmi sans le Père ? Non, parce qu'ils n'ont qu'un même pouvoir. Il en est de même du Saint-Esprit. Ainsi, il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant, et les trois Personnes ne forment qu'une seule Majesté. Quelqu'un pourrait-il aimer le Père, sans aimer le Fils et l'Esprit-Saint ? Non, mais celui qui se rend agréable à l'une de ces trois divines Personnes, se rend agréable à toutes les trois, et celui qui offense l'une d'elles, offense les deux autres. Le Père peut-il exister sans le Fils et sans l'Esprit-Saint ? Non, parce qu'ils n'ont qu'une même essence, et là où se trouve



une des Personnes se trouvent les deux autres, parce qu'elles ne peuvent se séparer. Comment donc voyons-nous trois Personnes distinctes? Comment le Fils s'est-il incarné, et non le Père ou l'Esprit-Saint? Je ne l'ai pas appris; les théologiens le savent. Ce que je sais, c'est que les trois divines Personnes ont concouru à cette œuvre merveilleuse. Au reste, je ne m'arrête pas longtemps à des questions de ce genre : mon esprit s'attache aussitôt à cette vérité que Dieu est tout-puissant, que l'ayant ainsi voulu, il l'a pu, et qu'il pourra de même tout ce qu'il voudra. Moins je comprends ces choses, plus je les crois, et plus elles me donnent de dévotion. Dieu soit à jamais béni! Amen (1).

## LXI

RÉSIDENCE ET ANNÉE INCERTAINES.

*De quoi t'affliges-tu, pauvre petite pécheresse? Ne suis-je pas ton Dieu? Ne vois-tu pas combien l'on me traite indignement ici? Si tu m'aimes, pourquoi ne me portes-tu pas compassion (2)?*

(1) Cette Relation a été publiée pour la première fois en entier en 1674, parmi les Lettres de la sainte, t. II, Lettre XIII. En 1771, le père Antoine de Saint-Joseph écrivait (t. IV des Lettres, Annot. du Frâgm. LXXXVI) qu'il en existait deux originaux. L'un se trouvait, à l'époque des Informations pour la canonisation, en la possession d'un gentilhomme de Salamanque, l'autre se conservait au désert des carmes déchaussés de Saint-Joseph de la Isla, dans la Navarre. Ce dernier autographe était incomplet. Ribera ne donne que la première partie de cette Relation (lib. IV, cap. IV). Il dit en avoir eu l'autographe sous les yeux.

(2) Dans les deux autographes dont il est question dans la note précédente, ce fragment suivait immédiatement la Relation qui commence par ces mots : *Le lendemain de la fête de saint Matthieu*. Il a été publié pour la première fois avec cette Relation, au t. II des Lettres de la sainte (1674).

## LXII

RÉSIDENCE ET ANNÉE INCERTAINES.

Sans les grâces que j'ai reçues du Seigneur, je n'aurais pas eu, je crois, le courage d'entreprendre les œuvres réalisées jusqu'ici, je n'aurais pas eu la force de supporter tant de travaux, de persécutions, de murmures. De fait, depuis que les fondations ont commencé, j'ai vu disparaître mes anciennes frayeurs d'être trompée, et j'ai acquis la conviction que c'était Dieu qui agissait dans mon âme. Forte de cette assurance, j'allais au-devant des difficultés, bien que toujours soutenue par des conseils et par l'obéissance. Je vois par là que Notre-Seigneur voulant donner commencement à cette réforme et m'ayant, dans sa miséricorde, choisie comme instrument, il fallait, pour l'accomplissement de ses desseins, que sa Majesté suppléât à ce qui manquait, et en réalité, tout faisait défaut. Mais plus la créature était vile, plus la puissance divine resplendissait en elle (1).

## LXIII

RÉSIDENCE ET ANNÉE INCERTAINES.

Ayant lu dans un livre qu'il y a de l'imperfection à user de belles images, je me décidai à ne plus en garder une de ce genre qui était dans la cellule que j'habitais.

(1) Cfr. Yepès, lib. II, cap. xv. — Cet historien dit avoir vu l'original. Le père Antoine de Saint-Joseph nous apprend que dans l'autographe de Saint-Joseph de la Isla, ce fragment faisait suite aux Relations précédentes.

Avant cela, il me semblait déjà que la pauvreté oblige à n'en avoir que de papier ; mais depuis cette lecture que je fis l'un de ces jours, j'aurais voulu ne plus en avoir d'autres. Dans un moment où je ne pensais point à cela, j'entendis ce qui suit : *Cette mortification n'était pas bonne. De la pauvreté ou de la charité, laquelle était la meilleure ? Puisque c'était l'amour qui l'emportait, je ne devais ni me priver, ni priver mes religieuses de ce qui pouvait l'exciter en nos âmes ; le livre que j'avais lu n'entendait parler que des moulures et enjolivements dont on enrichit les images, et non des images elles-mêmes ; une des ruses du démon à l'égard des Luthériens était de leur enlever tout ce qui peut porter à la piété, et ainsi, ils allaient à leur perte. Ma fille, maintenant plus que jamais, mes chrétiens doivent faire le contraire de ce qu'ils font.* Je compris que j'étais étroitement tenue de rendre mes devoirs à Notre-Dame et à saint Joseph, parce que bien des fois, alors que mon âme était en voie de se perdre entièrement, Dieu lui avait rendu la santé par leur intercession (1).

## LXIV

## RÉSIDENCE ET ANNÉE INCERTAINES.

Sur l'incertitude si l'on est en état de grâce. *Ma fille, la lumière est bien différente des ténèbres. Je suis fidèle, personne ne se perdra sans le savoir. Ce serait se tromper que de vouloir fonder son assurance sur les consolations*

(1) Cfr. Add. de Louis de Léon. — Dép. de la mère Marie de Saint-Joseph, sœur du père Gratien. — Ribera, lib. I, cap. IX.

*spirituelles : l'assurance vraie, c'est le témoignage d'une bonne conscience. Mais que nul ne pense pouvoir par lui-même demeurer dans la lumière : cela n'est pas plus en son pouvoir que d'empêcher la nuit de venir. C'est l'œuvre de la grâce. Le meilleur moyen de retenir la lumière est de comprendre qu'elle vient de moi et que l'âme est impuissante à la retenir. Et en effet, l'âme a beau en jouir, il suffit que je me retire un moment pour que la nuit se fasse. La véritable humilité pour l'âme consiste à connaître ce qu'elle peut et ce que je puis.*

*Ne manque pas d'écrire les avis que je te donne, afin de ne pas les oublier. Puisque tu aimes à avoir par écrit ceux qui te viennent des hommes, comment regardes-tu comme une perte de temps d'écrire ceux que tu reçois de moi? Un temps viendra où les uns et les autres te seront nécessaires (1).*

## LXV

## RÉSIDENCE ET ANNÉE INCERTAINES.

Comment on me fit comprendre ce que c'est que l'union. *Ne pense pas, ma fille, que l'union consiste à être joint à moi, car ceux qui m'offensent le sont malgré eux. Les douceurs et les délices de l'oraison, même celles qui atteignent un degré très élevé et dont je suis l'auteur, ne sont pas non plus l'union. Souvent ce sont des moyens dont je me sers pour attirer les âmes qui ne sont pas en grâce avec moi. Lorsque j'entendis ceci, mon esprit se trouvait dans*

(1) Cfr. Add. de Louis de Léon. — Ribera, lib. I, cap. II.

une très haute élévation. Le Seigneur me fit comprendre ce que c'est que l'esprit, et dans quel état se trouvait alors mon âme. Je connus aussi comment il faut entendre ces paroles du *Magnificat* : *Exultavit spiritus meus*. Je suis impuissante à l'exprimer. On me montra, ce me semble, que l'esprit est la partie supérieure de la volonté.

Pour revenir à l'union, je compris que c'est une disposition pure et dégagée de toutes les choses de la terre, où il ne se trouve plus aucune tendance contraire à la volonté de Dieu, où l'esprit et la volonté sont conformes à cette divine volonté, détachés de tout, totalement occupés de Dieu, et où il n'y a plus trace de l'amour de soi ni d'aucune chose créée. J'ai pensé que, si tel est l'état d'union, il faudrait donc dire que mon âme est toujours dans l'oraison d'union, puisque ce sont là ses dispositions constantes; et pourtant, il est certain que l'oraison d'union ne peut durer que très peu de temps. La pensée m'est venue ensuite que l'état d'union peut exister quant à la pratique de la justice, à l'acquisition des mérites et aux progrès dans le bien, sans que néanmoins l'âme soit alors aussi unie à Dieu que durant la contemplation. J'ai cru entendre ce qui suit, bien que ce fût sans paroles : *Nous nous replaçons si vite au milieu de ce nuage de poussière soulevé par nos misères, nos fautes, les obstacles de toutes sortes, qu'il ne nous est guère possible de conserver toujours cette pureté que possède notre esprit au moment où il s'unit à Dieu. Cet état serait trop éloigné de notre extrême misère, trop élevé au-dessus d'elle. Voici ce qu'il me semble. Si, pour qu'il y ait union, il faut que notre volonté, notre esprit, ne fassent plus qu'un avec l'esprit de Dieu, il est impossible que des âmes qui ne sont*

point en état de grâce aient cette union : et cependant, le contraire m'avait été dit.

Ainsi, puisque nous ne pouvons savoir quand nous sommes en grâce, il me paraît bien difficile, à moins d'un don spécial de Dieu, de savoir quand l'union existe. Veuillez m'écrire ce que vous en pensez, mon père, et me dire en quoi je divague; ayez aussi la bonté de me renvoyer ce papier (1).

## LXVI

AU MONASTÈRE DE PALENCIA.

Mai 1581.

Cette Relation est adressée à don Alphonse Velasquez, évêque d'Osma. La sainte, qui avait fondé à Palencia le 29 décembre 1580, resta en cette ville jusqu'à la fin de mai et se rendit alors à Soria, ville du diocèse d'Osma, pour y fonder un monastère suivant le désir de l'évêque. Deux fragments considérables de cette Relation se trouvent chez les carmélites de Sainte-Anne à Madrid. Les deux premières lignes font défaut dans cet autographe.

### Jésus.

... Oh! que je voudrais faire bien comprendre à Votre Seigneurie dans quelle quiétude et quel repos se trouve à présent mon âme! Elle a une telle certitude qu'elle jouira de Dieu, qu'il lui semble en avoir déjà la possession, mais sans la joie qui doit l'accompagner. Supposez que par des actes passés en due forme, une personne ait été assurée par une autre d'une fortune considérable, dont elle ne doit cependant obtenir la jouissance et les revenus qu'au bout d'un certain temps : en attendant, elle jouit sim-

(1) Cfr. Ribera, lib. IV, cap. xx.

plement de la certitude qu'elle la possédera un jour. Ainsi en est-il de mon âme. Dans le transport de sa reconnaissance, elle voudrait ne pas jouir si tôt d'un bien qu'elle estime n'avoir pas mérité. Ce qu'elle souhaite, c'est se dépenser pour son Dieu, fût-ce au prix de très grandes souffrances. Parfois même, servir jusqu'à la fin du monde Celui qui l'a mise en possession d'un pareil trésor, lui semble trop peu encore.

Oui vraiment, l'âme, jusqu'à un certain point, n'est plus sujette comme autrefois aux misères de ce monde. Elle souffre davantage cependant, mais on dirait que les souffrances ne font que l'effleurer extérieurement. Cette âme se trouve comme dans une forteresse, où elle règne en souveraine, et sa paix n'est point troublée. Cette sécurité n'exclut point une crainte très vive d'offenser Dieu et le souci d'écartier tout ce qui pourrait lui déplaire. L'âme se comporte, au contraire, avec une circonspection plus grande. Elle vit dans un oubli si profond de son intérêt propre, qu'il lui semble en quelque sorte n'avoir plus d'être. Tout en elle va à l'honneur de Dieu, à l'accomplissement parfait de sa volonté, à la recherche de sa gloire.

Avec cela, elle prend plus de soin de sa santé et de ce qui regarde son corps, elle se mortifie moins dans le manger, elle n'a plus les mêmes désirs qu'autrefois de faire pénitence. Mais son seul but, me semble-t-il, est de pouvoir faire davantage pour Dieu sous d'autres rapports. Elle lui offre souvent, comme un grand sacrifice, le soin qu'elle prend de son corps; et de fait, c'est chose très pénible pour elle. Elle essaie bien de pratiquer quelques austérités, mais, autant qu'elle en peut juger, il lui est impossible de

passer outre sans nuire à sa santé; elle est arrêtée aussi par les recommandations de ses supérieurs. Sans doute, dans cette soumission et dans ce désir de ménager sa santé, il doit se mêler bien de l'amour-propre. Cependant, j'éprouverais, je crois, beaucoup plus de satisfaction à pratiquer de grandes austérités. Et réellement, il en était ainsi quand j'avais le pouvoir de m'y livrer; alors, du moins, il me semblait faire quelque chose, donner le bon exemple, et puis, je n'avais pas le chagrin d'être entièrement inutile au service de Dieu. Que Votre Seigneurie veuille bien examiner ce qu'il convient que je fasse sous ce rapport.

Les visions imaginaires ont cessé, mais j'ai continuellement, ce me semble, la vision intellectuelle des trois divines Personnes et de la sainte Humanité, ce qui, selon moi, est une grâce beaucoup plus élevée. Je crois voir clairement que les autres visions venaient de Dieu, et qu'elles préparaient mon âme à l'état où elle se trouve maintenant. Connaissant ma misère et ma faiblesse, Dieu me conduisait selon qu'il le jugeait nécessaire; au reste, ces visions, quand elles sont véritables, méritent, selon moi, une grande estime.

Les paroles intérieures continuent. Notre-Seigneur, lorsqu'il en est besoin, me donne quelques avis; et n'eût été cette assistance, nous aurions fait actuellement à Palencia une terrible maladresse, sans offense de Dieu cependant (1).

(1) La sainte fait allusion à l'avertissement qui lui fut donné par Notre-Seigneur, lors de la fondation de Palencia, relativement à l'acquisition des deux maisons contiguës à l'ermitage de Notre-Dame de la Rue. (Voir chap. xxix du *Livre des Fondations*.)



Les actes intérieurs et les désirs n'ont plus la même force qu'autrefois. Ce n'est pas qu'ils soient faibles, mais l'ardeur avec laquelle l'âme souhaite l'accomplissement de la volonté de Dieu et ce qui est de nature à procurer sa gloire, l'emporte de beaucoup en intensité; d'autre part, l'âme est entièrement convaincue que sa Majesté sait très bien ce qui convient pour atteindre cette fin, et elle-même se trouve entièrement dégagée de tout intérêt propre. De là vient que les désirs et les actes intérieurs ne sont que transitoires et n'ont, ce semble, qu'une médiocre vigueur. De là aussi pour moi, par instants, une certaine crainte — mais désormais sans inquiétude et sans chagrin — de demeurer oisive et de laisser mon âme dans une sorte de stupidité. De fait, la pénitence m'est impossible, et quant aux actes, aux désirs de la souffrance ou du martyre, ou même de la vue de Dieu, ils sont comme languissants, et le plus souvent, je n'arrive pas à les formuler. On dirait que je ne vis que pour manger, dormir et ne me préoccuper de rien; et, qui plus est, je n'éprouve point de peine d'en être là. Parfois, je le répète, je crains qu'il n'y ait là de l'illusion; mais d'autre part, il m'est impossible de le penser, car autant que j'en puis juger, je ne suis dominée par aucune attache notable à chose créée quelle qu'elle soit, non pas même à la gloire du ciel. Aimer mon Dieu — car sur ce point il y a, non ralentissement, mais progrès, — désirer le voir servi de tous les hommes, voilà uniquement ce que je découvre en moi.

Une chose encore m'étonne : c'est qu'il n'est pas davantage en mon pouvoir d'éprouver cette douleur si excessive et si intime, que me causaient autrefois la perte des âmes

et la pensée que peut-être j'offensais Dieu. Cependant mon désir qu'il ne soit point offensé, n'a pas diminué, ce me semble.

Que Votre Seigneurie veuille bien le remarquer, à l'égard de ces dispositions, soit présentes, soit passées, mon impuissance a été et est encore absolue; il ne m'est pas possible de faire davantage pour Dieu. A la vérité, je le pourrais si j'étais moins mauvaise. Ce que je veux dire, c'est qu'actuellement, quand je ferais de grands efforts pour désirer la mort, je ne saurais y parvenir; je ne pourrais non plus ni produire les mêmes actes qu'autrefois, ni éprouver ce tourment que me causaient les offenses commises contre Dieu, non plus que ces frayeurs si vives, que j'ai eues tant d'années, d'être victime de l'illusion. Aussi n'ai-je plus besoin de recourir aux théologiens ni de m'ouvrir à personne; je m'enquiers seulement, pour ma tranquillité, si je suis dans le bon chemin et s'il y a pour moi quelque chose à faire. Je m'en suis informée auprès de quelques confesseurs, auxquels j'avais exposé mes états précédents : le père Dominique (1), le maître Medina (2) et quelques pères de la Compagnie (3).

Quand Votre Seigneurie aura bien voulu me répondre, je m'en tiendrai à ce qu'elle me dira, car j'ai en elle une entière confiance. Je la prie de bien examiner la chose, pour l'amour de Dieu.

(1) Le père Dominique Bañez.

(2) Le père Barthélemy de Medina. Ce religieux avait été rappelé à Dieu quelques mois auparavant (30 déc. 1580).

(3) L'année précédente (1580), la sainte avait entretenu à Tolède le père Balthazar Alvarez, à Valladolid le père Jérôme Ripalda. (Voir *Fondat.*, chap. xxix.)

Je reçois encore connaissance de l'entrée dans le ciel de certaines âmes qui quittent cette vie. Je parle de celles qui me touchent de près (1), car il n'en est pas de même pour les autres.

Mon âme jouit d'une paix ineffable. Satisfactions ou chagrins sont impuissants à lui enlever, du moins pour un temps notable, la présence tout à fait indubitable des trois divines Personnes. Elle expérimente très clairement, ce semble, ce que dit saint Jean de la demeure de Dieu en l'âme non seulement par la grâce, mais par la manifestation de sa présence. De là, des biens inexprimables, celui-ci en particulier : il n'est plus besoin de réflexions pour connaître que Dieu est là. Ceci est habituel, sauf lorsque la maladie accable extraordinairement. Parfois Dieu veut, ce semble, que l'âme souffre sans consolation intérieure ; mais jamais la volonté ne se départ, même par un premier mouvement, du désir de voir celle de Dieu s'accomplir en elle. Cette soumission à la divine volonté a tant de puissance, que l'âme ne désire ni la mort ni la vie, sauf pour peu de temps et lorsqu'elle sent se réveiller le désir de voir Dieu. Mais aussitôt l'impression de la présence des trois divines Personnes devient si vive, qu'elle adoucit la douleur de l'absence, et l'âme désire vivre, si tel est le bon plaisir de Dieu, afin de se dépenser davantage à son service. Et si elle pouvait contribuer à le faire aimer et louer, ne

(1) La sainte fait spécialement allusion à son frère, don Laurent de Cepeda, rappelé à Dieu le 26 juin de l'année précédente. Elle se trouvait à Ségovie et se livrait au travail, entourée de ses religieuses, quand elle eut révélation que son frère mourait à Avila. Elle se leva aussitôt, et se rendit au chœur pour prier. Là, Dieu lui fit connaître que don Laurent n'avait fait que passer par le purgatoire et se trouvait déjà dans la gloire. (Cfr. Dép. de doña Orofrisia de Castillo y Mendoza, belle-fille du défunt. Inform. d'Alcala.)

fût-ce que d'une seule âme et pour peu de temps, elle mettrait cette faveur à plus haut prix que l'entrée dans la gloire.

L'indigne fille et servante de Votre Seigneurie,

TÉRÈSE DE JÉSUS (1).

(1) L'autographe porte à la dernière page une addition marginale écrite de bas en haut par la sainte elle-même; le sens en est fort obscur et défectueux, croyons-nous, toute traduction tant soit peu satisfaisante. En voici le texte en espagnol : *La soledad que hace pensar no se puede dar aquel sentido a el que mama los pechos de mi madre, la ida de Egitto*. La Fuente est le premier éditeur espagnol des Œuvres de la sainte qui ait publié ces lignes; il avoue n'en point comprendre le sens. Il est permis de se demander si les deux fragments dont se compose l'autographe de Madrid — le premier commence au haut d'une page — ne seraient point la minute ou le brouillon de la lettre envoyée à l'évêque d'Osma. Les lignes dont il s'agit pourraient alors être des notes, tracées à demi-mot par la sainte, en vue de se rappeler des questions à soumettre de vive voix à ce prélat.

Cette Relation a été publiée pour la première fois en 1674, au tome II de la Correspondance de la sainte, Lettre IV. La Fuente (1862) l'a placée aussi dans l'Épistolaire, comme Lettre CCCXXXIII.

SENTENCES, NOTES ET FRAGMENTS DIVERS  
SUR DES SUJETS SPIRITUELS

---

I

Sainte Tèreſe gardait ces sentences, ainsi que la note suivante sur la date de sa naissance, dans l'un de ses bréviaires, qui s'est conservé longtemps chez les carmes de l'Observance, à Lisbonne (1).

Que rien ne te trouble.

Que rien ne t'épouvante.

Tout passe.

Dieu ne change point.

La patience tout obtient.

Qui a Dieu rien ne lui manque.

Dieu seul suffit.

II

Le mercredi, jour de saint Berthold, de l'ordre du Carmel, le 29 mars 1515, à cinq heures du matin, naquit Tèreſe de Jésus, la pécheresse (2).

(1) Le livre, imprimé à Venise en 1568, porte l'attestation suivante : *Ce bréviaire est celui de la mère Tèreſe de Jésus; elle s'en servait quand Notre-Seigneur l'appela au ciel, du monastère d'Albe où elle se trouvait alors. Et parce que c'est la vérité, je l'ai signé de mon nom: Frère Jérôme Gratien de la Mère de Dieu.* Il existe au carmel de Medina del Campo un autre bréviaire, qui fut également à l'usage de la sainte.

(2) Vicente de la Fuente a donné cette note dans son édition de 1861, en

## III

Les notes suivantes, de la main de la sainte, se vénèrent chez les carmélites de Medina del Campo. Elles se trouvaient, avec les paroles mystérieuses entendues à Tolède le 17 novembre 1569 (voir Relat. IV), à la première page du bréviaire gardé en ce monastère.

Saint Chrysostome a dit : « Le véritable martyr ne consiste pas seulement dans l'effusion du sang. Le martyr consiste aussi dans l'entier éloignement du péché, dans la pratique et l'observation des commandements de Dieu. La vraie patience dans les adversités nous rend aussi martyrs. »

Ce qui donne de la valeur à notre volonté, c'est de l'unir à la volonté divine, de manière qu'elle ne veuille que ce que Dieu veut.

C'est une gloire anticipée que de posséder cette charité dans sa perfection (1).

## IV

L'odeur qui sortait du corps d'Antiochus, à cause de ses nombreux péchés, était telle, qu'elle le rendait insupportable à lui-même et à ceux qui l'accompagnaient (2).

spécifiant qu'elle se trouvait déjà dans les Chroniques des Carmes de Portugal et dans l'ouvrage du père Roch Faci, intitulé : *Gracias de la gracia de santa Teresa*. Il est à remarquer que la date marquée par sainte Térèse ne concorde pas entièrement avec celle que donne l'acte écrit par son père et gardé au XVIII<sup>e</sup> siècle chez les carmes de Pastrana. Cet acte porte que l'enfant naquit le 28 mars. Nous l'avons donné à la fin du 1<sup>er</sup> volume, Docum. 5.

(1) Le texte de ces sentences a été publié pour la première fois en 1771, dans l'Épistolaire, t. IV, Écrit LXXVI.

(2) Cfr. II Machab., ix, 10-12.

La confession est faite pour accuser ses fautes et ses péchés, et non pour parler de ses vertus et de ce qui concerne l'oraison. Il faut en traiter ailleurs, et avec des hommes qui aient pour cela les aptitudes voulues. C'est à la prieure d'y pourvoir. Les religieuses doivent lui faire connaître le besoin qu'elles éprouvent, afin qu'elle voie ce qu'il convient de faire. En effet, Cassien dit très bien que celui qui ignore les choses spirituelles, est semblable à celui qui ne saurait pas que les hommes sont capables de nager et n'en aurait jamais vu aucun le faire : s'il en voit se jeter dans une rivière, il les croira tous sur le point de se noyer (1).

Le Seigneur voulut que Joseph rapportât à ses frères la vision qu'il avait eue et qu'elle fût connue d'eux, quoique cette connaissance dût lui coûter cher (2).

La crainte qu'éprouve l'âme lorsque Dieu est sur le point de lui accorder une grande grâce, est une sorte de prosternement de l'esprit, qui a du rapport à celui des vingt-quatre vieillards dont parle l'Écriture (3).

Il n'y a pas de péché sans connaissance du péché. Ainsi Notre-Seigneur ne permit pas que ce roi dont il est parlé dans l'Écriture péchât à l'occasion de la femme d'Abraham, car il croyait qu'elle était la sœur, et non la femme, de celui-ci (4).

(1) Cfr. Collat., VII, cap. iv.

(2) Cfr. Gen., chap. xxxvii.

(3) Cfr. Apoc., iv, 3.

(4) Cfr. Gen., chap. xii. — Le père Antoine de Saint-Joseph écrivait en 1774

Lorsque les puissances sont suspendues et que certaines intentions sont alors présentées à l'âme pour être recommandées à Dieu, on peut croire que c'est un ange qui les lui présente ainsi, car il est dit dans l'Écriture qu'un ange tenait un encensoir et offrait les oraisons des justes (1).

## V

Pour que les persécutions et les affronts laissent en l'âme des fruits et des avantages, il est bon de se dire qu'elles atteignent Dieu avant de nous atteindre nous-mêmes. Et en effet, quand le coup me frappe, il a déjà frappé cette souveraine Majesté par le péché. Disons-nous aussi que celui qui aime véritablement doit avoir fait cette convention avec son Époux : qu'il sera tout à lui et fera abstraction de soi-même. Si donc notre Époux souffre cette injure, pourquoi ne la souffririons-nous pas ? Notre douleur doit avoir pour objet l'offense de la divine Majesté. Pour ce qui nous concerne, ce n'est pas à notre âme que l'on porte préjudice, mais à ce corps terrestre qui mérite à tant de titres de souffrir.

Mourir et souffrir, là doivent tendre tous nos désirs.

*Personne n'est tenté au delà de ce qu'il peut porter (2).*

(T. IV des Lettres, Annot. du Fragment LXXXVI) que ces notes, de l'écriture de la sainte, se trouvaient sur la même feuille que la Relation LXI, gardée de son temps au désert de Saint-Joseph de la Isla.

(1) Cfr. Apoc., VIII, 4. — Cette dernière note ne se trouve pas dans l'autographe mentionné plus haut. Nous la donnons d'après la copie d'Avila et un autre manuscrit conservé au même monastère.

(2) *Fidelis autem Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (1 Cor., X, 13).



Rien n'arrive sans la volonté de Dieu. *Mon Père, vous êtes le char d'Israël et son conducteur*, disait Élisée à Élie (1).

(1) *Pater mi, currus Israel et auriga ejus.* (IV Reg., II, 12.) — L'autographe des avis rangés sous le n° V se gardait au xviii<sup>e</sup> siècle au monastère de Guadalajara. Il fut publié pour la première fois en 1657 au t. I des Lettres, sous le titre d'*Avis pour tirer du fruit des persécutions*. Avis VIII.

SUPPLÉMENT

À LA VIE DE SAINTE TÉRÈSE

ÉCRIT PAR M. M. M. M.



SEPTIÈME

A LA VIE DE SAINTE TÉRÈSE

SUPPLÉMENT

A LA VIE DE SAINTE TÉRÈSE

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME



# SUPPLÉMENT

## A LA VIE DE SAINTE TÉRÈSE

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME

---

### DERNIÈRES SEMAINES ET MORT DE SAINTE TÉRÈSE.

Dans sa Relation de l'année 1581, sainte Tèreise nous a fait connaître le repos profond et tout céleste où se trouva son âme durant la dernière période de son existence ici-bas. Par un contraste saisissant, cette période fut en même temps pour elle la plus féconde en négociations, en voyages, en labeurs, en souffrances de toutes sortes. A la fin de 1580, la sainte établit ses filles à Palencia; en 1581, à Soria. Cette même année 1581 vit la tenue du chapitre d'Alcala, où les déchaussés se constituèrent en province distincte, assemblée mémorable, préparée par les travaux et les sollicitudes de la réformatrice. L'année 1582 enfin fut marquée par la fondation de Burgos, longue et difficile entre toutes.

Tèreise n'ignorait pas que le terme de son exil approchait, et elle l'envisageait avec d'autant plus de sérénité et de joie, qu'un avenir prospère semblait assuré à son œuvre. En apprenant que le bref de séparation était accordé,

elle s'était écriée en levant les yeux au ciel : *A présent, Seigneur, je ne suis plus nécessaire en ce monde. Vous pouvez m'appeler à vous quand vous le voudrez* (1). Avec une maternelle affection, elle préparait ses filles à une séparation qu'elle savait prochaine. La mère Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville, nous en a laissé le témoignage dans son *Ramillete de mirra* : « Notre sainte mère nous écrivait à toutes sa joie et son impatience d'aller jouir de son Bien-Aimé, dans la persuasion qu'elle n'était plus nécessaire en ce monde. Dans une lettre qu'elle m'adressa, elle me disait : *Maintenant, ma fille, je puis redire les paroles du saint vieillard Siméon, car je vois l'ordre de la Vierge Notre-Dame dans l'état que j'ai souhaité. Ainsi je vous demande à toutes et je vous conjure de ne point adresser à Dieu des prières et des supplications pour la prolongation de mon existence. Laissez-moi aller jouir du repos, car je ne suis plus utile ici-bas.* »

La sainte prendra encore la plume pour tracer le récit de ses dernières fondations, mais elle ne confiera plus au papier le secret des faveurs divines. Ce seront les témoins au procès de canonisation qui nous diront quel doux rayonnement son âme, totalement possédée par son Dieu, projetait autour d'elle. Ils nous diront aussi comment, dans les dernières semaines de son pèlerinage, l'Époux divin sembla remplir jusqu'au bord la coupe d'amertume qu'il offrit à son épouse. Ils nous la montreront ensuite, débordante de tendresse et de joie, répondant avec empressement à l'appel de son Bien-Aimé et, libre des frayeurs comme des combats du redoutable passage, goûter déjà, au seuil de l'éternité, les mystérieuses délices de la patrie. Ils nous

(1) Manuscrit inédit du couvent de Palencia.

apprendront enfin de quels prodiges Dieu honora la virgine dépouille de sa servante, et par quelle merveille il la préserva des ravages du tombeau.

La fondation de Burgos épuisa les dernières forces de la sainte mère. Dieu, cependant, mêlait parfois de célestes douceurs à ses peines et à ses soucis accablants. Durant une nuit sans sommeil, elle fut visitée par les anges qui la réjouirent par une suave harmonie. La sœur Anne de Saint-Barthélemy, qui reposait dans une cellule voisine, entendit les divins accords (1). Le matin, entrant chez la sainte : « Ma mère, dit-elle, quelle excellente nuit vous avez eue ! » — *Eh ! ma fille*, répartit la sainte avec sa bonne grâce accoutumée, *la vôtre n'a pas dû être mauvaise, si vous avez entendu* (2).

(1) Anne de Saint-Barthélemy est la première sœur converse reçue dans la réforme. Née en 1550 à Almendral, dans le diocèse d'Avila, d'honnêtes cultivateurs, elle fut dès l'enfance l'objet de faveurs célestes. Elle entra en novembre 1570 au monastère de Saint-Joseph, et y fit profession en 1572. La sainte fondatrice ne tarda pas à s'attacher à cette âme candide et éminemment vertueuse, et lui demanda les services que réclamait son état d'infirmité. Vers la fin de sa vie, elle s'en fit même accompagner dans ses voyages, et la prit plus d'une fois pour secrétaire, lui ayant appris comme miraculeusement à écrire. La sœur Anne portait à sa sainte mère une affection et un respect sans bornes. Dieu lui réservait le privilège de soutenir entre ses bras, durant la longue extase de son dernier jour, sainte Tèrese mourante, et de recevoir son dernier soupir. Dans la suite, Anne de Saint-Barthélemy mit par écrit les souvenirs les plus touchants que lui fournirent ses voyages en compagnie de la sainte : c'est la relation inédite, conservée à Saint-Joseph d'Avila, que nous allons fréquemment avoir à citer. Elle écrivit aussi son autobiographie, où elle mêla d'intéressants détails sur la sainte et ses premières filles. En 1604 l'humble converse, aimée et révérée de tout l'ordre, fut choisie pour l'une des fondatrices du Carmel en France. Elle y reçut le voile noir, que la sainte mère avait désiré lui donner, et devint prieure de divers monastères. En 1611 elle passa en Flandre ; elle y fonda le couvent d'Anvers, où elle mourut en odeur de sainteté l'année 1626. En 1735, le pape Clément XII a déclaré ses vertus héroïques. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVII, cap. VIII-XXII, et Autobiographie de la vénérable sœur.)

(2) *Madre, que buena noche ha tenido ! — Pues, hija, no ha tenido*

Durant tout le cours de cette fondation, la sainteté, la sagesse, les surnaturelles énergies de Tèreſe brillèrent d'un ſi vif éclat, que ſes amis les plus dévoués ne l'abordaient qu'avec un reſpect mêlé de crainte et de vénération (1). Quant aux religieuſes qui avaient le bonheur de vivre dans ſon intimité, elles ſemblaient frappées ſurtout du reflet d'innocence et de ſimplicité qui marquait ſes derniers jours, et tout enſemble du ſoin que prenait le céleſte Époux de raſſaſier ſon ardent déſir des ſouffrances. Écoutez la ſœur Tèreſe de Jéſus, ſa nièce (2), et la ſœur Anne de Saint-Barthélemy, ſa fidèle compagne, nous le dire en leur naïf et touchant langage.

« Les vertus avaient atteint chez la ſainte mère un tel degré de perfection, a dépoſé la première, qu'on apercevait en toutes ſes actions et en toutes ſes paroles une ſimplicité et une candeur ſemblables à celles d'un enfant de deux ans. Elle paraissait revenue à cette première innocence où l'homme fut créé par Dieu dans le paradis terreſtre. Les moindres choſes qu'elle voyait, les plantes, les petites fleurs du jardin, juſqu'aux créatures inſenſibles formées par Dieu, amenaient ces paroles ſur ſes lèvres : *Béni ſoit Celui qui t'a créé!* Et elle m'apprenait à faire de même. J'ai remarqué encore que durant la période qui précéda ſa mort, quelles que fuſſent les infirmités ou les occupations qui l'accablaient, elle n'aurait jamais manqué de réciter ſon chapelet; toujours elle ſavait trouver le temps de le faire, même à minuit ou une heure du matin, et cela, avant d'ac-

*mala, ſi lo ha oido.* Une inſcription rappelle cette faveur dans la cellule de ſainte Tèreſe, encore conſervée au couvent de Burgos.

(1) Cfr. Dép. du docteur Manſo, depuis évêque de Calahorra. (Inform. de cette ville.)

(2) Voir t. I<sup>er</sup>, p. 30, quelques détails biographiques ſur la ſœur Tèreſe de Jéſus.



corder à son saint corps le moindre sommeil (1). »

La clôture venait d'être mise au couvent de Burgos. « Un jour que la mère était avec Notre-Seigneur, raconte à son tour la sœur Anne de Saint-Barthélemy, elle dit au divin Maître : *Seigneur, êtes-vous content maintenant?* Et elle en reçut cette réponse : *Ah! tu auras bientôt de plus grandes souffrances à endurer.* Elle ne comprit pas tout d'abord le sens de cette parole, mais les peines que lui occasionnèrent, depuis ce moment jusqu'à son arrivée à Albe, le mauvais état de sa santé et d'autres grandes croix qui vinrent l'assaillir, ne tardèrent pas à le lui dévoiler.

« Elle se demandait si elle devait s'éloigner de Burgos ou y demeurer davantage. Mais Notre-Seigneur lui dit de partir, ajoutant qu'elle n'avait plus rien à faire en ce lieu, puisque la fondation était terminée. Elle partit donc sans retard pour Palencia, et de là pour Medina, dans l'intention d'aller ensuite directement à Avila (2). »

« Tout ce voyage, fait remarquer la sœur, ne fut qu'un long martyre dont, pour de justes motifs, il n'est pas possible de donner actuellement le détail. Je me bornerai à rapporter une parole prononcée par la sainte, et qui dit beaucoup, vu son courage et son avancement spirituel. Elle avait, disait-elle, bien souffert dans le cours de sa vie, mais jamais elle ne s'était vue à ce point dans l'angoisse et l'affliction. Je n'en suis pas étonnée, car, je puis l'affirmer en toute vérité, on eût dit bien souvent que Dieu avait donné pouvoir aux démons de la tourmenter, et non seulement aux démons, mais encore aux personnes de toutes conditions qui avaient affaire à elle; ou pour parler plus

(1) Inform. d'Avila.

(2) En quittant Palencia, la sainte s'arrêta au couvent de Valladolid. On trouvera à la fin de ce volume, Docum. 15, les adieux et les dernières recommandations qu'elle adressa aux religieuses de ce monastère.

exactement, Dieu leur permettait d'embellir sa couronne. Oui, quand je rappelle à mon souvenir ce dont je fus alors témoin, j'en suis encore émue de tendresse et de compassion. Certes, j'ai bien vu réalisée la parole que Notre-Seigneur lui avait dite à Burgos : qu'elle aurait bientôt à passer par de plus grandes souffrances (1). »

« A Medina del Campo, la sainte trouva le père vicaire provincial, Antoine de Jésus, qui l'attendait pour lui dire d'aller à Albe. Malgré le haut degré d'obéissance auquel Dieu l'avait élevée, elle éprouva en présence de cette décision une peine extraordinaire, parce qu'elle y voyait l'effet des instances de la duchesse (2). »

Il y avait plus d'un an en effet que la sainte mère avait promis à doña Marie Enriquez de passer quelques jours auprès d'elle à son retour de Burgos (3). Mais alors son projet était de se rendre droit à Avila, accompagnée de sa nièce, d'y recevoir la profession de celle-ci, puis de se rendre seule auprès de la duchesse. Doña Marie Enriquez avait insisté auprès du père Antoine de Jésus pour hâter la venue de la sainte (4).

« Jamais, remarque la sœur Anne, je ne vis un ordre de ses supérieurs lui coûter autant (5). » Et la jeune Tère

(1) Relation inédite.

(2) Ibid.

(3) Lettre du 4 mars 1581.

(4) La duchesse d'Albe espérait que la présence de sainte Tèrese ferait descendre la bénédiction du ciel sur sa belle-fille sur le point de devenir mère. Mais la sainte n'avait pas encore atteint la petite ville ducale, qu'un messenger venu à sa rencontre lui apprit que la jeune duchesse avait donné le jour à un fils. *Dieu soit béni!* s'écria-t-elle avec son enjouement ordinaire, *la sainte ne sera plus nécessaire.* Fernandito, duc de Huescar, devait échapper de bonne heure aux dangers des grandeurs d'ici-bas : il s'envola vers le ciel à l'âge de dix-huit mois. (Cfr. P. Antoine de Saint-Joseph, Annot. de la Lettre VII du t. II.)

(5) Relation inédite.

de Jésus ajoute : « Non seulement elle se résigna, mais elle obéit avec une profonde paix et une promptitude entière (1). »

Une voiture envoyée par la duchesse attendait. La sainte mère y prit place, avec sa nièce et la sœur Anne de Saint-Barthélemy. Le père Antoine de Jésus les accompagnait. « Nous partîmes en voiture, continue la narratrice. Le voyage fut très pénible pour la sainte. A un petit village voisin de Peñaranda, ses souffrances et son épuisement devinrent tels, qu'elle tomba évanouie, ce qui nous jeta tous dans la désolation. Pour la remettre, nous n'avions à lui donner que quelques figes. Elle dut s'en contenter ce soir-là, car il n'y eut pas moyen de trouver un œuf dans tout le village. Voyant combien j'étais affligée de ne pouvoir la secourir en un pareil besoin, elle me consolait et me disait de n'avoir pas de peine, que ces figes étaient excellentes, que bien des pauvres n'avaient pas semblable douceur. Elle parlait ainsi pour me consoler, mais moi qui connaissais sa patience, sa résignation et le plaisir qu'elle prenait à souffrir, je comprenais qu'elle endurait bien plus qu'elle ne le laissait paraître. Pour tout dédommagement, nous atteignîmes le lendemain un nouveau village où nous ne trouvâmes d'autre mets que des choux, cuits avec quantité d'oignon. La mère en mangea, bien que cet aliment fût très contraire à son mal. Le même soir nous arrivions à Albe (2). » Il était six heures.

L'épuisement de la sainte ne lui permit pas de descendre au château : on alla droit au monastère. « Elle était si malade, qu'elle ne fut pas même en état de s'entretenir avec les religieuses. Elle avoua qu'elle se sentait

(1) Dép. jurid. déjà citée.

(2) Relation inédite.

brisée, qu'il lui semblait avoir tous les os rompus. C'était la veille de saint Mathieu (20 septembre). Néanmoins, depuis ce jour jusqu'à celui de saint Michel, elle resta debout malgré ses vives souffrances (1). »

Les intérêts des carmélites de Salamanque avaient été l'objet des préoccupations de sainte Térèse ces derniers mois. Elle s'était fortement opposée à l'achat d'une maison que la prieure de ce couvent avait en vue. Malgré la volonté nettement exprimée par la fondatrice, les religieuses crurent pouvoir passer outre. Le père Augustin des Rois, supérieur des carmes de Salamanque, apprenant que Térèse se trouvait à Albe, vint lui parler de cette affaire et tâcha d'excuser les coupables (2). La sainte, toute mourante qu'elle était, se montra d'une inflexible fermeté. A ses yeux, il ne s'agissait de rien moins que de maintenir pratiquement l'esprit de la réforme.

« Huit jours avant sa mort, a déposé le père Augustin, je restai avec elle la plus grande partie d'une soirée, au parloir du couvent d'Albe où elle mourut. Outre le désir de la voir, je souhaitais réconcilier avec elle les religieuses de Salamanque : j'habitais cette ville en qualité de recteur du collège des carmes déchaussés. Les religieuses avaient acheté pour leur monastère certaines maisons appartenant à un gentilhomme nommé Gonzalve de Monroy, tout près de la place du Marché. Elles avaient traité cette question par écrit avec la sainte mère, et celle-ci leur avait répondu que la situation de cette maison ne leur convenait pas, étant, disait-elle, trop bruyante pour leur vie de retraite et d'oraison. Malgré

(1) Relation inédite.

(2) Le père Augustin des Rois avait pris l'habit à Pastrana en 1570. Il mourut au passage d'une rivière, en mai 1596, peu après avoir déposé juridiquement pour la canonisation de la sainte.

cela, les religieuses, qui depuis quatorze ans habitaient une demeure de louage et ne trouvaient pas d'autre maison à vendre, se virent obligées d'effectuer l'acquisition, moyennant des arrhes montant à quatre cents ducats. J'allai donc intercéder pour elles auprès de la sainte mère, la priant de leur pardonner. Je lui représentai qu'elles n'avaient pu faire autrement, qu'elles s'étaient trouvées forcées par la nécessité. Je parlai trois heures et plus avec la mère, mais jamais je ne pus tirer d'elle autre chose sinon que les religieuses avaient mal fait de réaliser cette acquisition, que la maison, comme elle le leur avait dit déjà, ne convenait nullement à l'esprit de silence, de recueillement et d'oraison dont elles faisaient profession.

« Finalement, n'ayant plus rien à alléguer, je dis : « Eh bien ! ma mère, je reconnais que vous avez raison. Mais c'est chose faite ; or, à un fait accompli quel remède apporter ? Dès lors qu'il n'y en a point, que Votre Révérence console ses filles et ne les jette pas dans l'affliction. » Elle me répondit en ces propres termes : *C'est chose faite, mon fils ? Non, la chose n'est pas faite, et jamais elle ne se fera. Les religieuses ne mettront pas le pied dans cette maison, parce que telle n'est pas la volonté de Dieu et que cette maison ne leur convient pas.*

« Chose merveilleuse ! Le jeudi suivant, c'est-à-dire huit jours après, la sainte mère mourait, et au bout de ce même nombre de jours, l'affaire était entièrement rompue. Il semblait qu'il n'en eût jamais été question, et que rien de semblable ne se fût traité à Salamanque. Pourtant il y avait quatre ou cinq ans qu'on en parlait, et des deux côtés l'affaire avait été réglée entre les personnages les plus graves de la ville. Ce qui est surpren-

nant, c'est que personne depuis n'en a ouvert la bouche. Il ne fut plus question de cette maison, et les religieuses n'y mirent pas le pied. Elles s'installèrent dans une autre adossée à celle-là, en sorte qu'elles n'auraient eu qu'un mur à abattre pour y entrer. Quant aux quatre cents ducats, il leur fallut bien du temps pour les recouvrer (1). »

Le 29 septembre, fête de saint Michel, la sainte, après avoir communiqué avec les autres religieuses, dut s'aliter définitivement. Il y avait alors au monastère d'Albe une enfant de dix ou onze ans, fille d'Antoine Gaytan, que la sainte mère y avait admise par dispense spéciale et qui porta dans le Carmel le nom de Marianne de Jésus (2). Ce « petit ange », comme l'appelait la sainte, se tenait souvent auprès du lit de la malade. Un jour que son jeune cœur était en proie à l'inquiétude, dans la pensée que si la mère mourait, on ne la recevrait peut-être pas à la profession, celle-ci, donnant une dernière preuve de sa pénétration des esprits, lui passa sa main sur le visage, en disant : *Ne t'afflige pas, mon enfant. Tu feras profession ici* (3). La prophétie se réalisa plus de quatre ans après, et Marianne de Jésus devint dans la suite fondatrice du monastère de Terrassone.

Il y avait quelque temps que des signes surprenants et extraordinaires tenaient les religieuses d'Albe dans une vive émotion.

(1) Inform. de Séville, 1595.

(2) Antoine Gaytan avait rendu d'éminents services à la sainte dans ses fondations. Elle-même a déclaré qu'il pouvait à bon droit être regardé dans la réforme comme un fondateur. (*Fondations*, chap. xxi.) C'est à ce titre qu'elle admit sa fille, encore enfant, au monastère d'Albe. Dans sa lettre à Antoine Gaytan du 28 mars 1581, elle traite la question de la dot de *ese angelito*, et elle ajoute : « Sauf Casilde, Teresita et une petite sœur du père Gratien, aucune enfant n'a été reçue dans nos couvents, et je ne le permettrai pas. »

(3) Dép. de la sœur Anne de Saint-Étienne. (Inform. d'Albe.)

Plusieurs fois, depuis qu'on était entré dans l'année 1582, elles avaient vu des lumières dans le chœur, soit pendant la récitation des matines, soit pendant l'oraison. Durant l'été, avant l'arrivée de la sainte mère, elles entendaient souvent auprès d'elles, tandis qu'elles étaient réunies au chœur pour la prière, un faible et doux gémissement : et ce même gémissement, la sainte allait le faire entendre en rendant le dernier soupir. Deux sœurs avaient vu, l'une un rayon brillant comme le cristal passer devant la fenêtre de la cellule où elle mourut, l'autre, deux lumières resplendissantes briller à la fenêtre de la même cellule (1). « Un soir, avant la mort de notre sainte mère, a dit de son côté la sœur converse Catherine-Baptiste, comme j'étais en prière devant une croix qui se trouvait dans la cour intérieure du couvent, je levai les yeux au ciel. J'aperçus alors une étoile beaucoup plus grande que les étoiles ordinaires, qui descendit tout éclatante et alla se placer au-dessus de la chapelle principale de l'église. J'en fus émerveillée, et je racontai la chose avec admiration aux autres religieuses (2). »

L'heure de la délivrance n'était plus éloignée. Cependant, avant de goûter les joies qui précéderent pour elle l'éternelle réunion, la sainte devait éprouver les répugnances et l'angoisse. « Pendant les quelques jours qu'elle fut alitée, a déposé sa nièce, elle souffrit extraordinairement. Je l'ai vue plongée dans l'affliction, Dieu permettant qu'elle sentit très vivement ses maux et les autres incommodités qu'elle souffrait (3). »

(1) Dép. diverses.

(2) Dép. jurid. (Inform. d'Albe.)

(3) Dép. de la sœur Tèrese de Jésus.

Par moments, la pensée de son monastère de Saint-Joseph d'Avila, dont elle était prieure, venait préoccuper la sainte malade. Elle demandait à la sœur Anne de Saint-Barthélemy et à Teresita : *Comment achèterons-nous le pain qui manque pour Avila?* Et quatre ou cinq jours seulement avant de quitter la terre, elle disait à la sœur Anne : *Faites-moi le plaisir, ma fille, dès que vous me verrez un peu mieux, de me faire chercher une voiture très commune et de me lever pour que nous retournions à Avila* (1). Évidemment, si elle désirait regagner le monastère, c'était pour y mourir, car elle n'ignorait pas que sa dernière heure approchait : « Deux jours avant sa mort, dit encore la sœur Térèse de Jésus, elle déclara à la mère Anne de Saint-Barthélemy qu'elle mourrait de cette maladie, et que si elle ne le lui avait pas dit plus tôt, c'était pour ne point l'affliger (2). » Elle demanda ensuite à se confesser, et le fit au père Antoine de Jésus.

« Après cette confession, raconte la mère Marie de Saint-François, le père Antoine de Jésus, agenouillé devant elle, lui dit : « Ma mère, demandez à Dieu de ne pas vous enlever à nous maintenant. Ne nous quittez pas si tôt. » A quoi elle répondit : *Ne dites pas cela, mon père. Pourquoi parler ainsi? Je ne suis plus nécessaire en ce monde.* A partir de ce moment, elle ne se préoccupa plus de rien et ne songea qu'à mourir. A cinq heures du soir, veille de Saint-François, elle demanda le très saint Sacrement. Déjà elle était si mal, qu'elle ne pouvait se remuer dans le lit qu'avec le secours de deux religieuses. Le saint Viatique tardant à venir, elle se mit à dire à toutes les sœurs, les mains jointes et les larmes aux yeux : *Mes filles et mes dames, je vous*

(1) Dép. de la sœur Térèse de Jésus.

(2) Ibid.



*demande pour l'amour de Dieu de garder très soigneusement la règle et les constitutions. Si vous les gardez avec la ponctualité voulue, il n'est pas besoin d'autres miracles pour vous canoniser. Ne prenez pas garde au fâcheux exemple que cette mauvaise religieuse vous a donné, et pardonnez-le moi.*

« A cet instant le très saint Sacrement arriva, et tout abattue qu'elle était, elle se leva sur son lit, s'agenouilla sans l'aide de personne, et se serait même jetée hors du lit si on ne l'eût retenue. Son visage devint extrêmement beau et resplendissant. Tout enflammée de l'amour divin, avec de grandes démonstrations de ferveur et de joie, elle dit à Dieu des choses si hautes et si divines, qu'elles nous causaient à toutes beaucoup de dévotion. Entre autres, je lui entendis dire : *Mon cher Maître et mon Époux, l'heure désirée est donc venue! Il est temps de nous voir. Mon Bien-Aimé! Mon Maître! Il est temps de partir. Oh! oui, partons! Que votre volonté s'accomplisse. L'heure est arrivée pour moi de quitter cet exil, et mon âme va jouir pleinement de vous, qu'elle a tant désiré.* Si son supérieur ne l'avait arrêtée, en lui prescrivant par obéissance de garder le silence de crainte d'aggraver son mal, elle aurait poursuivi ces colloques.

« Quand elle eut reçu Notre-Seigneur, elle le remerciait avec effusion de l'avoir faite fille de l'Église et de lui permettre de mourir dans son sein. Elle répétait souvent : *Enfin, Seigneur, je suis fille de l'Église!* Elle lui demanda avec beaucoup de dévotion pardon de ses péchés, ajoutant qu'elle serait sauvée, grâce au sang de Jésus-Christ. Elle priaït les religieuses de l'aider efficacement à sortir du purgatoire, et redisait souvent ces versets : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum, etc. Ne projicias me a*

*facie tua, etc. Cor mundum crea in me, Deus* (1). Elle les redisait ensuite en espagnol (2). »

A l'entrée de la nuit, elle demanda l'Extrême-Onction. Elle la reçut à neuf heures du soir avec une grande dévotion, répondant elle-même aux psaumes et aux oraisons.

« Le père Antoine de Jésus lui ayant demandé ensuite si elle voulait que l'on portât son corps à Avila, elle répondit : *Jésus ! quelle question, mon père ! Dois-je avoir quelque chose en propre ? N'aura-t-on pas ici la charité de me donner un peu de terre ?* (3). » — « Une religieuse lui dit : « Vous avez bien raison, ma mère, car Notre-Seigneur « n'a pas eu de demeure à lui. » La sainte répondit : *Ah ! que vous avez bien dit, ma mère ! Vous m'avez fait grand plaisir* (4). »

« Toute cette nuit elle répéta les mêmes versets. Au matin du jour de saint François, vers sept heures, elle se coucha sur le côté comme les peintres représentent la Madeleine, le visage tourné vers les religieuses et tenant un Christ entre les mains. Son visage était très beau et tout enflammé. Je ne lui avais jamais vu une plus grande beauté en sa vie ; les rides s'en étaient allées je ne sais où, et cependant elle en avait beaucoup, vu son âge et ses continuelles maladies. Elle resta ainsi en oraison, dans une quiétude et une paix profondes, donnant quelques marques extérieures tantôt de confusion, tantôt d'admiration, comme si on lui parlait et qu'elle répondit. Tout cela se passait dans une parfaite sérénité et était accompagné de merveilleux chan-

(1) Le sacrifice que Dieu désire, c'est une âme pénétrée de douleur. Ne me rejetez pas de devant votre face. Créez en moi un cœur pur, ô mon Dieu. (Ps. L.)

(2) Inform. de Medina del Campo.

(3) Dép. de la mère Marie de Saint-François.

(4) Dép. de la sœur Catherine-Baptiste, déjà citée.

gements en son visage, qui paraissait ardent et enflammé comme un astre. Par moments, elle répandait un parfum très pénétrant. Ainsi, toujours en oraison, pleine d'allégresse et de joie, la physionomie souriante, elle poussa d'une manière presque imperceptible trois gémissements pleins de douceur et de dévotion, comme en pousserait une personne unie à Dieu dans l'oraison, et elle rendit son âme à Notre-Seigneur. Son visage devint admirablement beau, il brillait comme un soleil embrasé (1). » Il était neuf heures du soir.

« Une religieuse de cette maison, la sœur Catherine de la Conception (2), attesta avoir vu, au moment où la sainte rendit le dernier soupir, une procession de personnes vêtues de blanc et toutes resplendissantes, entrer dans sa cellule. Une autre religieuse dit avoir vu sortir de sa bouche, à l'instant de sa mort, une colombe très blanche (3). »

Le même jour, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, la mère Casilde de Saint-Ange, plus tard prieure du monastère de Valladolid, avait été favorisée d'une vision céleste. Elle avait aperçu dans le ciel sa sainte mère, qu'elle croyait encore en vie, et le patriarche d'Assise, saint François, couronnés d'une gloire égale (4). Tandis que sainte Tèreze expirait à Albe, une autre religieuse de Valladolid avait vu au milieu d'une grande splendeur les cieux ouverts, semblant attendre l'entrée d'une âme sainte dans la gloire (5). Le soir, la sainte se montrait resplendissante à la fondatrice du monastère d'Albe, Tèreze de Laiz, à la

(1) Dép. de la mère Marie de Saint-François.

(2) La sœur Catherine de la Conception était infirmière de la sainte à Albe.

(3) Dép. de la mère Catherine de Saint-Ange. (Inform. d'Albe.)

(4) Dép. de la mère Casilde de Saint-Ange. (Inform. de Valladolid.)

(5) Dép. de la sœur Françoise de Jésus. (Inform. de la même ville.)

comtesse d'Osorno et à Jean Casademonte, l'un de ses amis de Saragosse. Le lendemain, elle apparaissait à la prieure de Veas (1). Un peu après, à la mère Anne de Jésus, prieure de Grenade (2), et à beaucoup d'autres.

Sainte Térése avait quitté la terre le soir du 4 octobre 1582. Née le 28 mars 1515, elle était âgée de soixante-sept ans, six mois et sept jours. Elle avait passé quarante-sept ans dans l'ordre du Carmel, près de vingt-sept sous la règle mitigée, au monastère de l'Incarnation, plus de vingt sous la règle primitive, dans les divers monastères qu'elle avait fondés. Depuis longtemps, elle avait été surnaturellement avertie du temps où elle quitterait l'exil : elle avait écrit dans son bréviaire une révélation relative à l'époque de sa mort, et remontant au mois de novembre 1569 (3). En 1574, ses filles de Ségovie se désolant de la voir malade, elle leur avait dit : *Ne vous affligez pas, je ne mourrai que dans huit ans* (4). En 1579, comme on parlait de remèdes à lui appliquer : *Pour trois années que j'ai encore à vivre, s'écria-t-elle, à quoi bon se donner tant de peine* (5)?

(1) Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xxix.

(2) Dép. de la V. Mère.

(3) Voir Relation IV.

(4) Dép. de la mère Agnès de Jésus. (Inform. de Ségovie.)

(5) Dép. de la mère Isabelle de Jésus. (Inform. de Salamanque.) — Au témoignage de plusieurs religieuses d'Albe, le père Ambroise Mariano leur assura avoir appris de la sainte elle-même que Dieu lui avait révélé qu'elle mourrait à Albe. Au dire de l'une d'elles, le père Bañez affirma la même chose en chaire. (Dép. de la mère Marie de Saint-François, déjà citée.) Ribera assure qu'outre le père Mariano, doña Marie Enriquez et d'autres personnes encore avaient entendu la sainte mère leur annoncer que sa mort arriverait à Albe. (Lib. IV, cap. v.) Sainte Térése savait donc tout à la fois et le lieu et le temps de sa mort. Mais quand il s'agissait de décisions à prendre, d'œuvres à accomplir, elle faisait abstraction des révélations. Sa correspondance montre avec évidence qu'elle formait des projets pour tout l'hiver et même au delà, qu'elle avait dessein de se rendre à Salamanque pour y régler

Le corps inanimé de la séraphique Tèrese restait merveilleusement flexible, il répandait le plus suave parfum. L'âme bienheureuse qui l'avait habité venait à peine de le quitter, et déjà ces restes précieux recevaient de Dieu la puissance d'opérer des prodiges. « Quand notre sainte mourut, a déposé la sœur Catherine-Baptiste, j'étais entièrement privée depuis quatre mois du sens de l'odorat. Les religieuses me parlaient de l'excellent parfum qui se dégageait de son corps et qui obligeait même, par son intensité, à ouvrir la fenêtre de sa cellule. Sans rien sentir, je m'approchai pour lui baiser les pieds. Au même instant, je respirai comme toutes les autres un très suave parfum et jusqu'ici, grâce à Dieu, j'ai conservé le sens de l'odorat très entier (1). » Deux autres religieuses, qui souffraient d'infirmités douloureuses, s'en trouvèrent soudainement délivrées, la première en baisant, elle aussi, les pieds de la sainte, la seconde en appliquant sa main inanimée à son front et à ses yeux.

Par suite de la réforme du calendrier romain, le jour suivant se trouvait être le 15 octobre. Quand l'aube parut, les religieuses, à leur grand étonnement, aperçurent chargé de fleurs un amandier à demi mort, voisin de la cellule où venaient de se passer de si grandes choses. « Il y avait devant la cellule de notre sainte mère, raconte la mère Catherine de Saint-Ange, un petit champ dans lequel se trouvait un arbuste. Le matin même qui suivit la mort de notre sainte, il parut couvert de fleurs. Nous en fûmes toutes fort surprises, parce que ce n'était pas la saison où

l'acquisition d'une maison, puis à Madrid pour y réaliser une fondation projetée depuis longtemps. (Lettres à la mère Marie de Saint-Joseph, à la mère Thomassine-Baptiste, au père Gratien, à la mère Anne des Anges, à la mère Catherine du Christ, des 14 juillet, 9 août, 1<sup>er</sup>, 2 et 17 septembre 1582.)

(1) Inform. d'Albe.

les arbres sont en fleurs, et qu'en outre, celui-là était sec et en fort mauvais état (1). »

C'était la vénérable sœur Anne de Saint-Barthélemy qui avait soutenu la sainte durant les heures de son agonie. Ce fut elle qui ensevelit pieusement son corps, et la revêtit de l'habit religieux qu'elle devait porter dans le tombeau (2). Les funérailles eurent lieu le lendemain, qui était un vendredi. Don Sanche Dávila, depuis évêque de Jaen, qui avait eu avec la sainte mère des relations particulièrement intimes, était présent. Après la messe solennelle, les religieuses déposèrent le corps sur le seuil du monastère, où il fut reçu des ecclésiastiques et des fidèles accourus en grand nombre. « Le corps inanimé de notre sainte, raconte la mère Marie de Saint-François, exhalait une excellente odeur. La porte conventuelle étant ouverte, et nous toutes présentes, avec nos voiles et des cierges blancs, le seigneur don Sanche Dávila et les gentilshommes, les ecclésiastiques, les membres des ordres religieux et militaires, ainsi que les gens du peuple, ne lui eurent pas plutôt baisé les pieds, qu'ils s'arrêtèrent à considérer ces pieds, resplendissants comme la nacre, et se dirent les uns aux autres : « Messieurs, il y a ici quelque chose de céleste. Ne remarquez-vous pas le parfum tout divin que répand cette sainte? Approchez, approchez et sentez. » A cet instant, un pauvre homme, serviteur du couvent, s'avança, et après avoir baisé les pieds, il éleva la voix devant toute l'assistance, et battant des mains, s'écria : « Mon Dieu ! messieurs, mais les pieds de cette sainte sentent les limons, les citrons, les oranges et le jasmin (3)! » Tout le monde était dans

(1) Dép. déjà citée.

(2) Dép. de la sœur Anne de Saint-Barthélemy. (Inform. d'Avila, 1595.)

(3) Dép. déjà citée.

l'admiration de voir un homme aussi simple si bien constater la merveille.

Le cercueil, couvert d'une étoffe brochée d'or, fut transporté dans l'église et descendu dans la sépulture qu'on lui avait préparée sous la grille du chœur des religieuses. A l'époque où l'on construisait ce chœur, et alors qu'on se disposait à faire de forme carrée la grille qui donnait sur l'église, la sainte avait dit : *Non, il faut une arcade, parce qu'on doit y placer le dépôt.* Les religieuses ne comprirent point ces paroles. Elle pensèrent que leur sainte mère voulait parler d'un dépôt appartenant aux fondateurs. Mais ce dépôt n'y fut jamais placé. L'arcade était destinée à recevoir un dépôt incomparablement plus précieux : le corps virginal de la sainte (1).

Les religieuses d'Albe, tremblant que leurs sœurs d'Avila ne réclamassent la dépouille de leur mère, firent jeter sur le saint corps une quantité considérable de chaux, afin que les chairs fussent promptement consumées (2). On y jeta aussi de l'eau, en vue d'activer la décomposition (3). On chargea ensuite le cercueil d'une énorme quantité de terre, de briques et de pierres, qui ne devait pas tarder — on le reconnut plus tard — à le rompre dans sa partie supérieure et à pénétrer à l'intérieur. Cette mesure venait de la fondatrice du couvent. « Tèreise de Laiz le voulut ainsi, remarque Anne de Saint-Barthélemy, et personne ne put l'en dissuader : il lui semblait que grâce à ce poids dont elle chargeait le corps de la sainte, elle avait moins à craindre qu'on le lui enlevât (4). » Cela

(1) Cfr. Ribera, lib. IV, cap. v.

(2) Dép. de la sœur Anne de Saint-Barthélemy.

(3) Cfr. Mémoire adressé par Yepès à Louis de Léon et *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xxx.

(4) Relation inédite.

fait, on fit maçonner la sépulture avec toute la solidité possible; deux ouvriers passèrent deux jours à ce travail (1).

PORTRAIT DE SAINTE TÉRÈSE D'APRÈS RIBERA ET YEPÈS

« La mère Tèreſe , a écrit Ribera, était d'une taille avantageuse. Belle dans sa jeunesse, elle paraissait encore fort bien dans son âge avancé. Elle avait de l'embonpoint et la peau blanche, le visage rond et plein, d'une belle dimension et bien proportionné. Son teint était blanc et rose; quand elle entrait en oraison, il s'enflammait et la rendait extrêmement belle. Tout dans son visage respirait la pureté et la paix. Ses cheveux étaient noirs et frisés, son front large, uni et bien fait; les sourcils châtons, longs et assez épais, peu arqués, mais plutôt droits. Les yeux étaient noirs, ronds, un peu à fleur de tête, par manière de dire, et je ne sais vraiment comment m'expliquer mieux. Ils n'étaient pas grands, mais très bien placés, vifs et gracieux : quand elle riait, ils respiraient la gaité et la joie, et d'autre part, quand elle voulait donner à son visage une expression de gravité, ils devenaient extrêmement graves. Le nez était petit et peu saillant vers le milieu; l'extrémité en était ronde et légèrement inclinée vers le bas; les narines arquées et petites. La bouche, ni grande ni petite; la lèvre supérieure, mince et droite; la lèvre inférieure, forte et un peu tombante, gracieuse et bien colorée. Les dents étaient très belles, le menton bien fait, les oreilles ni petites ni grandes, le cou large et peu élevé, plutôt un peu rentré; les mains petites et fort jolies. Elle avait au visage, du

(1) Cfr. Mémoire de Yepès, déjà cité.



côté gauche, trois petits grains de beauté qui lui donnaient beaucoup de grâce : le premier plus bas que la moitié du nez, le second entre le nez et la bouche, et le troisième au-dessous de la bouche. Je tiens ces détails de personnes qui l'ont considérée souvent avec attention, et plus à loisir que je n'ai pu le faire. L'ensemble de sa personne était très agréable, sa démarche gracieuse. Elle avait tant d'amabilité et de douceur, qu'elle plaisait généralement à tous ceux qui la regardaient (1). »

Yepès donne de sainte Térése un portrait tout conforme à celui de Ribera. Il ajoute les détails suivants :

« Par moments on croyait voir sortir de ses yeux et de son front comme des rayons de splendeur, qui imprimaient le respect à ceux qui la considéraient... Lorsqu'elle recevait Notre-Seigneur, et avant même d'avoir avalé la sainte hostie, son visage devenait d'une beauté extraordinaire et d'une couleur transparente; on y remarquait alors tant de majesté et de gravité, que j'en éprouvais un sentiment de révérence profonde. Il était aisé de voir quel hôte elle avait reçu et quel accueil elle lui faisait (2). »

Cinq ans avant sa mort, sainte Térése, sur l'ordre du père Jérôme Gratien, son supérieur, avait dû laisser reproduire ses traits par un convers qui avait quelques connaissances rudimentaires de la peinture, le frère Jean de la Misère. La sainte avait alors soixante et un ans. Elle se trouvait au monastère de Séville, et le frère était précisément occupé à exécuter une peinture dans le cloître intérieur. Quand le portrait fut achevé, Térése s'écria,

(1) Lib. IV, cap. I.

(2) *Vie*, lib. II, cap. xxxviii, et Mémoire à Louis de Léon. Yepès rencontra la sainte mère à Osma en août 1581, et il eut en cette circonstance la consolation de la communier.

dit-on : *Dieu vous pardonne, frère Jean! Vous m'avez faite laide et chassieuse* (1)!

La toile du frère Jean de la Misère se conserve encore à Séville. Évidemment elle ne dénote pas un habile artiste, et l'on peut regretter avec Ribera qu'on n'ait pas choisi, pour reproduire les traits de la grande sainte, le premier peintre d'Espagne. Mais d'autre part, il est clair que sans le frère Jean, il n'y eût pas eu de portrait, le père Gratien ayant formellement déclaré que dans d'autres conditions, ni lui ni la sainte mère ne se seraient prêtés à semblable travail (2). Au reste, il faut reconnaître, avec Ribera encore, que, malgré ses défauts, cette œuvre naïve reste « un bon portrait ». Volontiers nous dirions avec un écrivain moderne, qui a longuement contemplé la toile de Séville : « Dans ce portrait empreint d'une majesté douce, d'une gravité auguste, c'est surtout la fondatrice, la réformatrice que je retrouve, et l'une et l'autre se délassant de l'œuvre achevée, dans la confiante méditation d'une entreprise nouvelle... Pour peu que l'on suive la direction du regard pénétrant, il vous mène si loin et si haut, que tout le visage en prend aussitôt une expression nouvelle. Au lieu d'une ressemblance matérielle des traits, c'est bien l'âme que nous avons... Toute l'ardeur d'une vie héroïque a passé et brûlé encore dans ces yeux. Mais, à la sérénité de ce visage, à ces traits calmes et reposés, on sent que tous les doutes, toutes les alarmes ont cessé, et que la pleine possession de Dieu est devenue la récompense imperdable de tant de larmes et de prières (3). »

(1) *Peregrinación de Anastasio*, Dial. XIII.

(2) *Declamacion de las virtudes de la madre Teresa*, III<sup>e</sup> Parte.

(3) *Études sur l'Espagne*, par Antoine de Latour.

## CONSERVATION MIRACULEUSE DU CORPS DE SAINTE TÉRÈSE

Dieu avait résolu de préserver de la corruption du tombeau le corps qui avait été le fidèle compagnon d'une âme si sainte, et qui devait occuper avec elle une place si éminente dans la gloire. Des reconnaissances et des constatations successives vinrent de siècle en siècle donner l'assurance de ce prodige.

Les religieuses d'Albe, en peine de la manière précipitée et, en quelque sorte, peu respectueuse, dont le corps de leur mère avait été confié à la terre, virent leurs sollicitudes et leur émotion s'accroître, lorsqu'elles entendirent des coups résonner par moments au fond du sépulcre et sentirent des parfums monter de la tombe.

Près de deux ans s'étaient écoulés depuis la mort de la sainte, lorsque le père provincial, Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, vint au monastère d'Albe, accompagné du père Christophe de Saint-Albert, pour y faire la visite canonique. « Les sœurs le pressèrent vivement d'ouvrir le sépulcre, raconte Anne de Saint-Barthélemy; elles étaient fort en peine, disaient-elles, de l'état où se trouvait le saint corps (1). » Le provincial céda à leurs prières et, aidé de son compagnon, se mit en devoir de dégager le cercueil. « Ils disent, continue la sœur Anne, qu'il était tellement chargé de pierres et d'autres matériaux, qu'il leur fallut quatre jours pour enlever tout ce qui le couvrait. Ils trouvèrent le saint corps plein de terre, par suite de la rupture du cercueil, et si maltraité qu'il faisait peine à voir. Ils assurent qu'il était aussi frais que si la mère venait

(1) Relation inédite, déjà citée.

de mourir, mais gonflé par l'humidité et couvert de mousse, ainsi que les vêtements, lesquels se trouvaient entièrement pourris. Malgré cela, le corps était exempt de toute corruption et entier, sans qu'aucune partie se trouvât entamée. Non seulement il ne répandait nulle mauvaise odeur, mais on sentait s'en exhaler un excellent parfum. » Ceci se passait dans le courant de l'année 1584 (1).

Les deux religieux vénérèrent d'abord à genoux les précieux restes, puis ils les dégagèrent de la terre qui s'y était attachée. Après le miracle de l'incorruption du corps, et celui du parfum céleste qui embaumait jusqu'aux pierres et à la terre du tombeau, on en remarqua bientôt un troisième : une huile merveilleuse décollait des membres avec abondance, elle imbibait les vêtements et la terre elle-même (2). Le corps fut placé dans une nouvelle caisse

(1) La sœur Anne de Saint-Barthélemy, dans la Relation inédite que nous avons citée, a écrit que cette première reconnaissance du corps eut lieu neuf mois après la mort de la sainte, et cette donnée a été suivie par Ribera qui, manifestement, a eu la relation entre les mains. Il est avéré cependant, par une attestation authentique du père Gratien lui-même (12 mars 1587), attestation dont l'autographe se garde encore au monastère des Carmélites déchaussées de Lisbonne, que cette première reconnaissance des reliques de la sainte eut lieu *en 1584, deux ans après l'ensevelissement*. Le père Gratien ne pouvait se méprendre sur la date d'un événement qu'il attestait au bout de trois ans seulement, et où lui-même avait joué le rôle principal. Au contraire, on a dû plus d'une fois constater que la mémoire d'Anne de Saint-Barthélemy n'était pas toujours parfaitement fidèle. Au reste, dans sa déposition juridique donnée pour la canonisation de la sainte (Inform. d'Avila, 1595), la vénérable sœur n'est pas aussi affirmative que dans sa relation manuscrite. Elle y dit que le saint corps resta en terre : *« nueve meses poco mas y menos : neuf mois environ, et elle prend soin d'ajouter : le parece á este testigo : il me semble.* On trouvera l'attestation du père Gratien à la fin de ce volume, Docum. 17.

(2) Le père Diego de Yanguas obtint la ceinture de cuir avec laquelle sainte Térèse avait été enterrée, et en fit présent à la mère Isabelle de Saint-Dominique, alors prieure de Ségovie. Cette vénérable mère l'emporta dans la suite à la fondation de Saragosse (1588). Elle-même a déclaré dans sa 2<sup>e</sup> déposition juridique avoir vu plus d'une fois découler de cette ceinture une liqueur assez semblable à de l'huile. Elle raconte qu'un jour, se trouvant accablée de douleur à cause des tribulations survenues à plusieurs mem-

et déposé au même lieu, mais non plus à la même profondeur (1). Le tout se fit dans le plus grand secret, afin de ne pas éveiller l'attention du duc et des duchesses d'Albe.

Avant de rendre le saint corps à la terre, le père Gratien avait détaché la main gauche et le doigt auriculaire de la main droite (2). Il garda ce dernier comme un cher trésor, qui ne devait plus le quitter jusqu'à son dernier soupir; quant à la main gauche, il la déposa, enveloppée de soie, dans un coffret bien fermé, où il plaça également la clef du sépulcre, et il porta ce coffret aux religieuses d'Avila, en prenant toutes les précautions possibles pour leur laisser ignorer ce qu'il contenait. Son intention était de le leur laisser, dans le cas où les précieuses dépouilles resteraient à Albe; si, au contraire, elles étaient reportées à Avila comme il le désirait, il rendrait au monastère d'Albe la main ainsi séparée (3). Les religieuses d'Avila placèrent le coffret dans un angle de leur chœur.

Le père Gratien avait compté sans la sainte mère. A Avila, elle apparaissait un soir, resplendissante de lumière, à la sous-prieure, Anne de Saint-Pierre, au moment où celle-ci entrait au chœur pour y prier; étendant la main

bres de son ordre, et vénérant cette relique avec une dévotion toute particulière, elle en vit sortir des gouttelettes de sang (Inform. d'Avila, 1610). Ces tribulations étaient, sans doute, celles qui atteignirent le père Gratien et plusieurs carmélites, sous le gouvernement du père Doria. Car, d'autre part, le père François de Sainte-Marie nous assure que cette même ceinture transpira du sang au jour et à l'heure de l'expulsion du père Gratien. (*Reforma de los Descalzos*, t. II, lib. VIII, cap. xvi.) Yepès, qui écrivait en 1599, parle aussi de cette ceinture comme miraculeuse : il dit qu'on en voit encore sortir des gouttes d'huile, et que Notre-Seigneur a opéré par son moyen beaucoup de prodiges. (Lib. IV, cap. II.)

(1) Ribera, lib. V, cap. 1.

(2) Cfr. Dép. jurid. de la sœur Anne de Saint-Barthélemy, et Correspondance inédite du père Gratien.

(3) Attestation du père Gratien, du 12 mars 1587.

vers le coffret, elle lui disait : *Ce qui est renfermé là me tient extrêmement au cœur, car c'est ma propre main* (1). A Albe, elle se montrait en songe à sa nièce Béatrix, comme sortant de son sépulcre et privée d'une de ses mains (2). Cependant le père Gratien éludait les questions pressantes de la prieure d'Avila, et les religieuses d'Albe, liées par la défense de leur supérieur, refusaient de répondre à celles de Béatrix. A quelque temps de là, le père Gratien, sous prétexte de reprendre la clef du sépulcre, redemandait le précieux coffret et en retirait la main, qu'il trouva odoriférante et baignée d'huile. Il l'emporta avec lui en Portugal, et se décida ensuite à en faire don au monastère de Lisbonne, où elle opéra plusieurs miracles. La sainte main

(1) Attestation du père Gratien, déjà citée. — Dans le même temps. la prieure, Marie de Saint-Jérôme, chaque fois qu'elle demandait mentalement à sa sainte mère sa bénédiction, apercevait une main se levant pour bénir; plusieurs religieuses, affligées ou tentées, retrouvaient auprès du mystérieux coffret une entière sérénité. (Ibid.)

(2) Béatrix de Ahumada, durant la vie de la sainte, avait résisté aux offres pressantes que celle-ci lui avait faites de la revêtir de l'habit de carmélite déchaussée. Après sa mort, la grâce sollicitait plus vivement la jeune fille. Hésitante encore, elle faisait une neuvaine au sépulcre de sa tante et entrait chaque jour à l'intérieur du monastère, à la suite de la jeune duchesse d'Albe, munie à cet effet d'un bref de Rome. Béatrix a rapporté elle-même un songe merveilleux qu'elle eut alors. Tandis qu'elle se croyait auprès du sépulcre, elle vit la sainte mère en sortir le visage serein. Toute joyeuse, elle lui demanda : « Ma tante, comment pourrai-je être religieuse? Il me faudra toujours être triste. Dites-moi donc si je serai heureuse. » Elle ajoute : « Ma tante me répondit : *Je t'assure que tu le seras*, et elle se recoucha. Je vis qu'il lui manquait une main : j'ignorais que cette main lui faisait défaut. Comme je n'avais pas envie d'être religieuse, je pris cela pour un songe. » Quelques jours plus tard, Béatrix, victorieuse d'elle-même, prenait l'habit au monastère d'Albe. On la conduisit sans tarder au sépulcre de sa tante. Se souvenant du songe qu'elle avait eu, elle demanda aux religieuses s'il manquait une main au saint corps. Le silence de celles-ci accrut ses soupçons. Peu après, elle apprit que le père Gratien venait effectivement d'en détacher une main. Ce fait, joint au bonheur que, contrairement à son attente, elle goûtait sous la bure du Carmel, lui fit comprendre que le songe venait du ciel. (*Reforma de los Descalzos*, t. V, lib. XXI, cap. xxxii.)

ne demeura pas longtemps entière. Le doigt auriculaire en fut détaché pour être envoyé au père Nicolas Doria, devenu provincial le 10 mai 1585 (1). Yepès obtint une phalange du doigt annulaire de la même main (2).

La merveilleuse incorruption du corps de sainte Térèse fut tenue secrète pendant plus d'une année. Mais Dieu ne voulait pas laisser renfermé dans le secret des cloîtres le privilège qu'il accordait à son épouse. Le 18 octobre 1585, le nouveau provincial, Nicolas Doria, tenait son chapitre général à Pastrana. Don Alvaro de Mendoza, alors évêque de Palencia, députa auprès du chapitre don Jean Carillo, trésorier de la cathédrale d'Avila, pour sommer les pères de tenir l'engagement pris par le provincial précédent, Jérôme Gratien, de faire transporter le corps de la sainte mère à Avila, en quelque lieu que Dieu l'eût rappelée à lui (3). Les pères capitulaires accédèrent volontiers à un désir qu'ils partageaient. Ils décidèrent que le corps serait transporté secrètement d'Albe à Avila.

« Le jour de saint Luc (18 octobre) de l'année 1585, a déposé une religieuse d'Albe, nous étions toutes réunies pour la récréation dans la cellule où était morte notre sainte

(1) Attestation du 12 mars 1587. — Le père Gratien, passant par le monastère de Malagon, montra ce doigt aux religieuses, qui constatèrent avec admiration le parfum qui s'en dégagait. Parmi elles se trouvait une sœur converse peu dévote à la sainte, qui lui avait adressé pendant sa vie plusieurs réprimandes : « Ce doigt sent bon ? dit-elle. Il me semble au contraire qu'il sent mauvais. » Aussitôt la sainte relique exhala une odeur si pénétrante que la sœur en tomba à terre, presque privée de sentiment. « Ah oui ! dit-elle, il sent bon, et ce n'est pas peu de chose ! » (Yepès, lib. IV, cap. II.)

(2) Mémoire adressé à Louis de Léon.

(3) C'était une des conditions mises par don Alvaro de Mendoza au changement de juridiction du monastère d'Avila. (Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. IV, cap. xxvi.) Don Jean Carillo avait été grand vicaire de don Alvaro de Mendoza quand celui-ci occupait le siège d'Avila. C'est à lui que nous devons de connaître l'impression produite sur l'évêque par son premier entretien avec sainte Térèse avant la fondation de Saint-Joseph. (Voir p. 65.)

mère, lorsqu'on entendit au tour de la sacristie, qui donne sur le chœur d'en bas où elle était enterrée, trois coups répétés trois fois, c'est-à-dire neuf en tout, à un certain intervalle (1). Toutes troublées, nous nous demandions s'il y avait quelqu'un dans l'église. On alla voir; il n'y avait personne. Le jour de sainte Catherine suivant (25 novembre), arrivèrent les pères Grégoire de Nazianze, vicaire provincial, et Jérôme Gratien, dans l'intention d'emporter le corps (2). Nous leur racontâmes le bruit que nous avions entendu : ils nous dirent qu'à ce moment même, on signait les patentes ordonnant d'enlever le corps et de le porter à Avila. Nous comprîmes que c'était un avertissement que nous avait donné notre sainte mère (3). »

Les deux religieux notifièrent à la prieure et à trois religieuses anciennes, sous le sceau du secret, l'ordonnance du chapitre. A neuf heures du soir, ils pénétrèrent dans l'église. « Ils trouvèrent de nouveau les vêtements à demi pourris, mais le saint corps aussi exempt de corruption que la première fois, bien qu'un peu plus sec. Il répandait une excellente et admirable odeur (4). »

L'ordonnance portait qu'on détacherait et qu'on laisserait au couvent d'Albe le bras gauche, dont la main se trouvait déjà séparée, celui que la sainte s'était cassé à Avila en 1577. C'est avec une vive émotion que le père Grégoire de Nazianze plaça le couteau sous le bras de la sainte mère, pour le couper : aucun sacrifice, assure-t-il, ne lui

(1) Il était sept heures et demie du soir. (Cfr. Ribera, lib. V, cap. 1.)

(2) Le père Grégoire de Nazianze était vicaire provincial de la Vieille-Castille. Le père Gratien avait été nommé aux mêmes fonctions pour la province de Portugal. — D'après Ribera et Yepès, ce serait la veille de Sainte-Catherine, 24 novembre, et non le 25, que les deux religieux seraient arrivés à Albe.

(3) Dép. de la sœur Constance des Anges. (Inform. d'Albe.)

(4) Relation inédite de la sœur Anne de Saint-Barthélemy.



coûta autant en toute sa vie. Sa surprise fut extrême lorsque, sans le moindre effort, le bras se trouva tranché : l'os apparut blanc, la chair vermeille, l'épaule ferme et pleine, comme si la sainte venait d'expirer. Les religieux, enveloppant respectueusement leur précieux fardeau, quittèrent en hâte le monastère. Les carmélites récitaient matines, lorsqu'une excellente odeur envahit soudain le chœur. Se doutant de leur malheur, elles coururent désolées au sépulcre de leur mère, mais elles n'y trouvèrent plus que le bras et un linge teint de sang. Quant aux religieux, ils étaient déjà loin. Le trésorier Carillo et Julien d'Avila, chapelain de Saint-Joseph, tous deux députés de don Alvaro de Mendoza, les accompagnaient (1).

Grande fut la joie des carmélites d'Avila à l'arrivée des saintes dépouilles. Grande fut surtout l'émotion de la fidèle compagne de la sainte, Anne de Saint-Barthélemy. « Je vis alors le saint corps, dit-elle dans sa déposition juridique, je le touchai de mes mains. J'enlevai la terre qui s'y était attachée, et lui retirai les habits que je lui avais mis lorsque je l'ensevelis à Albe. Toutes les parties des vêtements qui ne touchaient point au corps, tombaient en pièces et se réduisaient à rien ; mais celles qui adhéraient aux chairs étaient telles que le jour où on l'en

(1) Le père Diego de Yanguas avait été prévenu par le père Grégoire de Nazianze de ce qui se préparait. Il se rendit à Albe afin de profiter de cette occasion inespérée de vénérer le saint corps. « On le lui montra, raconte la mère Isabelle de Saint-Dominique, dans l'hôtellerie où s'étaient arrêtés les pères. Il le vit, à sa grande consolation, parfaitement intact. Il ne lui manquait que le bras que le père Grégoire de Nazianze venait de lui couper pour le laisser au monastère d'Albe. Le corps était préservé de toute corruption, et répandait une très agréable odeur. La couleur en était belle ; le visage seulement portait une légère tache, provenant du voile noir avec lequel il avait été enterré. » (2<sup>e</sup> Dép. déjà citée.)

avait revêtu (1). Le saint corps répandait une odeur très forte et très agréable. Il lui manquait seulement un bras, qu'on lui avait coupé à Albe, et un doigt de l'autre bras. A l'endroit où le bras avait été coupé, la chair était intacte et couleur de datte; il en découlait une sorte d'huile. »

Le monastère de Saint-Joseph était en fête. « On alluma quantité de lumières, raconte encore la sœur Anne. Le couvent, ainsi illuminé, paraissait un ciel. La sainte faisait mille caresses à ses filles; en quelque lieu de la maison qu'elles allassent, elle leur apparaissait et les consolait (2). » Le corps fut d'abord déposé provisoirement dans le chapitre, sur un brancard orné de draperies, et bientôt après, dans un coffre recouvert de velours noir, avec serrure et verrous dorés, passementeries d'or et de soie. De chaque côté, on voyait deux écussons : l'un de l'ordre, l'autre du saint Nom de Jésus. Au milieu, se lisait en broderie sur fond d'or : *La Madre Teresa de Jesus*.

On eût bien voulu laisser ignorer à la ville d'Avila le trésor qu'elle possédait, tant l'on redoutait les revendications de la puissante maison d'Albe. Mais la nouvelle ne tarda pas à circuler mystérieusement. Elle arriva jusqu'au père Diego de Yepès, alors confesseur de Sa Majesté. Poussé par son ardente dévotion envers la sainte mère, il partit sur-le-champ pour Avila, en compagnie des licenciés Laguna et Contreras, et muni d'une autorisation officielle du père Doria : c'était le dernier jour de l'année 1585. Il descendit chez l'évêque d'Avila, don Pierre Fernandez y Treviño, qui déclara aussitôt sa volonté de se joindre aux visiteurs, et annonça à la prieure sa venue pour le lendemain.

(1) D'après Ribera, les vêtements qui couvraient le corps auraient été changés lors de la première exhumation.

(2) Autobiographie.

Le premier janvier 1586, l'évêque d'Avila et Yepès, accompagnés de près de vingt personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs médecins et notaires de la ville, se présentèrent au seuil du monastère. Les religieuses y déposèrent le saint corps : « Nous nous mîmes à genoux avec l'évêque, raconte Yepès, afin de le révéler comme il était juste. Nous nous relevâmes ensuite et, la tête découverte, nous le considérâmes attentivement, non sans une grande admiration et bien des larmes. Le corps était entier, sans aucune corruption, et répandait une excellente odeur. Les os et les nerfs étaient si bien joints les uns aux autres, que lorsqu'on le tira du coffre, il se tenait debout avec fort peu d'appui (1). » Ailleurs il remarque avec admiration que « ce corps mort, aux chairs pleines et massives, pesait moins que celui d'un enfant de deux ans » (2).

Le père Dominique Bañez se trouvait à l'examen du saint corps. « Il était intact, dit-il dans sa déposition, sauf l'extrémité du nez, qui avait un peu souffert. Je reconnus la mère comme si elle eût été en vie. Je touchai de ma propre main la plante d'un de ses pieds : la chair s'enfonça et se releva comme si c'eût été une chair vivante. Tout le corps exhalait une odeur agréable, mais très forte, qui montait au cerveau de ceux qui se trouvaient proches; quand on était un peu plus loin, l'odeur devenait plus suave. A l'endroit de l'épaule où l'on avait coupé le bras demeuré à Albe, la chair était aussi fraîche que serait celle d'une personne à laquelle on viendrait de trancher un bras. » Les médecins, après une scrupuleuse observation, déclarèrent le fait de cette conservation miraculeux et divin.

(1) Lib. II, cap. xli.

(2) Mémoire à Louis de Léon.

Tandis que Yepès allait rendre compte à Philippe II de la merveille qu'il venait de constater, le bruit en parvenait au château d'Albe. Le duc Antoine était absent. Son oncle, don Ferdinand de Toledo, prieur de l'ordre de Saint-Jean, prenait soin des affaires de sa maison. Bien décidé à ne pas laisser déposséder la ville d'Albe de son plus précieux trésor, il dépêcha aussitôt en grand secret un messager au pape Sixte V, le suppliant d'ordonner la restitution du corps. Peu après, ordre était intimé aux pères carmes, par l'entremise du nonce, de reporter à sa première sépulture la dépouille de la mère Térése. Le père Doria se soumit aussitôt, et délégua les prieurs de Pastrana et de Mancera (1) pour reprendre le saint dépôt et le reporter à Albe. Les religieux firent la route de nuit, et avec mystère; mais le parfum que répandait la relique les trahit bientôt. On voyait les paysans sortir de leurs granges au milieu des ténèbres et suivre les voyageurs, s'informant de la cause de ce prodige (2).

Les deux prieurs atteignirent Albe le 23 août, à huit heures du matin. Le clergé et le peuple organisaient déjà des marques de réjouissance, mais les religieux, qui ne s'acquittaient de leur mission qu'à regret et par contrainte, s'y opposèrent absolument, et consignèrent le corps aux religieuses selon l'ordre de Sa Sainteté, en présence du duc et de la comtesse de Lérin, sa mère (3). L'église

(1) Les pères Jean-Baptiste et Nicolas de Saint-Cyrille.

(2) Dép. du comte de Peñaranda.

(3) « Les deux religieux venaient d'arriver, raconte Ribera, quand je parvins moi-même au monastère. Je me rendais à Avila pour visiter le saint corps, que j'avais grande envie de voir. Si j'étais arrivé un peu plus tôt, je l'aurais trouvé à la porterie, et mon désir eût été pleinement satisfait... Du moins, je le vis tout à mon aise par la grille; je lui baisai même les pieds, mais très à la hâte, parce que bien qu'il fût nuit et que l'on commençât à fermer les portes de l'église, la foule nous pressait... Le même soir, les pères qui

était pleine de fidèles, auxquels on montra le saint corps par la grille du chœur d'en bas. Quelque temps auparavant, une religieuse d'Albe avait vu une lumière inaccoutumée remplir ce même chœur inférieur, et une très belle étoile briller au chœur supérieur, à l'endroit où fut placée depuis la sainte dépouille.

Le monastère et la ville d'Avila ayant formé opposition à la mesure obtenue par la maison d'Albe, Sixte V remit la décision de cette affaire à son nonce en Espagne, don César Speciano, évêque de Novare. Au mois de décembre 1588, celui-ci rendait une sentence confirmant à perpétuité le monastère d'Albe dans la possession du corps de la sainte, sentence qui fut ratifiée par Sixte V le 10 juillet 1589.

Si les carmélites de cette ville avaient lieu de se réjouir de la réalisation de leurs vœux, elles ne furent pas cependant exemptes de peines et de soucis. Parmi leurs sœurs d'Espagne, toutes n'approuvaient pas les démarches faites pour reporter à Albe le corps de la fondatrice. La mère Anne de Jésus, après l'avoir donné clairement à entendre dans sa déposition, ajoute que la sainte apparut à ce sujet à la mère Jeanne du Saint-Esprit, prieure de ce couvent, ainsi qu'à une de ses religieuses. Avec la bonne grâce qui l'avait distinguée sur la terre, elle leur dit « qu'il était bien juste

avaient apporté le corps s'arrêtèrent pour faire collation dans une auberge où j'étais descendu aussi. On vint leur remettre, pour le reporter à Avila, l'habit qui avait revêtu la sainte dans le tombeau, car on lui en avait mis un autre à Albe. Cet habit était roulé et enveloppé dans une couverture, de telle sorte que des plis en sortaient. Je m'approchai pour le sentir, il répandait une excellente odeur. Il ne resta là que trois quarts d'heure environ, car les pères n'y demeurèrent pas plus longtemps... et cependant il laissa une telle odeur que je la sentis et la reconnus très bien. » L'historien ajoute : « Je passai la nuit dans cette chambre, et toutes les fois que je m'éveillais, je sentais cette même odeur. » (Lib. V, cap. II.)

qu'elles souffrissent un peu à cause d'elle, puisqu'elle-même avait tant souffert pour ses filles ». A quoi elle ajouta plusieurs avis importants.

Le saint corps se trouvait à la portée des religieuses. Non seulement celles-ci renouvelaient fréquemment les vêtements, bientôt baignés d'huile, qui le couvraient, mais elles en détachaient souvent des fragments, pour satisfaire leur propre dévotion ou celle de leurs amis et bienfaiteurs. En 1588, au rapport de Ribera, outre le bras et la main gauche, on avait séparé plusieurs doigts de la main droite, « cette main qui a fait de si grandes choses et qui eût dû rester telle que Dieu l'avait gardée (1) ». Béatrix de Jésus, nièce de la sainte et carmélite au monastère d'Albe, se montrait plus que tout autre saintement avide des parcelles du corps de sa séraphique tante. Elle en obtint des fragments nombreux et considérables, dont elle enrichit dans la suite les divers monastères qu'elle gouverna en qualité de prieure (2).

Ce fut très probablement vers cette époque qu'eut lieu l'extraction d'une partie insigne du saint corps : le cœur admirable qui avait jeté pour Dieu des flammes si ardentes et qu'avait blessé à plusieurs reprises le dard du séraphin. Ce fait important n'est relaté ni dans les Chroniques de l'ordre ni dans les attestations juridiques. La tradition veut qu'il ait été accompli par une sœur converse, à l'insu de ses supérieurs (3). Acte surprenant sans doute, « sainte et indis-

(1) Lib. V, cap. III.

(2) *Reforma de los Descalzos*, t. V, lib. XXI, cap. XXXII.

(3) Un prêtre de la Congrégation de la Mission, nommé M. Némésius Cardellac, dans un opuscule publié en 1876 à Valence en Espagne et intitulé : *Santa Teresa de Jesus, y las espinas de su corazon, que se venera en el monasterio de Carmelitas descalzas de Alba de Tormes, obispado de Salamanca*, dit avoir recueilli auprès des carmélites d'Albe les traditions

crète profanation, que Dieu permit. Avant qu'elle fût com-  
mise, nous n'aurions pas dû y consentir; maintenant le fait  
accompli, nous sommes loin de le regretter (1) ». La mère  
Catherine de Saint-Ange, religieuse d'Albe, atteste avoir  
reçu ce cœur entre ses mains, lorsqu'il fut extrait du corps,  
bien des années, dit-elle, après la mort de la sainte (2).  
Béatrix de Jésus en obtint un fragment, qu'elle emporta  
avec elle au carmel de Madrid, et qui fut dans la suite  
l'occasion d'un surprenant prodige (3).

Le cœur de sainte Térèse se conserve encore aujourd'hui  
au monastère d'Albe, dans un riche reliquaire. La hauteur  
du cœur est de dix centimètres environ; sa largeur, dans  
la partie supérieure, de quatre centimètres, et dans la  
partie inférieure, d'un centimètre et demi. Il porte, d'une  
manière très visible, en sa partie supérieure, les marques de

relatives à ce fait surprenant. D'après les données publiées par lui, une seconde  
converse et une religieuse de chœur auraient prêté les mains à cette audacieuse  
action. Les supérieurs les auraient pénitencées toutes trois et envoyées dans  
un autre couvent. Toujours d'après M. Cardellac, les noms des deux con-  
verses seraient : Catherine-Baptiste et Marie de Saint-Albert; celui de la  
religieuse de chœur : Agnès de la Croix.

(1) Vicente de la Fuente.

(2) Inform. d'Albe.

(3) En 1613, sainte Térèse apparut deux fois à sa nièce, alors prieure de  
Madrid, la pressant de donner ce fragment à Térèse Sanfulh, nièce du roi de  
Perse et femme d'un noble anglais, le comte Robert Sirley, laquelle, de ma-  
hométane, était devenue fervente chrétienne. Béatrix obéit. La persane revint  
dans son pays, où elle souffrit beaucoup et avec constance pour la foi chré-  
tienne. Au milieu de ces combats, qui la mettaient fréquemment en face du  
martyre, le reliquaire contenant le fragment du cœur de sainte Térèse fut  
trouvé rempli de sang. On constata avec surprise que ce sang décollait abon-  
damment de sept blessures, qui s'étaient formées dans la relique. Dans la suite,  
la comtesse Sirley se réfugia à Rome, où elle mourut dans les exercices de  
la plus haute piété (1668). Elle légua la précieuse relique, avec le sang qui  
en avait coulé, aux carmes déchaussés du couvent de *Santa Maria della*  
*Scala*. (*Reforma de los Descalzos*, Vie de Térèse Sanfulh, de la mère  
Béatrix de Jésus, nièce de la sainte, et du père Ferdinand de Sainte-Marie,  
général de la Congrégation d'Italie, t. V, lib. XIX et XXI.)

la blessure que lui fit le dard du séraphin. Cette blessure, sur le devant, est large de trois à quatre centimètres; on y voit des traces de brûlures ou de cautérisation, comme pourrait en laisser l'application d'un fer rouge. Par derrière, plus bas, on remarque de petits trous, qui semblent correspondre à l'extrémité du dard. Le reliquaire de cristal qui renferme le cœur, ayant éclaté deux fois d'une manière inexplicable, on a dû pendant longtemps y laisser des ouvertures dans la partie supérieure. Aujourd'hui, cet effet ne se produisant plus, le reliquaire est entièrement fermé (1).

Un phénomène, qui a commencé à se manifester dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle, a excité la pieuse curiosité des dévots et des admirateurs de sainte Térése, et a donné lieu à bien des examens. C'est l'apparition successive d'un certain nombre d'excroissances, en forme d'épines, dans le reliquaire de cristal qui renferme le cœur de la sainte. Ces épines atteignirent le nombre de quinze environ. Elles semblaient sortir des parcelles détachées de la surface du cœur, qui remplissaient le fond du reliquaire. Les deux premières furent vues en 1836, alors que les tempêtes politiques étaient déchaînées sur l'Espagne; les autres furent découvertes entre 1864 et 1875. Des témoignages fort différents ont été portés sur l'origine de cette sorte de végétation qui entourait le cœur de sainte Térése, les uns y voyant un phénomène miraculeux, d'autres prétendant l'expliquer d'une manière naturelle. L'autorité ecclésiastique n'a point

(1) Benoît XIII accorda, le 25 mai 1726, aux religieux et aux religieuses de la réforme de sainte Térése, le privilège de célébrer une fête particulière avec des leçons propres, pour honorer la Transverbération du cœur de leur sainte mère. Le 17 mars 1728, le même pape permit que tout l'office du bréviaire et du missel fût propre et fit allusion à la merveille de la Transverbération. Le 5 décembre 1733, un décret de la Congrégation des Rites étendit la célébration de cette fête à l'Espagne et à tous les pays soumis à sa domination.



porté de jugement sur cette matière (1). Il y a peu d'années, don Thomas Camara, évêque de Salamanque, grand dévot de sainte Térése, jugea bon de retirer du reliquaire la poussière qui s'y était amassée, ainsi que les excroissances de différentes longueurs qui entouraient le saint cœur, et il plaça le tout dans une boîte soigneusement scellée. Actuellement, le cœur de la sainte occupe seul le reliquaire qui lui est destiné.

Nous avons dit qu'en 1584 et 1586 l'état du corps de sainte Térése avait été constaté. En 1591, une nouvelle reconnaissance fut faite par l'évêque de Salamanque, et l'incorruption du corps se trouva encore une fois juridiquement constatée. Trois ans après, la châsse s'ouvrit de nouveau pour la mère Anne de Jésus. En 1594, cette vénérable mère quittait le monastère de Madrid pour se rendre à celui de Salamanque. Par l'autorisation du père Élie de Saint-Martin, général de l'ordre, elle s'arrêta au couvent d'Albe. « Il y avait longtemps, raconte la vénérable mère, que les supérieurs n'avaient laissé voir le saint corps (2). Ils me permirent de faire ouvrir la châsse de fer où il était renfermé sous trois clefs. Au moment de l'ouverture, toute la communauté se trouvait là, ainsi que les deux pères qui m'accompagnaient dans ce voyage : c'étaient le père Jean de Jésus-Marie, définitiveur général, et le père Diego de Saint-Joseph, son compagnon. Nous contemplions le corps avec tout le respect qu'inspire son

(1) Cfr. *Les merveilles anciennes et nouvelles du Cœur de sainte Térése de Jésus*. Paris-Venise, 1882. Ouvrage traduit de l'italien et publié sous la direction de M<sup>rs</sup> Vaccari.

(2) Il est curieux de constater qu'en 1596 la mère Anne de Jésus, fille du monastère d'Avila, ne semble pas regarder comme définitive la décision pontificale qui avait dévolu le corps de la sainte au monastère d'Albe : *Comme on est en discussion, dit-elle, pour savoir si le corps restera ou non à Albe, les supérieurs le gardent de très près.* (Dép. juridique.)

intégrité, son parfum, la fraîcheur et la mollesse des chairs, qui permettent de le palper comme un corps vivant. Je me mis à le mouvoir et à le considérer très attentivement (1). Remarquant dans la région du dos une partie très colorée, j'appelai toutes les personnes présentes, leur disant qu'il semblait y avoir là du sang vif. J'y appliquai un linge ; il se teignit aussitôt de sang. Je le passai aux pères, en en demandant un autre, qui se teignit de même. Et cependant, au moment où je l'approchai, la peau était intacte et sans aucune marque de déchirure. J'appuyai mon visage sur la partie du corps qui laissait échapper ce sang, réfléchissant à une si grande merveille. De fait, c'en était une, car il y avait douze ans que notre sainte mère était morte, et son sang paraissait plein de vie (2).»

La mère Anne de Jésus, aidée des autres religieuses, plaça ensuite le saint corps dans une nouvelle et très riche châsse, don de la duchesse douairière d'Albe, doña Marie Enriquez ; on y enferma aussi des lames dorées, sur lesquelles on avait gravé des vers espagnols composés en l'honneur de la sainte par le père Diego de Yanguas (3). Le

(1) Dans un autre document, la vén. mère dit que le saint corps fut placé debout, ce qui explique très naturellement les détails qu'elle donne ici.

(2) Dép. jurid. déjà citée. Une carmélite de Madrid, en déposant pour la cause de la mère Anne de Jésus, cite une lettre de la vénérable qui nous fait connaître ce qui se passa en cet instant entre sainte Tèrese et sa bien-aimée fille, si fortement éprouvée pour avoir défendu son esprit et ses lois : « Notre sainte mère, écrivait Anne de Jésus, m'adressa des paroles si tendres et se servit d'expressions si pleines d'amour, qu'il me serait impossible de les rendre. Entre autres choses, elle me dit qu'elle m'aimait tant qu'elle me donnait jusqu'à son propre sang, et qu'elle me remerciait de tout ce que j'avais fait. » (Dép. de la mère Marie de l'Incarnation.) Au témoignage d'une autre religieuse, Anne de Jésus demanda en cet instant à la sainte la grâce d'être délivrée des ravissements, ce qu'elle obtint. (Dép. de la mère Tèrese de Jésus.)

(3) On trouvera ces vers en espagnol et en français, au Docum. 20, à la fin du volume.

bras séparé en 1585 avait été, l'année suivante, déposé auprès du corps dans l'ancienne chasse de fer. Anne de Jésus le mit dans un reliquaire à part, sans doute afin qu'il pût un jour être plus facilement vénéré des fidèles. Elle détacha du corps un certain nombre de parcelles de chair, qu'elle destinait à chacune de ses filles de Madrid et à l'infante Isabelle, fille de Philippe II. « J'oubliai, dit-elle, de redemander les linges teints de sang. Les religieux qui étaient présents les portèrent à Madrid, et en montrèrent un au père Diego de Yepès, confesseur du roi. Il les pria de lui en faire don, pour qu'il pût le montrer à Sa Majesté et lui faire le récit de tout ce qui venait de se passer, ce qui eut lieu (1). » La vénérable mère ajoute qu'il en résulta une poursuite très active du procès informatif pour la cause de béatification.

Depuis plusieurs années, don Ferdinand de Toledo, oncle du duc d'Albe, s'était engagé à faire élever à la sainte un mausolée digne d'elle (2). En 1598, le père Thomas de Jésus (3), député à cet effet par le père général Élie de Saint-Martin, mit le projet à exécution. On choisit la partie de la chapelle principale occupée par les chœurs des religieuses : l'un en bas et l'autre en haut. L'espace avait vingt-deux pieds de largeur et trente-deux de hauteur. On y éleva un monument en pierre blanche comme de l'albâtre, soutenue de quatre colonnes, deux de chaque côté, sorte de chapelle, dont la partie inférieure devait servir de chœur d'en haut aux religieuses; la partie supérieure, richement ornée, était destinée à recevoir la

(1) Dép. jurid.

(2) Ribera, lib. V, cap. II.

(3) Le père Thomas de Jésus, d'abord provincial et définiteur en Espagne, fut un des premiers religieux de la Congrégation d'Italie, où il se distingua par ses vertus et ses talents.

châsse renfermant le saint corps. Cette châsse fut placée sous un dais, offert par l'infante Isabelle. La chapelle était fermée du côté des religieuses, mais une petite porte y donnait accès. Du côté des fidèles on plaça une grille artistement travaillée, et en avant du monument, une lampe d'une dimension et d'une beauté remarquables, donnée par le duc d'Albe, don Antoine de Toledo, alors vice-roi de Naples. A droite et à gauche du sépulcre on lisait cette épitaphe, en latin et en espagnol :

RIGIDIS CARMELI PATRUM RESTITUTIS REGULIS  
 PLURIMIS VIROR. FEMINAR. Q. ERECTIS CLAUSTRIS,  
 MULTIS VERAM VIRTUTEM DOCENTIBUS LIBRIS EDITIS,  
 FUTURI PRÆSCIA, SIGNIS CLARA,  
 COELESTE SIDUS AD SIDERA ADVOLAVIT B. VIRGO THERESA,  
 IIII NON. OCTOB. CIO. IO. XXC. II  
 MANET SUB MARMORE NON CINIS, SED MADIDUM CORPUS  
 INCORRUPTUM PROPRIO SUAVISS. ODORE OSTENTUM GLORIÆ (1).

En 1589, Ribera, après avoir constaté les pieuses mutilations déjà accomplies, exprimait énergiquement le désir qu'on n'allât pas plus loin. « J'ai un profond chagrin, dit-il, en pensant qu'un jour peut-être, à la demande de grands personnages ou à l'instance des monastères, on pourrait diviser ce saint corps. Il faudrait s'en garder et le laisser dans l'état où Dieu l'a mis, en témoignage de sa puissance, aussi bien que de la pureté virginale et de l'admirable

(1) Après avoir rendu à sa rigueur première la règle des pères du Carmel, fondé de nombreux monastères d'hommes et de femmes, composé beaucoup d'ouvrages qui enseignent la véritable perfection, annoncé les choses futures et brillé par les prodiges, la bienheureuse vierge Tèreſe, astre céleste, s'est envolée aux cieux le 4 des nones d'octobre de l'année 1582. Sous ce marbre repose, non sa cendre, mais son corps frais et sans corruption, exhalant comme marque de sa gloire une odeur pleine de suavité.

sainteté de la mère Tèreſe de Jéſus. A mon avis, ceux qui feraient pareille demande ou y accéderaient, ne ſe montreraient pas ſes dignes enfans (1). »

Le vœu du premier hitorien de ſainte Tèreſe ne devait pas ſe réaliser entièrement. En 1603, le père François de la Mère de Dieu, général de l'ordre, voyant que les diſtributions des reliques de la ſainte continuaient à ſe faire indiſcrètement, chargea le père Thomas de Jéſus, définitéur et procureur de la cauſe, de fermer la châſſe de telle façon qu'il ne fût plus poſſible de l'ouvrir ſans la brifer. « Le père Thomas, raconte le père François de Sainte-Marie, vint à Salamanque, où j'étais alors ſupérieur. Il fit faire des barres et des vis de fer, avec une garniture de clous en rapport, puis m'emmena avec lui à Albe. Il prévint de ſa miſſion le duc don Antoine, et doña Mencia de Mendoza, ſa femme, ainſi que don Antoine de Toledo, ſeigneur de la Horcajada, leur proche parent. Étant entrés dans le couvent, nous montâmes au chœur avec toutes les religieuſes. On plaça ſur une table la caiffe qu'on apporta de la chapelle ou niche où elle repoſait. Le père Thomas l'ouvrit ; nous étions tous à genoux. Le ſaint corps fut débarrassé, avec toute décence et vénération, du drap de fine batifte qui l'enveloppait. La première faveur que nous fit la ſainte fut de nous envoyer un parfum céleſte, qui ſ'échappait de ſa chair et du drap tout imprégné d'huile (2). »

Le mandat du père Thomas de Jéſus avait pour but de rendre impoſſible toute nouvelle atteinte à l'intégrité de la ſainte dépouille. Il devint l'occaſion de nouvelles et audacieuſes répartitions. « Les ſeigneurs préſents, poursuit le père François de Sainte-Marie, demandèrent des reliques de

(1) Lib. V, cap. III.

(2) *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xxxi.

cette chair virginale, et on ne put les leur refuser. Le père Thomas en donna aussi aux religieuses, et en prit pour lui-même des morceaux considérables. Pour moi, je n'osais prétendre à une aussi large part, et je me contentai d'un morceau qui me remplit à peu près la paume de la main. Ensuite, le père, avec plus de dévotion que d'humanité, détacha une côte, ce qui nous peina tous. Après cela, on cloua très fortement la châsse et on envoya au père général procès-verbal de tout (1). » Nous apprenons par une attestation du père Thomas de Jésus lui-même, datée du 1<sup>er</sup> avril 1617, qu'en cette circonstance il détacha encore du saint corps l'os de la clavicule droite. Ainsi, suivant l'énergique expression du père Frédéric de Saint-Antoine, « la main des gens de bien n'épargna point cette chair, que la dent vorace de la mort avait respectée (2) ». Si l'on ne peut constater sans un sentiment de regret ces mutilations du saint corps, on est obligé de reconnaître que Dieu ne semble pas les avoir désapprouvées. En effet, de nombreux miracles vinrent récompenser la dévotion avec laquelle on porta sur tous les points du monde ces fragments précieux.

En 1616, deux ans après la béatification, avait lieu une solennelle translation, à laquelle assistait le général de la Congrégation d'Espagne, le père Joseph de Jésus-Marie. Le monument venait d'être modifié et agrandi; cette fois, il était entièrement fermé du côté des religieuses. On plaça le corps dans une châsse nouvelle, laquelle fut renfermée dans un tombeau de pierre blanche, parsemée de fleurs d'or. Vingt lampes d'argent se balançaient devant la grille dorée qui séparait les fidèles du monument. Cette transla-

(1) *Reforma de los Descalzos*, t. I, lib. V, cap. xxxi.

(2) *Vita di S. Teresa di Gesù*, lib. V, cap. vii.

tion est fêtée dans le Carmel réformé le 13 juillet (1).

Cependant le général de la Congrégation d'Espagne avait résolu d'enrichir la Congrégation d'Italie d'une relique insigne de la bienheureuse mère. Il profita de cette translation pour réaliser son dessein et chargea son secrétaire, le père Diego de Saint-Joseph, de cette délicate mission : « Je reçus le couteau, raconte celui-ci, de la main de notre père général. A genoux, pénétré de mon indignité et tout tremblant de porter la main sur ce divin trésor, je tranchai le pied droit du saint corps. Il y manquait deux doigts : le plus petit et celui qui est le plus voisin du pouce. Notre père général reçut avec respect la sainte relique et la baisa pieusement à genoux (2) ». Au mois de mai de l'année suivante, elle était portée à Rome et vénérée avec une tendre dévotion, non seulement par les fils de la sainte, mais par le pape Paul V lui-même et par un bon nombre de cardinaux (3). Peu après, le même pontife recevait un fragment considérable de la chair de sainte Tère-se, qu'il plaça dans sa chapelle, à Sainte-Marie Majeure, entre des reliques de sainte Agnès et de sainte Emérentienne (4).

La canonisation, qui eut lieu en 1622, ne fit qu'accroître l'avidité des fidèles à se procurer des reliques de la sainte mère. Au chapitre de Pastrana tenu en 1688, les pères carmes s'en inquiétèrent. Ils rendirent un décret portant qu'aucun morcellement, soit du corps, soit du cœur, soit

(1) Nous donnerons à la fin du volume, Docum. 18, le Procès-verbal de cette nouvelle reconnaissance du corps de sainte Tère-se.

(2) *Año Teresiano*, t. V (*día 25 de mayo*).

(3) Lettre du Vén. père Dominique de Jésus-Marie (Ruzzola) au père Joseph de Jésus-Marie, général de la Congrégation d'Espagne. On trouvera le texte entier de cette lettre à la fin de ce volume, Docum. 19.

(4) *Reforma de los Descalzos*, t. IV, lib. XVI, cap. 1.

du bras, conservés à Albe, ne se ferait sans l'autorisation du chapitre général de l'ordre. Ils obtinrent en outre du souverain pontife un bref fulminant des censures contre ceux qui enfreindraient cette défense.

En 1750, Ferdinand VI, roi d'Espagne, exprima l'intention de se rendre à Albe avec la reine, Marie-Barbe de Portugal, pour y vénérer le corps de la sainte. Trois jours avant la date fixée par les souverains, le général et les définites de l'ordre, accompagnés du fils aîné du duc d'Albe, firent commencer les travaux nécessités par l'ouverture du sépulcre. Comme il conste d'une lettre d'une religieuse d'Albe à un carme déchaussé et de deux lettres de la prieure, l'une à une ursuline française, l'autre à l'un des supérieurs des carmélites de France, le corps apparut dans l'état de conservation déjà constaté par le procès-verbal de l'année 1616. Même flexibilité des chairs, même parfum. La tête, toujours revêtue de sa chair, se trouvait séparée du tronc, partie à cause du grand nombre de parcelles détachées du cou, partie à raison de l'exiguïté de la châsse, qui obligeait le corps à demeurer plié. Elle fut couverte de nouveaux voiles, et retenue en son lieu naturel à l'aide de linges et d'un oreiller, par la religieuse même qui nous a transmis ces détails. L'œil droit — le gauche avait été enlevé — conservait encore sa pupille.

Cependant la reine avait été saisie de la fièvre tierce; l'on attendait de jour en jour son rétablissement et l'arrivée des souverains. Près d'un mois se passa ainsi, durant lequel le sépulcre demeura ouvert. Le peuple se montrait impatient de ce que l'on n'exposait pas à sa vue la précieuse dépouille; des rumeurs circulaient, on disait que le corps de la sainte n'était plus dans le sépulcre. Au bout de deux semaines le duc d'Albe jugea bon de couper court à tous



ces bruits. Par un acte authentique, il jura solennellement sur la Toison d'or, en présence du général, de la communauté et de plusieurs témoins, que le corps reposant dans le tombeau était bien celui qui en avait été retiré seize jours auparavant. Il se rendit ensuite auprès des souverains pour leur rendre compte de tout ce qui s'était fait. Ceux-ci, ne pouvant réaliser leur désir de se rendre en personne à Albe, firent des dons généreux pour l'agrandissement et l'embellissement de l'église et du monument. Le sépulcre fut refermé le 29 octobre (1). Quant aux travaux, ils se poursuivirent jusqu'en 1760. Le 15 octobre eut lieu une dernière et solennelle translation, sous la présidence du cardinal François Solis, archevêque de Séville. La veille, le corps avait été exposé pendant sept heures, la tête découverte, à la vénération des fidèles, au milieu d'un concours immense. On le plaça ensuite, revêtu de riches vêtements et orné d'un collier de prix, dans une châsse d'argent, laquelle fut elle-même renfermée dans un sarcophage (*urna*) de jaspe, surmontée d'anges en marbre blanc tenant l'un la couronne des vierges, l'autre le dard du séraphin. Ce sarcophage se trouve au-dessus du maître-autel; les carmélites y ont un libre accès par leur oratoire supérieur.

Aucune translation ou reconnaissance juridique n'a eu lieu au XIX<sup>e</sup> siècle, mais, vers 1836, durant les troubles qui agitèrent l'Espagne, des mains sacrilèges forcèrent le sépulcre que la piété des peuples avait entouré d'une si profonde vénération. Les dons précieux, les riches bijoux que les rois catholiques et les grands d'Espagne avaient offerts furent enlevés. Dieu néanmoins préserva le saint corps

1. On trouvera à la fin du volume, Docum. 20, les détails de cette reconnaissance du corps de sainte Térèse.

de la profanation. Un témoin, forcé d'assister à cette criminelle spoliation, a déclaré qu'il se maintenait dans le même état de flexibilité et de conservation parfaite où on le voyait depuis deux siècles et demi (1).

A la fin du siècle dernier, une basilique contiguë au monastère a été commencée par les soins du savant et pieux évêque de Salamanque, don Thomas Camara. Sa splendeur redira aux générations futures combien Dieu honore ici-bas ceux qui n'ont vécu que pour sa gloire.

#### BÉATIFICATION ET CANONISATION DE SAINTE TÉRÈSE

(1614 et 1622).

Dès l'année 1591, le procès informatif de l'Ordinaire sur la vie et les vertus de la mère Térèse de Jésus avait commencé dans le diocèse de Salamanque. Cette même année, don Ferdinand de Toledo, oncle du duc d'Albe, avait laissé en mourant quatorze mille livres pour les frais de la béatification désirée. Dans toute l'Espagne, les filles de la sainte s'efforçaient, dans les limites de leurs faibles ressources, de contribuer aussi à la glorification de leur mère. Celle-ci, reconnaissante même au delà du tombeau, les en remerciait parfois par des faveurs extraordinaires. « J'envoyai notre obole, raconte la vénérable mère Anne de Saint-Augustin, prieure du monastère de Villeneuve de la Xara, et de si grand cœur, que j'eusse bien voulu fournir moi seule tous les frais nécessaires. A quelque temps de là, notre sainte mère Térèse de Jésus m'apparut après la communion. Elle me témoigna beaucoup de gra-

(1) Cfr. *Les merveilles anciennes et nouvelles du Cœur de sainte Térèse de Jésus*, opuscule déjà cité, 1<sup>re</sup> part., § 3.

titude, et m'embrassa en disant : *Je te remercie, ma fille, de ce que tu as fait pour moi* (1). »

Le 26 juillet 1595, à l'instance de Philippe II, le nonce Camille Cajetano ordonnait la formation du procès canonique, dit *compulsorial*. Le procès commença cette même année et se poursuivit l'année suivante. En 1597, les seize procès diocésains furent envoyés à Clément VIII, appuyés d'une pressante recommandation du roi d'Espagne et de l'impératrice Marie, sa sœur. En 1602, de nouvelles instances furent faites, sous le patronage du roi Philippe III et de la reine Marguerite. En 1604, Clément VIII donna ses lettres rémissoriales, et chargea les évêques d'Avila et de Salamanque de faire les informations *in genere*, sur le renom de sainteté. En 1607, ces informations furent déclarées terminées, et le pape Paul V ordonna de procéder aux informations *in specie* sur les vertus et les miracles. Ce procès, appelé *remissorial*, fut confié à l'archevêque de Tolède et aux évêques d'Avila et de Salamanque. Plus de cinq cents témoins furent entendus : c'étaient non seulement les religieux et les religieuses du Carmel, mais des évêques, des archevêques, des docteurs, des magistrats, des grands du royaume, des membres de divers ordres, qui tous avaient connu la sainte. Rien de plus splendide que ce monument élevé à la gloire de l'épouse de Jésus par ces témoins, les plus compétents et les plus éclairés que l'on puisse souhaiter.

Tous ces témoignages furent pesés avec la plus scrupuleuse attention, et le 24 avril 1614 parut le décret de béa-

(1) Relation inédite de la mère Anne de Saint-Augustin. Cette vénérable mère, contemporaine de sainte Térèse et professe du couvent de Malagon, mourut en 1624, en haute opinion de sainteté, dans celui de Villeneuve de la Xara. En 1776, Pie VI déclara ses vertus héroïques.

tification. Il fut reçu de toute l'Espagne, et surtout des fils et des filles de la sainte, avec une immense allégresse. Des fêtes solennelles eurent lieu ; d'éloquents panégyriques furent prononcés. En 1617, toute l'Église d'Espagne était autorisée à célébrer l'office de la bienheureuse Térése. Les carmes de l'observance mitigée réclamèrent bientôt la même faveur, représentant que la mère Térése « avait émis dans leur ordre la profession régulière, qu'elle y avait puisé l'esprit de dévotion, que jusqu'à son dernier soupir elle était demeurée sous l'obéissance de son prieur général (1) ». La même année 1617, les cortès assemblés à Madrid déclarèrent que la sainte mère serait dorénavant regardée comme patronne de l'Espagne, conjointement avec l'apôtre saint Jacques. En 1618 un grand nombre de villes de Castille, de Léon et de Portugal se mirent spontanément sous sa protection, et presque aussitôt le Mexique l'acclamait au même titre, avec autant d'enthousiasme que s'il l'avait vue naître (2).

Des vœux ardents appelaient la canonisation solennelle. Rome procéda à une nouvelle enquête, et deux rapports furent présentés à Paul V par les auditeurs de la Rote. Ce pontife avait donné les plus consolantes espérances relativement à une prochaine solution : c'était cependant son

(1) L'indult qui concède cette faveur aux carmes de l'Observance est du 12 septembre 1623.

(2) En 1627, Urbain VIII confirma la décision des cortès relativement au patronage de la sainte sur toute l'Espagne. Mais les réclamations adressées à Rome par le chapitre de Compostelle et les personnes qui voyaient dans cette décision une atteinte aux prérogatives du saint apôtre, firent suspendre l'exécution du décret, malgré les vœux réitérés des cortès et des rois d'Espagne. En 1812 les cortès, réunis à Cadix, reprirent cette affaire à la demande des carmes de cette ville et décrétèrent l'exécution du bref de 1627. Il ne semble pas que cette mesure, prise en dehors de l'autorité ecclésiastique, ait eu son plein effet. Sainte Térése est patronne secondaire du royaume de Naples, depuis l'année 1628.

successeur qui devait les réaliser. Le 12 mars 1622, Grégoire XV, cédant aux vœux unanimes des cardinaux, patriarches, archevêques et évêques réunis en consistoire, inscrivit solennellement la séraphique Térèse au catalogue des saintes vierges, et fixa sa fête au 5 octobre. Les saints Ignace, François-Xavier, Philippe de Néri et Isidore le Laboureur étaient canonisés en même temps. Ce fut une solennité sans exemple.

Dans la patrie de sainte Térèse, les fêtes furent multipliées et enthousiastes. Toute l'Espagne acclama celle que depuis quarante ans déjà, elle appelait « la sainte ». En France, en Italie et dans les Pays-Bas, où les monastères du Carmel réformé étaient nombreux et florissants, les démonstrations d'allégresse ne furent ni moins vives ni moins solennelles. La joie se fit sentir jusqu'aux Indes, où avaient déjà pénétré les fils de la sainte.

En 1629, la fête de sainte Térèse fut fixée au 15 octobre. En même temps un office propre était concédé à l'ordre du Carmel, sous le rite double, avec une oraison et des hymnes propres, et les leçons aujourd'hui encore usitées au bréviaire romain. Le pape Urbain VIII voulut composer lui-même les deux hymnes propres. En 1636, cet office était accordé *ad libitum* à toute l'Église, sous le rite semi-double. En 1645, il devint semi-double de précepte ; en 1668, il fut élevé au rite double (1). En 1696, la Sacrée Congrégation des Rites approuva les leçons propres pour le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> nocturnes, ainsi que pour l'octave. En 1700, on obtint des antiennes, des répons et des versets propres. Ce nouvel office, concédé le 19 juin 1700, est celui qui

(1) Le père Frédéric de Saint-Antoine fait remarquer que sainte Térèse est la première vierge non martyre dont l'office ait été placé au bréviaire romain sous le rite double. (Lib. V, cap. xvi.)

se récite maintenant dans la réforme de sainte Térèse. Il est remarquable par sa majestueuse beauté. En 1720, une messe propre y fut ajoutée. En 1794, une préface propre était accordée par Pie VI. C'était le digne couronnement des privilèges successifs concédés à l'ordre du Carmel, en vue de rehausser par les splendeurs de la sainte liturgie la gloire de la séraphique mère (1).

En 1773 saint Alphonse de Liguori, mû par sa singulière dévotion pour sainte Térèse, obtint un indult autorisant la congrégation du Très Saint Rédempteur à célébrer sa fête sous le rite double de 1<sup>re</sup> classe et à réciter l'office propre approuvé pour le Carmel. En 1897, l'ordre de Saint-Dominique, donnant une nouvelle preuve de son amour pour notre sainte, sollicita et obtint l'autorisation d'élever sa fête au rite *tout double*, qui correspond au rite double majeur du bréviaire romain, et de réciter son office propre, avec une addition à la 5<sup>e</sup> leçon, rappelant les relations de la grande sainte avec la famille dominicaine.

(1) Cfr. *Reforma de los Descalzos*, t. V, lib. XX, cap. xxxv. — P. Frédéric de Saint-Antoine, Lib. V, cap. II et xvi. — *Año Teresiano*, t. VI (*dia 19 de junio*). — *Bolland.*, p. 652.

## BULLE DE GRÉGOIRE XV

### POUR LA CANONISATION DE SAINTE TÉRÈSE.

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,

Le Verbe tout-puissant de Dieu, descendu du sein de son Père vers la basse région de l'humanité pour nous arracher à la puissance des ténèbres, parvenu au terme de sa mission et sur le point de passer de ce monde à son Père, voulant propager dans tout l'univers l'Église de ses élus qu'il avait acquise de son sang, l'instruire de la parole de vie, en même temps que confondre la sagesse des sages et renverser toute hauteur qui s'élevait contre Dieu, ne choisit ni beaucoup de nobles ni beaucoup de sages, mais plutôt les méprisés du monde ; et ceux-ci, pour remplir le ministère auquel il les avait prédestinés dès les jours de l'éternité, ne devaient employer ni la sublimité du langage ni les discours de la sagesse humaine, mais la simplicité et la vérité.

Dans la suite des générations, lorsque aux moments fixés par sa providence il a daigné visiter son peuple par ses fidèles serviteurs, il a souvent choisi les petits et les humbles pour répandre sur l'Église catholique d'immenses bienfaits ; il s'est plu à leur révéler lui-même, selon sa parole, les mystères du royaume des cieux, cachés aux sages et aux prudents, et à les enrichir d'une telle abondance de dons surnaturels, qu'ils devinssent la force de l'Église par l'exemple de toutes les vertus et de toutes les bonnes œuvres, en même temps que sa gloire par l'éclat de leurs miracles.

De nos jours, c'est par la main d'une femme qu'il nous a

offert le salut : il a suscité dans son Église, comme une nouvelle Débora, la vierge Térèse. Victorieuse de la chair par une perpétuelle virginité, du monde par une admirable humilité, des pièges du démon par ses nombreuses et héroïques vertus, aspirant plus haut et s'élevant au-dessus de son sexe par sa grandeur d'âme, elle s'est armée de force, d'énergie, et a formé une courageuse milice destinée à combattre, au moyen du glaive spirituel, pour la maison de Dieu et les prescriptions de sa loi. En vue d'une œuvre si grande, le Seigneur s'est plu à la remplir abondamment de l'esprit de sagesse et d'intelligence et à la combler des trésors de sa grâce, afin que sa splendeur, semblable à l'étoile du firmament, brillât dans la maison de Dieu pour des siècles sans fin.

Cette âme, que Dieu le Père et son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ ont daigné manifester au monde par la gloire des miracles, comme une épouse parée de sa couronne et de ses bijoux précieux, nous avons jugé convenable, dans notre sollicitude pastorale pour l'Église universelle que nous gouvernons malgré notre indignité, de l'offrir, en vertu de notre autorité apostolique, comme sainte et élue de Dieu, au culte et à la vénération des fidèles, afin que tous les peuples célèbrent les merveilles du Seigneur et que toute chair connaisse que de nos jours ses miséricordes n'ont point tari. Bien que, provoqué par nos péchés, il nous visite avec la verge de son indignation, sa colère n'arrête point l'effusion de ses miséricordes; dans nos afflictions, il nous environne de nouveaux secours et multiplie ses amis, en vue de protéger et de défendre son Église par leurs mérites et leur intercession. Et afin que tous les fidèles de Jésus-Christ comprennent avec quelle abondance le Seigneur a répandu son esprit sur sa servante, afin aussi que la dévotion envers elle grandisse de jour en jour, nous avons cru devoir insérer dans ces Lettres quelques-unes de ses vertus les plus éclatantes et des merveilles les plus signalées que Dieu opéra par sa main.



Térèse naquit à Avila, dans le royaume de Castille, l'an de notre salut 1515, de parents aussi illustres par la noblesse que par l'intégrité de la vie. Élevée par eux dans la crainte du Seigneur, elle donna, dans un âge encore bien tendre, un merveilleux présage de sa future sainteté. La lecture assidue des actes des martyrs alluma tellement dans son cœur le feu du Saint-Esprit, qu'elle s'enfuit de la maison paternelle avec un de ses frères, enfant comme elle, dans le dessein de passer en Afrique et d'y donner son sang et sa vie pour la foi de Jésus-Christ. La rencontre de son oncle l'ayant obligée à revenir sur ses pas, elle se plaignait sans cesse avec larmes qu'on lui eût ravi la meilleure part, et elle cherchait dans l'aumône, ainsi que dans les autres œuvres de piété, une compensation pour son cœur altéré de la soif du martyr.

Parvenue à sa vingtième année, elle se consacra entièrement au service de Jésus-Christ, et docile à l'appel divin, se retira chez les religieuses de Notre-Dame du Mont-Carmel où se gardait la règle mitigée. Transplantée dans la maison du Seigneur, elle devait porter dans ses parvis les fleurs de toutes les vertus. Devenue professe dans ce monastère, elle se vit durant dix-huit années en proie à de graves maladies et à diverses tentations, sans recevoir du ciel aucune consolation. Par la grâce de Dieu, elle souffrit tout avec une invincible patience, en sorte que sa foi, plus précieuse que l'or éprouvé par le feu, lui a mérité la gloire, l'honneur et la louange qu'elle recevra au grand jour de la manifestation de Jésus-Christ.

Et comme, pour élever le sublime édifice des vertus chrétiennes, il faut d'abord placer le fondement de la foi, Térèse le rendit si ferme, si inébranlable, qu'elle doit être comparée, selon la parole du Seigneur, à l'homme sage qui bâtit sa maison sur le roc. Elle croyait et révérait si fermement les sacrements de l'Église et les dogmes de la religion catholique qu'il n'était point pour elle, ainsi qu'elle le répétait souvent de vérité plus certaine. Éclairée de cette lumière de la foi

elle contemplant si vivement, des yeux de l'âme, le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, qu'elle assurait n'avoir rien à envier au bonheur de ceux qui avaient vu le Seigneur des yeux du corps.

Elle avait si parfaitement mis en Dieu toute son espérance, qu'elle s'affligeait sans cesse d'être si longtemps retenue dans cette vie mortelle, qui l'empêchait d'être toujours avec lui. Et souvent, méditant en son cœur les joies de la patrie céleste, elle était ravie hors d'elle-même, et son âme, captive encore dans la chair, goûtait déjà les délices d'en-haut.

Entre toutes les vertus de Térèse, l'amour de Dieu brilla du plus vif éclat. Il embrasa son cœur d'une flamme si ardente, que ses confesseurs admiraient sa charité, la regardant comme le propre d'un chérubin plutôt que d'un mortel. Notre-Seigneur Jésus-Christ l'accrut encore merveilleusement par un grand nombre de visions et de révélations. Lui donnant un jour sa main droite et lui montrant le clou qui l'avait transpercée, il la prit pour épouse et daigna lui adresser ces paroles : *Désormais, comme ma véritable épouse, tu prendras soin de mon honneur : dès ce moment je suis tout à toi et tu es toute à moi.* Une autre fois, elle vit un ange lui percer le cœur d'un dard enflammé. Ces dons célestes développèrent dans son cœur un tel embrasement du divin amour qu'elle prononça, sous l'inspiration divine, le vœu très ardu de faire toujours ce qu'elle croirait le plus parfait et le plus glorieux pour Dieu. Après sa mort, elle apparut à une religieuse et lui révéla qu'elle était morte, non tant par la violence de la maladie, que par un intolérable incendie de l'amour divin.

Sa charité envers le prochain s'est manifestée pendant tout le cours de sa vie par des signes nombreux, mais surtout par son ardent désir du salut des âmes. Elle pleurait avec des larmes continuelles les ténèbres des infidèles et des hérétiques, et non seulement elle priait sans cesse le Seigneur de les éclairer, mais elle offrait à cette intention des jeûnes, des

flagellations et d'autres macérations corporelles. Cette vierge sainte avait encore formé la résolution de ne jamais passer un jour sans accomplir quelque œuvre de charité ; Dieu lui-même seconda son pieux désir, et grâce à lui, jamais l'occasion d'exercer cette vertu ne fit défaut à sa servante. Elle imita surtout d'une manière admirable l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour ses ennemis. Assaillie par des persécutions et des adversités violentes, elle chérissait néanmoins ses persécuteurs et priaït pour ceux qui la haïssaient. Bien plus, les mauvais offices et les affronts qu'elle avait à supporter donnaient à son amour et à sa charité un nouvel aliment. Aussi des hommes graves avaient-ils coutume de dire que, si l'on voulait se faire aimer de Térèse, il fallait lui faire éprouver quelque dommage ou lui adresser quelque injure.

Elle a gardé avec une perfection et un zèle admirables les vœux de sa profession religieuse ; non seulement elle suivait avec la plus grande humilité en tous ses actes la direction de ses supérieurs, mais elle avait fermement arrêté dans son cœur de soumettre à leur volonté jusqu'à ses pensées. Elle en a donné des preuves remarquables. En effet, sur l'ordre de ses confesseurs qui la soupçonnaient d'être le jouet de l'ange des ténèbres, elle donna humblement des signes de dérision et de mépris à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, qui lui apparaissait souvent, et elle fut largement récompensée d'une si parfaite obéissance. Une autre fois, sur la parole d'un confesseur, elle jeta aux flammes un livre plein d'une insigne piété qu'elle avait écrit sur le Cantique des Cantiques. Elle avait coutume de dire qu'elle pouvait se tromper dans le discernement des visions, mais qu'en obéissant à ses supérieurs, elle n'avait aucune illusion à redouter.

Elle aimait tellement la pauvreté, que non seulement elle travaillait de ses mains pour gagner sa nourriture, mais voyait-elle une religieuse porter des vêtements plus vils que les siens, aussitôt elle changeait avec elle, et si quelquefois le nécessaire

venait à lui manquer, elle était au comble de la joie et en rendait grâce à Dieu comme d'un bienfait signalé.

Parmi tant de vertus excellentes dont le Seigneur avait orné son épouse, son inviolable chasteté jeta une vive splendeur. Cette vertu lui était si chère, que non seulement elle fut fidèle jusqu'à la mort à la résolution prise dès son enfance de conserver sa virginité, mais qu'elle ne souilla jamais d'aucune tache l'angélique pureté de son corps et de son cœur.

Une humilité merveilleuse rehaussait encore des vertus si insignes. Alors que son âme s'engraissait chaque jour davantage des dons divins, souvent elle conjurait le Seigneur de mettre des bornes à ses faveurs et de ne pas oublier si vite ses grands péchés. Elle avait une soif ardente d'humiliations et d'ignominies; non seulement elle abhorrait les honneurs de la terre, mais elle redoutait même d'être connue des hommes.

L'invincible patience de cette vierge sainte est attestée par cette parole, qu'elle adressait ordinairement à Dieu : *Seigneur, ou souffrir ou mourir!*

A tous ces dons de sa divine munificence, dont le Tout-Puisant voulut orner sa bien-aimée comme d'autant de précieux bijoux, il ajouta une multitude de grâces et de faveurs. Il la remplit de l'esprit d'intelligence, afin que non seulement elle laissât à l'Église de Dieu les exemples de ses vertus, mais qu'elle l'arrosât des eaux abondantes de la divine sagesse, en composant sur la théologie mystique et sur d'autres sujets des ouvrages remplis de piété, dont la lecture produit dans les âmes des fidèles des fruits abondants de salut et excite un vif désir de la céleste patrie.

Munie et ornée de ces dons célestes, elle entreprit une œuvre très grande, très ardue pour qui que ce soit, mais également utile et glorieuse à l'Église du Christ : la réforme de l'ordre du Carmel. Elle l'établit admirablement non seulement pour les femmes, mais encore pour les hommes; elle fonda des monastères de l'un et de l'autre sexe dans toute l'étendue de l'Espagne et en d'autres parties du monde chrétien, et cela sans

argent, sans ressources, ne comptant que sur la miséricorde divine, non seulement privée de tout secours humain, mais souvent entravée par l'opposition et la contradiction des princes et des puissants du siècle. Son œuvre, bénie de Dieu, prit racine, grandit, et enfin porta des fruits abondants dans la maison du Seigneur.

Le Tout-Puissant a voulu glorifier par de nombreux miracles les admirables vertus de Tèreſe, même pendant sa vie terrestre : nous croyons devoir en citer ici quelques-uns.

Le diocèse de Cuenca était affligé d'une cruelle disette, et le monastère de Villeneuve de la Xara avait à peine assez de farine pour nourrir dix-huit religieuses pendant un mois. Par les mérites et l'intercession de cette sainte vierge, le Seigneur tout-puissant, qui nourrit ceux qui placent en lui leur espoir, multiplia de telle manière cette farine, que pendant six mois elle fournit aux servantes de Dieu tout le pain nécessaire, sans jamais diminuer jusqu'à la moisson nouvelle.

Anne de la Trinité, religieuse du monastère de Medina del Campo, était tourmentée par la fièvre et par un érysipèle au visage. Tèreſe, la caressant et passant légèrement la main sur son mal, lui dit : *Ayez confiance, ma fille. Dieu, je l'espère, vous guérira.* Aussitôt, la fièvre et l'érysipèle disparurent.

Alberte, prieure du même monastère, souffrait d'une fièvre et d'une pleurésie qui mettaient ses jours en danger : la sainte vierge Tèreſe toucha le côté malade, déclara la religieuse guérie et lui ordonna de se lever. Celle-ci, parfaitement guérie, se leva sur-le-champ, en louant le Seigneur.

Le moment étant venu où Tèreſe devait recevoir de la main de Dieu la couronne méritée par tant de travaux entrepris pour sa gloire, par tant de bonnes œuvres accomplies en vue de l'utilité de l'Église, une grave maladie l'arrêta au monastère d'Albe. Durant tout le cours de cette maladie et jusqu'à sa dernière heure, elle eut avec ses sœurs de fréquents et admirables entretiens sur l'amour divin ; souvent elle remerciait Dieu de l'avoir placée dans le sein de l'Église catholique et

recommandait, comme les biens les plus précieux, la pauvreté et l'obéissance aux supérieurs. Après avoir reçu, avec une humilité profonde et une charité toute céleste, le Viatique sacré de son pèlerinage et le sacrement de l'Extrême-Onction, tenant à la main l'image de Jésus crucifié, elle s'envola vers la céleste patrie.

Dieu manifesta par plusieurs prodiges éclatants à quel sublime degré de gloire il avait élevé Térèse dans le ciel. Beaucoup de religieuses, très vertueuses et craignant Dieu, ont contemplé la splendeur de sa gloire. L'une d'elles a vu sur le toit de l'église, dans le chœur et au-dessus de la chambre où elle reposait, une multitude de flambeaux célestes; une autre a vu, près de son lit, Jésus-Christ Notre-Seigneur rayonnant de splendeur et entouré d'un nombreux cortège d'anges; une autre a vu un grand nombre de personnes vêtues de blanc entrer dans sa cellule et environner sa couche; une autre a vu, à l'instant même de sa mort, une blanche colombe sortir de sa bouche et s'envoler vers le ciel; une autre enfin, a vu une splendeur comparable à un cristal étincelant s'échapper par la fenêtre. De plus, un arbre voisin de sa cellule, couvert de chaux, pressé par une muraille et depuis longtemps desséché, contre toutes les lois de la nature et de la saison, se couvrit de fleurs à l'heure où elle expira.

Son corps privé de vie parut d'une beauté ravissante, sans aucune ride, et d'une éclatante blancheur. Il exhalait, ainsi que les vêtements et les linges dont elle avait usé pendant sa maladie, un parfum si délicieux que tout le monde en était dans l'admiration. De nombreux prodiges, que le Seigneur accorda aux mérites de sa servante, firent encore de son entrée dans le ciel un sujet de joie. Une religieuse, tourmentée depuis longtemps d'une maladie d'yeux et d'une douleur de tête, prit la main de la vierge défunte, l'appliqua sur ses yeux et sur sa tête, et se trouva tout à coup guérie. Une autre, en baisant ses pieds, recouvra le sens de l'odorat qu'elle avait perdu, et put jouir du parfum délicieux dont le Seigneur avait embaumé ses membres sacrés.

Son corps, enfermé sans aucun apprêt dans un cercueil de bois, fut enseveli dans une fosse profonde que l'on chargea de pierres et de chaux. Mais de ce sépulcre s'exhalait une odeur si merveilleuse et si suave, que l'on résolut d'exhumer le saint corps. Il fut retrouvé entier, sans corruption, aussi flexible que s'il venait d'être enseveli, et imprégné d'une liqueur odoriférante que le Seigneur en fait découler jusqu'à ce jour, pour attester par un miracle continuels la sainteté de sa servante. On remplaça par un vêtement neuf et par un nouveau cercueil les premiers qui tombaient en pourriture, et le corps fut déposé au même endroit. Au bout de trois ans, une seconde ouverture du tombeau eut lieu pour en tirer le précieux dépôt et le transporter à Avila. Dans la suite, les commissaires apostoliques firent plusieurs fois visiter le corps de Térèse, et toujours il fut retrouvé sans corruption, flexible, imprégné de la même liqueur odoriférante.

Dans la suite des temps, Dieu manifesta sa gloire par une multitude de bienfaits accordés par l'intercession de sa servante à ceux qui se recommandaient avec confiance à ses prières. Un enfant de quatre ans était affligé d'une telle contraction de tous ses membres, qu'il ne pouvait ni se tenir debout ni se remuer. Cette infirmité, qu'il avait apportée en naissant et qui ne lui causait aucune douleur, était jugée, par là même, radicalement incurable. Apporté pendant neuf jours dans la cellule que cette sainte vierge avait habitée durant sa vie, il se sentit pénétré d'une vertu extraordinaire, et tout à coup, plein de force et de santé, il se mit à marcher à l'étonnement général, et à crier qu'il avait obtenu une guérison parfaite de la mère Térèse de Jésus.

Anne de Saint-Michel, religieuse, rongée de trois chancres à la poitrine, souffrait depuis deux ans des douleurs aiguës et de continuelles insomnies, incapable de remuer la tête et de lever les bras. Dès qu'elle eut appliqué sur sa poitrine une parcelle des reliques de sainte Térèse, en se recommandant du fond de l'âme à sa protection, toutes les plaies de son

corps disparurent à l'instant, et elle fut en même temps délivrée d'un mal intérieur qui l'avait longtemps tourmentée.

François Pérez, recteur d'une église paroissiale, avait à l'entrée de l'estomac un douloureux abcès, et depuis cinq mois la contraction d'un de ses bras ne lui permettait pas d'offrir le saint sacrifice de la messe. Voyant l'impuissance des remèdes humains, il eut recours à ceux du ciel, leva les yeux vers les saintes montagnes et obtint sa guérison. Une lettre écrite de la main de Térèse, appliquée sur sa poitrine, en fit disparaître l'abcès dont il souffrait; quelque temps après, faisant un pèlerinage au tombeau de la vierge, il approcha de son bras toujours contracté le bras de Térèse que l'on conserve à Albe, il en ressentit une vertu toute divine et recouvra une parfaite santé.

Jean de Leyva avait une maladie de la gorge qui lui fermait presque complètement les voies respiratoires; il était déjà réduit à l'extrémité lorsque, plein d'une vive confiance, il plaça sur le siège du mal un mouchoir qui avait servi à la sainte. Aussitôt il s'endormit, et s'étant réveillé peu de temps après, il s'écria qu'il venait d'être guéri tout à coup par les mérites de la bienheureuse Térèse.

La sainteté de Térèse devenait ainsi célèbre dans tous les pays de l'univers et son nom glorieux parmi les fidèles, à mesure que se multipliaient les miracles dus à son intercession. Alors, avec la permission de l'autorité apostolique, en différents endroits de l'Espagne on dressa des procès-verbaux et on les envoya au Saint-Siège. A la demande du roi catholique d'Espagne, Philippe III, d'illustre mémoire, après une sérieuse discussion de la cause par la Sacrée Congrégation des Rites et par le Tribunal de la Rote, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Paul V, permit de célébrer dans tout l'ordre des carmes l'office divin en l'honneur de Térèse, comme pour une bienheureuse vierge.

Sur de nouvelles instances du même roi Philippe III auprès de notre prédécesseur pour la canonisation de la bien-



heureuse vierge Tèreſe, Paul V confia de nouveau l'affaire aux cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites. Ceux-ci ordonnèrent de dresser de nouveaux procès au nom de l'autorité apostolique, et ils députèrent à cette fin Bernard de Rojas, de pieuse mémoire, cardinal-archevêque de Tolède, et nos vénérables frères les évêques d'Avila et de Salamanque. Les délégués s'acquittèrent avec soin de leur mission et envoyèrent tous les actes à notre prédécesseur Paul V. Trois auditeurs des causes du Palais apostolique, François, archevêque de Damas, aujourd'hui cardinal de la sainte Église romaine, Jean-Baptiste Coccino, doyen, et Alphonse Manzanedo, reçurent du pape l'ordre d'examiner ces pièces avec le plus grand soin et de lui donner leur avis. Après un examen scrupuleux, tel que le demandait la grandeur de la cause, ceux-ci déclarèrent à Paul V, notre prédécesseur, que la sainteté et les miracles de la bienheureuse vierge Tèreſe étaient pleinement vérifiés, que l'on trouvait amplement tout ce qui était exigé par les saints canons pour sa canonisation, et que l'on pouvait passer outre. Pour achever cette affaire importante avec toute la maturité convenable, Paul V ordonna à nos fils bien-aimés les cardinaux de la sainte Église romaine, formant la Congrégation des Rites, de revoir les procès avec le plus grand soin et de prendre une connaissance approfondie de toute la cause.

Cependant Paul V acheva le cours de son pèlerinage sur la terre et, sans aucun mérite de notre part, Dieu daigna nous appeler à prendre en main le gouvernement de l'Église. Persuadé que l'achèvement de cette cause pourrait contribuer à la plus grande gloire de Dieu et au bien de l'Église, nous avons pensé aussi que le remède le plus efficace aux calamités présentes serait un nouvel élan imprimé à la dévotion des fidèles envers les saints et les élus de Dieu, afin qu'ils intercèdent pour nous dans de si grandes nécessités. C'est pourquoi nous avons ordonné aux mêmes cardinaux de terminer au plus tôt ce que notre prédécesseur leur avait

prescrit. Ils s'en acquittèrent avec toute la diligence convenable, et donnèrent pour la canonisation de la sainte vierge Térèse un vote unanime. Notre vénérable frère, François-Marie, évêque de Porto, cardinal del Monte, exposa devant nous, en notre consistoire, le résumé du procès avec son avis et celui de ses collègues. Après son rapport, les autres cardinaux présents prononcèrent, d'un commun suffrage, qu'il convenait de passer outre.

Alors notre cher fils, Jean-Baptiste Millini, avocat consistorial de notre cour, nous harangua dans un consistoire public et nous supplia humblement, au nom de notre bien-aimé fils en Jésus-Christ, Philippe, roi catholique des Espagnes, de vouloir bien passer à la canonisation. Nous répondîmes que, sur une affaire si importante, nous allions consulter nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte Église romaine et les évêques présents à notre cour. En attendant, nous exhortâmes instamment, par la charité de Jésus-Christ, les cardinaux et les évêques réunis auprès de nous, à persévérer dans la prière et à humilier leur âme avec nous devant Dieu par le jeûne et par l'aumône, pour obtenir du Père des lumières qu'il fit descendre sur nous du haut des cieux sa lumière et sa vérité, afin que nous pussions connaître et accomplir sa volonté et son bon plaisir. Ensuite nous appelâmes à un consistoire semi-public, célébré peu de temps après, les cardinaux, les patriarches, les archevêques et les évêques qui se trouvaient à notre cour. Là, en présence des notaires du Siège Apostolique et des auditeurs des causes du sacré Palais, nous rappelâmes l'éminente sainteté de la servante de Dieu, la multitude et l'éclat de ses miracles, la dévotion que lui témoignent toutes les nations catholiques, nous exposâmes les instances qui nous ont été faites non seulement de la part des plus grands rois, mais encore au nom de notre cher fils en Jésus-Christ, Ferdinand, roi des Romains, empereur élu, et de plusieurs autres princes chrétiens. Alors tous ensemble, d'un même cœur et d'une même voix, bénissant Dieu qui ho-

nore ses amis, furent d'avis qu'il fallait canoniser la bienheureuse Tèreſe et inscrire son nom parmi les saintes vierges. Ce consentement unanime nous a fait tressaillir de la joie la plus vive dans le Seigneur, auteur de notre salut, et nous avons rendu grâces à Dieu et à son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'avoir jeté sur son Église un regard de miséricorde et de lui avoir accordé une si grande gloire. Ensuite nous avons fixé le jour de la canonisation, et nous avons averti nos frères et nos fils bien-aimés de persévérer dans la prière et dans l'aumône, afin que, dans l'exécution d'une œuvre si grande, la splendeur du Seigneur notre Dieu rayonnât sur notre âme et dirigeât l'œuvre de nos mains selon sa volonté.

Enfin, après avoir accompli tout ce que prescrivent les saintes constitutions et la coutume de l'Église romaine, nous nous sommes réunis aujourd'hui dans la basilique du prince des Apôtres avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, avec les patriarches, les archevêques, les évêques, les prélats de la cour romaine, nos officiers et toute notre maison, le clergé séculier et régulier, et une grande multitude de peuple. Là, par l'entremise de Nicolas Zambecari, avocat de notre cour consistoriale, notre fils bien-aimé Louis, du titre de Sainte-Marie, cardinal Ludovisio, notre neveu selon la chair, nous réitéra les instances faites pour le décret de la canonisation, au nom de notre cher fils en Jésus-Christ, Philippe, roi catholique. Après le chant des prières et des litanies, après avoir humblement imploré la grâce de l'Esprit-Saint, à l'honneur de la sainte et indivisible Trinité et pour l'exaltation de la foi catholique, par l'autorité du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, par l'autorité des saints Apôtres et la nôtre, de l'avis et du consentement unanime de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques et évêques présents à notre cour, nous avons défini et décrété que Tèreſe d'Avila, de pieuse mémoire, dont la vie sainte, la foi pure et les miracles admirables sont pleinement constatés, est sainte et doit être ins-

erite au catalogue des saintes vierges, comme nous le définissons, décrétons et inscrivons par la teneur des présentes. Nous avons ordonné et ordonnons qu'elle soit honorée comme véritablement sainte par tous les fidèles de Jésus-Christ; nous statuons que dans l'Église universelle il sera permis d'élever et de consacrer en son honneur des églises et des autels, pour y offrir à Dieu le saint Sacrifice; et nous voulons que chaque année, le cinquième jour d'octobre, anniversaire de son passage à la gloire céleste, son office puisse être célébré suivant le rite des saintes vierges, selon les prescriptions du bréviaire romain.

En vertu de la même autorité, nous avons remis et remettons miséricordieusement dans le Seigneur à tous les fidèles vraiment contrits et confessés qui, chaque année, le même jour, visiteront le sépulcre où repose le corps de Tèreſe, un an et une quarantaine des pénitences qui leur ont été enjointes ou dont ils sont redevables à la justice divine, et quarante jours à ceux qui visiteront le même tombeau pendant l'octave.

Enfin, après avoir rendu grâce à Dieu de cette nouvelle et éclatante lumière dont il a daigné éclairer son Église, après avoir chanté solennellement l'oraison des vierges en l'honneur de sainte Tèreſe, nous avons célébré la messe à l'autel du Prince des Apôtres et fait mémoire de cette sainte vierge; et nous avons accordé à tous les fidèles présents une indulgence plénière pour la remise de toutes les peines dues à leurs péchés.

A nous tous maintenant, en reconnaissance d'un si grand bienfait, de bénir et de glorifier avec une humilité profonde Celui à qui appartient toute bénédiction, tout honneur, toute gloire et toute puissance dans les siècles des siècles. Prions-le sans cesse, par l'intercession de cette vierge qu'il a glorifiée, de détourner ses yeux de nos offenses, d'abaisser sur nous un regard de pitié, de nous montrer la lumière de ses miséricordes, d'inspirer sa crainte aux nations qui ne le connaissent

pas, et de leur apprendre par là qu'il n'y a pas d'autre Dieu que notre Dieu.

Comme il serait difficile que nos présentes lettres fussent portées partout où la nécessité l'exigerait, nous voulons qu'on accorde aux exemplaires même imprimés, signés par un notaire public et munis du sceau de quelque personne constituée en dignité, la même foi qu'à ces présentes, si elles pouvaient être portées en tout lieu.

Ainsi, que nul n'ose attaquer ou contredire par une audace téméraire le texte de notre définition, décret, inscription, commandement, statut, indulgence et volonté. Si quelqu'un a la présomption de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres.

Donné à Rome, près saint Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1622, le 4 des Ides de mars, la deuxième année de notre pontificat.

Moi, Grégoire, évêque de l'Église catholique.

## VILLES ET MONASTÈRES

### OU SE CONSERVENT LES PRINCIPALES RELIQUES DE SAINTE TÉRÈSE

Les carmélites d'Albe possèdent le corps de sainte Tèreise dans un tombeau de jaspe, placé dans le mur du maître-autel et surmonté de deux anges en marbre blanc. Elles possèdent en outre le cœur, dans un reliquaire en cristal de roche, monté sur un pied en or émaillé, orné de pierres précieuses et surmonté d'une sorte de couronne, également en or émaillé, avec pierreries; enfin, le bras droit, renfermé dans un tube de cristal.

La main gauche appartient depuis 1585 aux carmélites de Lisbonne. Le doigt auriculaire lui manque; c'est celui que le père Gratien en détacha pour l'offrir au père Doria. En 1890, les malheurs des temps ont engagé à porter cette insigne relique au palais patriarcal, où elle est l'objet d'une singulière vénération de la part des fidèles.

Les carmélites du couvent de Regina-Cœli à Rome, transféré depuis aux *Santi-Quattro*, ont l'index de la main droite. M<sup>sr</sup> Jules Rospigliosi, qui devait être plus tard le pape Clément IX et remplissait alors les fonctions de nonce en Espagne, envoya cette relique à la princesse Anne Colonna Barberini, qui en fit don au monastère des carmélites qu'elle venait de fonder (1654).

Les carmélites du premier monastère de Paris ont le médium, envoyé en 1625 à la vénérable mère Madeleine de Saint-Joseph, prieure de ce monastère, par la reine Élisabeth, fille d'Henri IV et femme de Philippe IV, roi d'Espagne.

Les carmes d'Avila possèdent le doigt annulaire.

Les carmélites de Bruxelles, le doigt auriculaire. Le père Gratien, lors de la première reconnaissance du corps de la sainte, avait détaché ce doigt de la main droite. Il le porta sur lui jusqu'à son dernier soupir. Avant sa mort, arrivée à Bruxelles en 1614, il en disposa avec la permission de ses supérieurs en faveur de sa plus jeune sœur, carmélite à Séville. Mais la relique était vivement désirée des archiducs Albert et Isabelle; à leur demande, un bref de Paul V leur en transféra la propriété. L'année suivante (1615), ils en firent don aux carmélites de Bruxelles, alors gouvernées par la vénérable mère Anne de Jésus.

Les carmélites de Séville ont une phalange d'un doigt.

Les carmes du couvent de la Scala à Rome ont le pied droit, depuis l'année 1617.

Les carmes de Bruxelles possèdent la clavicule droite, qui leur fut donnée par le père Thomas de Jésus. Gardée en dépôt depuis 1833 par les carmélites de la même ville, cette relique leur a été fidèlement remise à leur rétablissement à Bruxelles, en 1859.

Les carmélites de Saint-Joseph d'Avila ont la clavicule gauche.

Il se trouve des os ou fragments d'os en divers couvents, spécialement chez les carmes d'Avila, chez les carmélites d'Alcala, de Salamanque, de Paris (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> monastères).

Les carmes du couvent de Saint-Pancrace à Rome possédaient l'os maxillaire droit, encore garni de plusieurs dents; cette belle relique a aujourd'hui disparu. Il se trouve des dents en plusieurs monastères, en particulier chez les carmes de Milan, de Venise et de Gènes, chez les carmélites de Tolède et celles de Naples.

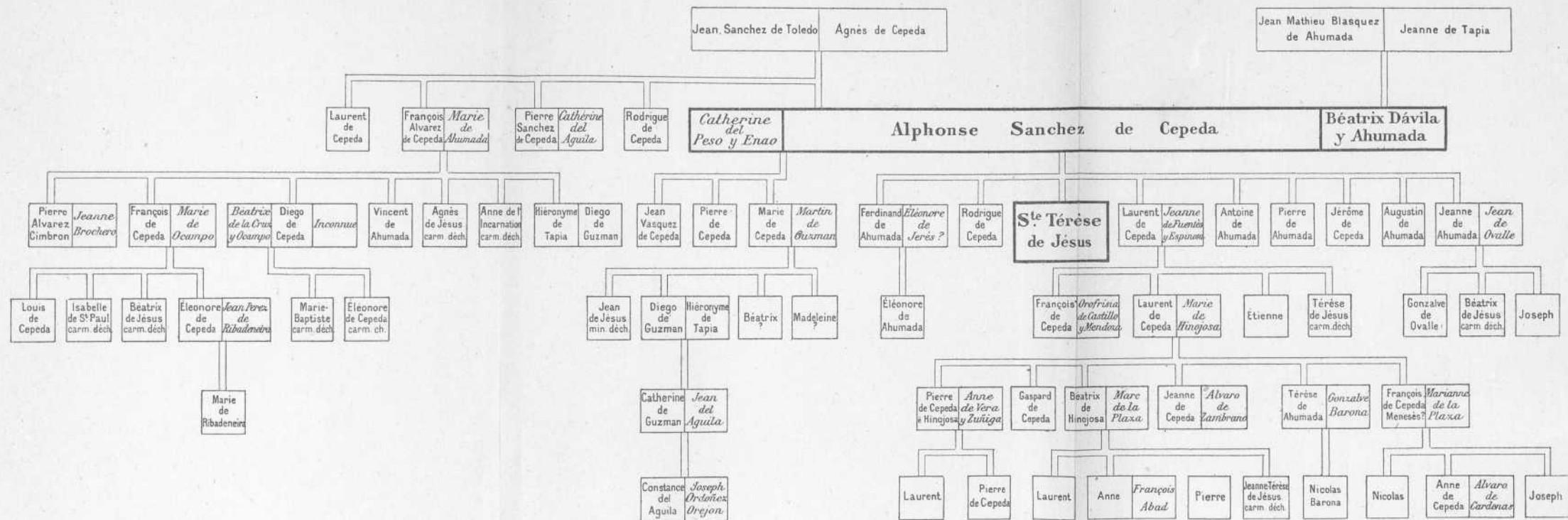
Des fragments de chair se conservent en divers lieux, notamment à la basilique Sainte-Marie Majeure à Rome; chez les carmes de Ségovie, de Venise; chez les carmélites de Valladolid, de Medina del Campo, de Madrid, de Salamanque,

de Malagon, de Saragosse, de Naples, de Toulouse, de Paris (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> monastères). Il en existe aussi au Trésor de Naples, parmi les reliques et effigies des saints protecteurs de la ville.

Les carmes de Milan ont une particule du cœur. Les carmélites de Puebla (Mexique) en ont une autre.



## TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE SAINTE TÉRÈSE





## FAMILLE DE SAINTE TÉRÈSE

Pour rédiger cet aperçu, nous avons consulté la correspondance de la sainte, les dépositions des témoins dans la cause de canonisation, des manuscrits contemporains, les ouvrages de Ribera et de Yepès, l'*Año Teresiano*, les Annotations du père Antoine de Saint-Joseph, les *Bollandistes*, Carramolino, Hye-Hoys, etc. Enfin nous avons fait de nombreux emprunts à *La Familia de Santa Teresa en América*, par don Manuel-Marie Pólit, spécialement en ce qui concerne les frères de la sainte, et nous les avons complétés par des documents tirés par lui des Archives des Indes, à Séville.

### *Les parents de sainte Térèse.*

Don Alphonse Sanchez de Cepeda, père de sainte Térèse, descendait du côté paternel de l'antique famille des Sanchez, et du côté maternel de celle des Cepeda. Son père se nommait Jean Sanchez de Toledo ; sa mère, Agnès de Cepeda. Doña Béatrix Dávila de Ahumada, mère de la sainte, descendait par son père des Blasquez Dávila ; par sa mère, des Tapia. Son père s'appelait Jean-Mathieu Blasquez de Ahumada ; sa mère, Jeanne de Tapia. Elle-même portait le nom patronymique de sa grand-mère paternelle, issue des Ahumada (1). D'après une légende, le nom de Ahumada fut donné à l'un des ancêtres de sainte Térèse à la suite d'un exploit dans la guerre contre les Maures : enfermé dans une tour avec ses trois fils, il y avait mis le feu plutôt que de se rendre, et finalement, était parvenu à s'échapper de cette tour enfumée (*ahumada*), qui devint le blason de sa famille.

(1) On sait qu'en Espagne l'usage de cette époque permettait de porter soit le nom de famille de son père, soit celui de sa mère, soit celui de ses grands-parents. Parfois même, on choisissait le nom d'ascendants plus éloignés.

*Frères et sœurs de sainte Térèse.*

Don Alphonse épousa d'abord doña Catherine del Peso y Enao (1), dont il eut trois enfants : Jean Vasquez de Cepeda et Pierre de Cepeda, dont on ne sait presque rien, enfin Marie de Cepeda, dont le nom revient souvent et avec éloge sous la plume de sainte Térèse. Doña Marie épousa en 1531 don Martin de Guzman y Barrientos.

De son mariage avec doña Béatrix de Ahumada, contracté en 1509 (2), don Alphonse eut neuf enfants.

*Ferdinand de Ahumada.*

Ce frère aîné de Sainte Térèse, né en 1510, partit pour le Nouveau-Monde probablement vers 1532, c'est-à-dire au temps où sa sœur était pensionnaire au couvent des augustines d'Avila. Les détails manquent sur la première partie de sa carrière militaire. Ce qui est avéré, c'est que vers 1545, il soutint avec ses frères le vice-roi Blasco Nuñez Vela contre les agissements de Gonzalve Pizarre. Les jeunes Cepeda apportaient leurs armes, leurs chevaux, leurs ressources pécuniaires; ils réconfortèrent par leur présence le malheureux vice-roi, trahi par les siens et menacé par des rebelles. Ferdinand devint enseigne-général. Il se trouva avec ses frères à plusieurs combats et eut part à la petite victoire de Chinchacara. Mais Pizarre approchant avec son armée, le vice-roi se retira sur Quito. La bataille se donna aux portes de la ville, dans la plaine d'Iñaquito, le

(1) D'après le père Joseph de Sainte-Térèse, l'un des auteurs de la *Reforma de los Descalzos*, les Enao portaient ce nom depuis que l'un de leurs ancêtres, originaire de la province de Hainaut (en espagnol *Henao*) dans les Pays-Bas, était venu au xiv<sup>e</sup> siècle s'établir en Espagne, sous les auspices du roi Henri de Transtamare. (T. III, lib. IX, cap. xiv.)

(2) Voir la Dispense du commissaire général de la Croisade, du 17 octobre 1509, pour le mariage de don Alphonse et de doña Béatrix. Cette dernière était parente au quatrième degré de Catherine del Peso y Enao.

18 janvier 1546; elle fut acharnée. Mais enfin, la petite armée royale eut le dessous. Ferdinand vit deux de ses frères renversés et blessés, un autre, Antoine, frappé à mort. Lui-même reçut un coup de lance, tandis que le vice-roi, renversé de cheval, avait la tête tranchée par un esclave nègre. La défaite consommée, les jeunes Cepeda trouvèrent asile à Quito, et purent se remettre de leurs blessures, à l'exception d'Antoine qui succomba au bout de peu de jours. Plus tard, Ferdinand de Ahumada s'établit à Pasto. Quelques auteurs pensent qu'il ne quitta plus l'Amérique, et y mourut. Mais on croit plus généralement qu'il revint en Espagne, et y épousa doña Eléonore de Jerez, noble jeune fille d'Avila, dont il eut une fille, doña Eléonore de Ahumada. C'est de cette dernière que descendraient la plupart des membres de l'aristocratie espagnole qui se réclament d'une parenté avec sainte Térèse.

#### *Rodrigue de Cepeda.*

Rodrigue, né en 1511, quatre ans jour pour jour avant Térèse, était ce frère de prédilection avec lequel, dans son enfance, elle s'enflammait du désir du martyr. Il s'embarqua en 1535 pour la région du Rio de la Plata, dans l'expédition commandée par don Pierre de Mendoza. La flotte quitta Séville le 24 août 1535, mais, retenue à Sanlucar par les vents contraires, elle ne put prendre la haute mer qu'en septembre. Sainte Térèse était alors proche de son entrée au couvent de l'Incarnation. Rodrigue, en s'éloignant, l'avait instituée héritière de son patrimoine et de ses droits éventuels. Les adieux du frère et de la sœur durent être tendres et douloureux. Plus cruelle encore, pour le cœur de Térèse, la nouvelle qui lui arriva après sa profession : Rodrigue, après avoir pris part à la fondation de Buenos-Aires et poussé jusqu'à la Cordillère des Andes, était descendu dans la région du Paraguay; là, il avait succombé dans le désert du Chaco. Il tombait sur une terre infidèle, ouvrant le passage aux missionnaires qui de-

vaient faire briller aux yeux de ces peuplades la lumière de l'Évangile. Aussi la jeune religieuse de l'Incarnation, au milieu de sa douleur, aimait-elle à considérer la mort de son frère bien-aimé comme une sorte de martyr enduré pour la foi.

*Laurent de Cepeda.*

Laurent était né en 1519, c'est-à-dire quatre ans après Térèse. La fin prématurée de son frère Rodrigue ne le découragea point. Dans l'automne de 1540 il s'embarquait pour le Pérou, en compagnie de ses deux frères, Jérôme et Pierre. Arrivés au port appelé *Nombre de Dios*, les trois jeunes gens se séparèrent. Tandis que Pierre demeurait dans la ville, Laurent et Jérôme franchirent l'isthme de Panama, et après une périlleuse traversée sur le Pacifique, abordèrent en naufragés au port de Buenaventura, au printemps de 1541. Ils se rendirent à Quito, et de là, à Lima. Les deux frères combattirent vaillamment contre les indiens soulevés. Ils se réunirent ensuite au vice-roi don Blasco Nuñez Vela avec leurs autres frères, et soutinrent son parti contre celui de Gonzalve Pizarre. Laurent était toujours aux côtés du vice-roi, qui lui confia des missions importantes. Il fut blessé comme ses frères à la bataille du 18 janvier 1546. Remis de sa blessure, il obtint une *encomienda* ou fief d'indiens, dans la province de Quito. En 1549, il prenait droit de cité dans cette ville, récemment fondée par les conquérants espagnols. En janvier 1550, il était nommé régidor, puis trésorier des caisses royales. Dans la suite, il remplit les fonctions de lieutenant du gouverneur, de capitaine général et d'alcade de la ville.

Le 18 mai 1556, Laurent de Cepeda épousait doña Jeanne de Fuentès y Espinosa, digne par sa piété et ses hautes qualités de devenir la belle-sœur de sainte Térèse. Il en eut sept enfants. La sainte aimait tendrement Laurent et sa jeune femme. Il conste d'une déposition pour la cause de béatification que, vers 1560, Dieu la transporta un jour en esprit dans

la ville de Quito : elle y vit son frère, sa belle-sœur, leurs enfants, leurs serviteurs ; elle entendit les paroles qu'ils échangeaient entre eux. Longtemps après, la sainte l'attestait elle-même à son frère Laurent (1).

En novembre 1567, doña Jeanne de Fuentès mourait en donnant le jour à une fille, qui ne survécut point. La douleur de Laurent de Cepeda fut immense en voyant descendre dans le tombeau, dans la fleur de la jeunesse, une épouse qu'il vénérât autant qu'il la chérissait. On a conservé de lui les lignes suivantes : « La bienheureuse — après une telle vie et une telle mort je puis la nommer ainsi — avait vingt-huit ans, quatre mois et vingt jours. Elle est morte si saintement, que je demande à mon Dieu de me faire la très grande grâce, quand il trouvera bon de m'appeler à lui, de m'accorder une mort semblable à la sienne. Amen. Elle donna en mourant d'aussi beaux exemples qu'elle en avait donné pendant sa vie, ce qui n'est pas peu dire. Par deux fois elle m'assura que je la suivrais bientôt, et que si je voulais la retrouver là-haut, je devais bien vivre et servir fidèlement Notre-Seigneur. Elle a été enterrée au monastère de Notre-Dame de la Merci, revêtue de l'habit de cet ordre, dans la chapelle Saint-Jean de Latran : elle-même l'avait ainsi voulu, à cause des grandes indulgences qui se gagnent dans ce sanctuaire. »

En 1575, après un séjour de trente-quatre ans en Amérique, Laurent de Cepeda revint en Espagne avec les trois enfants qui lui restaient : François, Laurent et Teresita. Il contracta dès lors avec sa sœur une intimité toute sainte, et fit de rapides progrès dans la perfection chrétienne. Le 26 juin 1580, il mourait à Avila. Sa sœur eut révélation de son entrée dans la gloire (2). Son tombeau se voit encore dans l'église du monastère de Saint-Joseph, dans la chapelle Saint-Laurent qu'il avait fondée. On y lit cette inscription : *Laurent de Cepeda,*

(1) Dép. de doña Orofrisia de Castillo y Mendoza. (Inform. d'Alcala.

(2) Ibid.

*décédé le 26 juin de l'année 1580. Il est fondateur de cette chapelle et frère de la fondatrice de ce couvent, ainsi que de toutes les carmélites déchaussées.*

*Antoine de Ahumada.*

Antoine, né vers 1520, avait cinq ans de moins que Tère-se. Après avoir accompagné sa sœur lors de son entrée au couvent de l'Incarnation, il se rendit au monastère de Saint-Thomas pour recevoir l'habit des dominicains. Il l'échangea, dit-on, contre celui des hiéronymites, mais la maladie l'obligea de rentrer à la maison paternelle. Revenu à la santé, il prit une voie bien différente, celle des armes, et, comme ses frères, passa en Amérique, probablement après la mort de son père (1544). Comme nous l'avons vu, il fut frappé d'un coup d'arquebuse à la bataille d'Inaquito. Porté dans la ville de Quito, il y expira, entouré des secours de la religion.

*Pierre de Ahumada.*

Pierre, le cinquième fils d'Alphonse et de Béatrix, était né vers 1521. Il est probable qu'il quitta l'Espagne en compagnie de Laurent et de Jérôme, que, débarqué avec ses frères dans la ville de *Nombre de Dios* sur le rivage de l'Atlantique, il y séjourna quelque temps. Il erra ensuite sur les côtes voisines, en quête d'aventures et de richesses. On croit qu'il parcourut les Antilles et tenta, après Ferdinand de Soto, la conquête de la Floride. En 1561, il était au Pérou. En 1575, il accompagna Laurent qui regagnait la mère-patrie avec ses enfants. Dominé par son humeur mélancolique, souvent à bout de ressources, il fut l'objet de la compatissante charité de sainte Tère-se et de son frère Laurent, ainsi qu'on le voit par la correspondance de la première. La mort de Pierre de Ahumada arriva le 19 février 1589.



*Jérôme de Cepeda.*

Jérôme était né en 1522. Nous le rencontrons d'ordinaire aux côtés de son frère Laurent. Avec lui il s'embarque en 1540, et débarque à *Nombre de Dios*. Avec lui, il franchit l'isthme de Panama, et prend part à la malheureuse bataille d'Iñaquito. Avec lui il revient s'établir à Quito. Mais il ne put suivre son frère jusqu'en Espagne, la mort l'ayant surpris en 1575, à *Nombre de Dios*.

*Augustin de Ahumada.*

Augustin, le dernier des frères de la sainte et le plus belliqueux, était né en 1527. A peine arrivé en Amérique, il se réunit au célèbre président La Gasca. Dans la suite, il s'attacha à don Garcia Hurtado de Mendoza, fils du troisième vice-roi du Pérou, et l'accompagna au Chili. On dit qu'il sortit vainqueur de dix-sept batailles. Il servit aussi deux ans, en qualité de lieutenant du gouverneur Rodrigue de Quiroga. Il dépensa au Chili dix années de sa vie et six mille livres d'or. En 1570 il revint au Pérou, où le retint le nouveau vice-roi, don François de Toledo, qui le nomma membre de son conseil de guerre. Il prit part à plusieurs expéditions et remplit des fonctions importantes. Sainte Térése, inquiète de l'insatiable ambition de son frère et craignant pour son salut, lui écrivit plusieurs fois pour l'engager à revenir en Espagne. D'après la Chronique du Carmel, Augustin était gouverneur d'une ville importante du Pérou, quand sa sœur lui écrivit d'en sortir promptement, s'il ne voulait perdre à la fois son âme et sa vie. A peine avait-il résigné sa charge et quitté la ville que les indiens y entrèrent et massacrèrent le nouveau gouverneur, avec tous les espagnols qui se trouvaient là. Contre le conseil de sa sœur, Augustin accepta ensuite un autre gouvernement, mais il n'y rencontra que déboires et amertume. En 1585, il était rentré en Espagne. En 1588 il obtenait une cédula royale le nommant gouverneur de

Tucuman, et en 1589 une *encomienda* d'indiens, avec quinze cents livres de rente. Déjà sexagénaire, il repassa la mer, et atteignit Lima. Là, tombé dangereusement malade, il oublia les choses de ce monde pour ne plus songer qu'au salut de son âme. Il mourut en 1591, ayant à ses côtés le père Louis de Valdivia, de la Compagnie de Jésus, et assisté, dit-on, de sa sainte sœur qui, depuis neuf ans déjà, jouissait de Dieu.

*Jeanne de Ahumada.*

Jeanne de Ahumada, née vraisemblablement en 1528, était la plus jeune de tous les enfants de don Alphonse. Sainte Tèreise l'éleva elle-même au monastère de l'Incarnation, et lui fit épouser un gentilhomme d'Albe, don Jean de Ovalle, dont elle eut trois enfants. Jeanne et son mari assistèrent Tèreise dans la fondation de Saint-Joseph d'Avila. Il est très souvent fait mention d'eux dans la correspondance de la sainte, et il nous reste bon nombre de lettres d'elle à sa sœur. Celle-ci mourut en 1589. Les deux époux avaient légué leurs biens aux carmélites d'Albe. Leur tombeau, où fut rapporté dans la suite le corps de leur fils Gonzalve, se voit encore dans l'église du monastère. On y lit cette inscription :

*Cette sépulture est celle de Jean de Ovalle y Godinez, de doña Jeanne de Ahumada, sa femme, sœur de la sainte mère Tèreise de Jésus, et de don Gonzalve de Ovalle, leur fils, lesquels laissèrent à ce couvent tous leurs biens, à charge de faire célébrer à perpétuité deux messes chaque semaine, deux fêtes chaque année, et quelques commémorations de saints. Ce monument fut terminé en 1594.*

*Neveux et nièces de sainte Tèreise.*

Les enfants de la sœur aînée de sainte Tèreise, Marie de Cepeda, furent : Jean de Jésus, religieux de la réforme de saint Pierre d'Alcantara ; Diego de Guzman, qui épousa Hié-

ronyme de Tapia, cousine germaine de sa mère, et en eut une fille, Catherine de Guzman, mariée dans la suite à Jean del Aguila. La correspondance de la sainte semble indiquer que Martin de Guzman et Marie de Cepeda eurent des filles : doña Béatrix, qui, en 1570, était morte ainsi que sa fille, et doña Madeleine, qui à cette même époque n'était point mariée (1).

Les neveux et nièces de la sainte, enfants de son frère Laurent, furent : François de Cepeda, qui épousa doña Orofrisia de Castillo y Mendoza ; Laurent de Cepeda, qui épousa doña Marie de Hinojosa ; Étienne, qui mourut à douze ans ; Tere-sita, qui fut carmélite déchaussée sous le nom de Tèrese de Jésus ; deux autres fils et une fille, qui moururent en bas âge. La postérité de Laurent de Cepeda et de Marie de Hinojosa est, aujourd'hui encore, nombreuse en Amérique, surtout à l'Equateur.

Les enfants de Jeanne de Ahumada furent : Gonzalve, rendu à la vie à l'âge de cinq ans par les prières de la sainte, et qui, après avoir cédé quelque temps aux entraînements de la jeunesse, mourut pieusement à vingt-huit ans ; Béatrix, qui entra au Carmel d'Albe après la mort de sa tante, et mourut en celui de Madrid en renom de sainteté ; enfin le petit Joseph, qui s'envola au ciel peu après son baptême, tandis que la sainte le tenait entre ses bras (1561).

#### *Oncles et tantes de sainte Tèrese.*

On compte généralement quatre frères de don Alphonse : Laurent de Cepeda, François Alvarez de Cepeda, Pierre Sanchez de Cepeda et Rodrigue de Cepeda.

On ne sait rien de Laurent ni de Rodrigue.

François était cet oncle qui arrêta Tèrese enfant, dans sa fuite vers les Maures. Il épousa doña Marie de Ahumada, nièce de doña Béatrix, mère de notre sainte, dont il eut au moins

(1) Lettres à Laurent de Cepeda, du 17 janvier 1570, et à Diego de Guzman, de la fin de l'année 1576.

sept enfants. Ses restes reposent dans l'église du monastère de Saint-Joseph d'Avila.

Pierre Sanchez de Cepeda eut pour femme Catherine del Aguila; devenu veuf, il embrassa l'état religieux. La sainte parle de lui aux chapitres III et IV du Livre de sa *Vie*.

Les données manquent sur les frères ou sœurs de doña Béatrix de Ahumada. On sait seulement qu'elle avait une nièce, qui épousa François Alvarez de Cepeda, frère de don Alphonse.

#### *Cousins de sainte Térèse.*

Les plus connus des cousins germains de sainte Térèse sont les enfants que François Alvarez de Cepeda, frère de don Alphonse, eut de son mariage avec Marie de Ahumada, nièce de doña Béatrix.

Il est permis de conjecturer que ces cousins de la sainte sont ceux dont elle parle au chapitre II de sa *Vie* et avec lesquels, selon son propre témoignage, elle vivait dans une si cordiale intimité. La maison familiale de don Alphonse et celle de don François se trouvant en face l'une de l'autre, cette parole de la sainte : *Nous ne nous quittons pas*, s'explique tout naturellement. On peut croire aussi que la jeune parente un peu légère, dont le commerce nuisit à Térèse et à qui doña Béatrix ne pouvait fermer sa demeure, tant les circonstances favorisaient ses visites, habitait ou fréquentait la demeure de François Alvarez de Cepeda.

On connaît les noms de sept des enfants de celui-ci : Pierre Alvarez Cimbron, qui épousa Jeanne Brochero; François de Cepeda, qui épousa Marie de Ocampo; Diego de Cepeda, qui habitait Torrijos, et épousa d'abord Béatrix de la Cruz y Ocampo, puis une andalouse dont on ignore le nom; Vincent de Ahumada, qui entra dans les ordres et qu'on trouve en 1567 curé de Villeneuve del Arenal; Agnès et Anne de Tapia, qui, d'abord religieuses au monastère de l'Incarnation, passèrent ensuite dans la réforme, et devinrent prieures, l'une à

Medina del Campo, l'autre à Salamanque, sous les noms d'Agnès de Jésus et d'Anne de l'Incarnation; enfin Hiéronyme de Tapia, qui épousa Diego de Guzman, second fils de Marie de Cepeda.

Sainte Térèse avait une autre cousine germaine, nommée Marie de Tapia (1), on ignore si elle lui était apparentée du côté paternel ou du côté maternel.

Elle avait aussi un cousin nommé *Ferdinand de Cepeda*, qu'on a souvent confondu avec le frère aîné de la sainte, *Ferdinand de Ahumada*. Tous deux ayant passé dans le Nouveau-Monde, tous deux étant mentionnés dans la correspondance de sainte Térèse (2), on n'en a fait qu'un seul et même personnage, et on a supposé que le frère aîné de la sainte portait indifféremment le nom de Cepeda et celui de Ahumada. C'est à cette erreur qu'est due peut-être la divergence d'opinion qui existe relativement à la dernière période de la carrière du frère aîné de sainte Térèse, les uns croyant qu'il ne quitta plus l'Amérique, les autres assurant qu'il revint en Espagne, s'y maria et y laissa une postérité. Nous ignorons de qui Ferdinand de Cepeda était fils; nous apprenons seulement, par la correspondance de la sainte, qu'il avait une sœur.

Les historiens nomment souvent *neveux* et *nièces* de sainte Térèse les fils et les filles de ses cousins germains.

Ce sont 1° : Louis de Cepeda, Isabelle, Béatrix et Eléonore, nés de François de Cepeda et de Marie de Ocampo. Isabelle et Béatrix embrassèrent d'abord la vie religieuse à l'Incarnation, puis devinrent carmélites déchaussées et portèrent les noms d'Isabelle de Saint-Paul et de Béatrix de Jésus. Eléonore épousa Jean Perez de Ribadeneira, et en eut une fille, nommée Marie de Ribadeneira.

(1) Cfr. Lettre de don Jean de Orozco y Covarrubias de Leyva, au père Alphonse de Jésus-Marie, général des carmes déchaussés, du 20 mai 1606.

(2) Cfr. Lettres à Laurent de Cepeda, du 30 décembre 1561 et du 17 janvier 1570.

2<sup>o</sup> Éléonore de Cepeda et Marie de Ocampo, filles de Diego de Cepeda et de Béatrix de la Cruz y Ocampo. La première mourut à la fleur de l'âge, religieuse de l'Incarnation. La seconde fut carmélite déchaussée, et devint la mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid. D'un second mariage, contracté en Andalousie, Diego eut encore une nombreuse postérité.

Quant à Marie Dávila, fille de don Alphonse Alvarez Dávila, surnommé *le saint*, qui fut carmélite déchaussée sous le nom de Marie de Saint-Jérôme et première prieure de Saint-Joseph d'Avila après la sainte, son père était vraisemblablement cousin germain de celle-ci. En effet, les anciens auteurs la qualifient de *nièce de la sainte*, nom qu'ils donnent à toutes celles de ses parentes qui avaient avec elle ce même degré de consanguinité.

#### *Autres parents de sainte Térèse.*

La sainte nomme dans sa correspondance, outre les personnes de sa famille que nous avons mentionnées : 1<sup>o</sup> Un parent fort proche, ce semble, qu'elle désigne simplement sous le nom de *Cepeda* (1). Peut-être s'agit-il d'un de ses frères aînés, issus du premier mariage de don Alphonse. 2<sup>o</sup> Anne de Cepeda, femme de grande vertu et très pénitente, mais qui n'est point faite, dit-elle, pour l'état religieux (2).

Au Livre de sa *Vie*, chapitre VII, elle mentionne une parente, religieuse déjà ancienne au couvent de l'Incarnation.

Yepès nomme encore une autre parente : Barbe de Tapia, dont la sainte, après sa mort, guérit miraculeusement la servante.

Les données font défaut pour déterminer le degré de parenté qui unissait ces diverses personnes à sainte Térèse.

D'autre part, on croit généralement que la mère Antoinette

(1) Cfr. Lettre à Laurent de Cepeda, du 17 janvier 1570.

(2) Cfr. Même lettre.

du Saint-Esprit (Antoinette de Enao), l'une des quatre premières novices de Saint-Joseph d'Avila, était sa parente. Elle avait pour père Philippe de Enao; pour mère, Elvire Diaz. Ni le nom patronymique de son père, ni celui de sa mère, ne rappelant ceux des ascendants de sainte Térése, et le nom de Enao étant porté par la première femme de don Alphonse, on est autorisé à penser qu'Antoinette de Enao avait plutôt un lien de parenté avec celle-ci. Si elle était cousine de Marie de Cepeda et de ses deux frères, il était tout naturel que sainte Térése en usât avec elle comme avec une parente. Cependant, il n'est pas impossible qu'elle eût un réel degré de parenté avec la sainte, puisque doña Béatrix de Ahumada, on le sait, était apparentée au quatrième degré avec la première femme de don Alphonse.





## DOCUMENTS

RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE ET A SES ÉCRITS



## DOCUMENTS

### RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE ET A SES ÉCRITS

---

#### DOCUMENT 10

##### FRAGMENTS DE L'ÉCRIT DU PÈRE PIERRE IBÁÑEZ SUR L'ORAISON DE SAINTE TÉRÈSE

(Voir chap. xxxiii, p. 22.)

*Ces fragments nous ont été conservés par Yepès dans son Prologue à la Vie de la sainte (1599). D'après cet historien, l'autographe entier reposait au monastère de Saint-Joseph d'Avila; il a aujourd'hui disparu.*

Tous ses discours, ses lettres, ses procédés m'apparaissaient remplis d'humilité. Elle désirait vivement que le monde entier connût ses fautes et ses misères passées, et que chacun s'en entretint. Elle s'affligeait profondément qu'on eût d'elle une opinion favorable. Quand les faveurs divines augmentèrent, elle mourait de frayeur que quelqu'un en eût connaissance, dans la crainte qu'on l'estimât bonne... En un mot, son humilité est incroyable, ainsi que l'attestent ceux qui communiquent davantage avec elle...

J'affirme qu'il est notoirement reconnu que Dieu favorise cette dame, et que tout ce que nous pouvons dire pour certifier sa sainteté est exact. Elle a établi le couvent de Saint-Joseph par une expresse révélation de Dieu, et la grande sainteté qui règne en cette maison en rend bon témoignage. La pureté de conscience de cette religieuse est si grande, qu'elle nous jette dans l'admiration, nous qui la confessons et la dirigeons, et ses compagnes éprouvent la même impression. En effet, on peut dire qu'elle ne pense qu'à Dieu, ne s'occupe que de Dieu : tout

chez elle va à la gloire de Dieu et au bien spirituel des âmes. C'est ainsi qu'elle a fondé ce petit couvent de Saint-Joseph sur le pied de la plus haute perfection à laquelle tant les femmes que les hommes puissent atteindre ici-bas.

Au reste, si nous entreprenions de parler du grand fruit spirituel qu'on retire de ses entretiens avec cette servante de Dieu, nous ne terminerions jamais, car ce qui se produit sous ce rapport est une merveille toute divine. Je ne veux rien dire qui me soit personnel, mes démerites ne me permettant pas de le faire. Et pourtant, depuis que je suis en relation avec elle, j'ai hautement expérimenté en moi-même que Notre-Seigneur m'a favorisé en bien des choses, et j'ai reconnu clairement en ceci une spéciale assistance de Dieu. Il m'est donc aussi difficile de ne pas l'estimer sainte que de nier la connaître. Elle m'a déclaré bien des choses que Dieu seul pouvait savoir, parce qu'elles concernaient l'avenir, l'intime du cœur et l'avancement spirituel, et que je les jugeais impossibles. Je les ai toutes reconnues parfaitement véritables...

Toutes les révélations de cette sainte sont suivies de grands effets spirituels, de beaucoup de consolation pour les affligés; toutes produisent un grand avancement dans l'amour de Dieu. Rapporter chacune des révélations qu'elle a reçues, serait beaucoup trop long. Elle a pris le plus grand soin de consulter tous les hommes de doctrine qui habitaient Avila, ou passaient par la ville. Parmi ceux qu'elle a consultés, se trouve un saint religieux franciscain que j'ai connu, appelé frère Pierre d'Alcantara, homme éminent en oraison, en pénitence, en zèle pour sa profession religieuse. Alors que ce saint n'avait guère de motif de venir à Avila, il y a été amené par sa Majesté, pour la consolation de cette servante de Dieu, à l'époque où elle était le plus contredite relativement à ces effets surnaturels; il l'assura qu'ils venaient de Dieu et ne présentaient aucune illusion. Sur le mode de visions par lequel Dieu se montrait à elle, sur les révélations et les paroles dont elle était divinement favorisée, il lui donna lumière et sécurité complètes. Voyant ce saint homme lui accorder tant de créance et lui témoigner une amitié si spéciale, tout le monde se rendit, et depuis, elle a vécu en grand repos. Tous ceux qui auparavant la contredisaient opiniâtement — et ils étaient en grand nombre, — tous ceux aussi qui ont été consultés sur cette matière, rendent un ferme témoignage qu'elle est indubitablement conduite par l'Esprit de Dieu, et que ces effets surnaturels sont à l'a-

bri de toute illusion. Si nombreux que fussent ses contradicteurs et ceux qui l'effrayaient dans le principe, tous actuellement la regardent comme une grande servante de Dieu et l'honorent autant qu'il est en leur pouvoir (1).

(1) Le père Ibañez traçait ces lignes en 1563 ou 1564. On voit par les divers écrits de la sainte que, malgré la consolation que lui apportèrent ses entretiens avec saint Pierre d'Alcantara, ses craintes ne laissèrent pas de renaître; ils montrent aussi qu'à diverses époques les contradictions et les blâmes se renouvelèrent.

## DOCUMENT 11

### LETTRE DE SAINT PIERRE D'ALCANTARA A SAINTE TÉRÈSE.

(Voir chap. xxxv, p. 56.)

*Cette lettre, du 14 avril 1562, nous a été conservée par Yepès (lib. II, cap. vii). Sainte Térèse la reçut à Tolède pendant son séjour chez doña Louise de la Cerda. La suscription qu'employait d'ordinaire saint Pierre d'Alcantara en écrivant à la sainte est celle-ci : A la très magnifique et très religieuse dame doña Térèse de Ahumada, que Notre-Seigneur fasse sainte.*

Que l'Esprit-Saint, Madame, remplisse votre âme.

J'ai reçu une lettre de vous, qui m'a été remise par le seigneur Gonzalve d'Aranda. J'ai été bien surpris, je vous assure, de voir que vous remettiez au jugement des théologiens une question qui n'est point de leur ressort. S'il s'agissait de matières de procès ou de cas de conscience, il serait juste de prendre les avis des juristes ou des théologiens ; mais quand il s'agit de la perfection, on doit consulter ceux-là seulement qui la pratiquent : d'ordinaire, en effet, la conscience et les pieuses dispositions sont d'accord avec les œuvres que l'on produit. A l'égard des conseils évangéliques, il n'y a pas à demander s'ils sont bons à suivre ou s'ils ne le sont pas, s'ils sont observables ou non, car il y aurait déjà là un rameau d'infidélité. Effectivement, un conseil donné par Dieu ne peut pas ne pas être bon, et son observation n'est difficile qu'aux incrédules, ou encore à ceux qui manquent de confiance en lui et prennent pour règle unique la prudence humaine. Celui qui a donné le conseil donnera le moyen de l'observer, puisqu'il en a le pouvoir. Y a-t-il parmi nous un homme de bien qui, donnant un conseil, n'ait la volonté de lui voir produire de bons résultats ? Et cependant, nous sommes mauvais de notre nature. Combien plus Celui qui est souverainement bon et puissant, a-t-il la volonté et le pouvoir de rendre ses conseils profitables à ceux qui les observent !

Si donc vous voulez, Madame, suivre le conseil très parfait donné par Jésus-Christ relativement à la pauvreté, faites-le, car il regarde les femmes aussi bien que les hommes, et Notre-Seigneur disposera tout pour que vous vous en trouviez bien, comme s'en sont bien trouvés tous ceux qui l'ont suivi. Si, au contraire, vous voulez prendre conseil des théologiens étrangers à la vie spirituelle, procurez-vous de bons revenus, et voyez ensuite si les uns et les autres vous sont plus utiles que la pauvreté embrassée pour suivre le conseil de Jésus-Christ. Si l'on remarque du relâchement dans certains monastères où les religieuses sont pauvres, c'est qu'elles sont pauvres à contre-cœur et par nécessité, et non par le désir de suivre le conseil de Jésus-Christ. Et en effet, je ne préconise pas la pauvreté telle quelle, mais la pauvreté portée avec patience pour l'amour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et bien davantage la pauvreté désirée, recherchée, embrassée par amour. Si j'avais une pensée ou une opinion arrêtée en sens contraire, je me regarderais comme chancelant dans la foi. Sur ce point, comme sur tous les autres, je crois Jésus-Christ Notre-Seigneur. Je crois fermement que ses conseils sont excellents, parce que ce sont des conseils divins; je crois que tout en n'obligeant pas sous peine de péché, ils font nécessairement qu'on est beaucoup plus parfait en les suivant qu'en ne les suivant pas : je veux dire qu'au moins en ce point ils rendent plus parfait, plus saint et plus agréable à Dieu. J'estime bienheureux, conformément à la parole de sa Majesté, les pauvres d'esprit, c'est-à-dire les pauvres d'affection. Leur bonheur, je l'ai constaté; mais j'en crois mon Dieu, bien plus encore que mon expérience. J'en suis persuadé, ceux qui sont pauvres de tout leur cœur mènent une vie bienheureuse : la vie des âmes qui aiment Dieu, qui mettent en lui toute leur confiance et tout leur espoir.

Je prie sa Majesté, Madame, de vous donner lumière pour comprendre ces vérités et pour les mettre en pratique. Ne croyez pas les personnes qui vous parleront autrement, soit par manque de lumière ou de foi, soit pour n'avoir pas goûté combien le Seigneur est doux à ceux qui le craignent et qui l'aiment, à ceux qui renoncent ici-bas pour son amour à tout ce qui n'est pas de nature à faire croître leur amour. Ces personnes ne se sentent nul attrait pour porter la croix de Jésus-Christ et ne croient pas à la gloire dont elle sera suivie. Encore une fois, que Dieu vous donne lumière, Madame, pour adhérer sans hésitation à des vérités si claires et pour ne prendre conseil que des

observateurs des conseils de Jésus-Christ. Les autres se sauveront, il est vrai, s'ils observent ce à quoi ils sont obligés; mais généralement leurs lumières ne vont point au delà de ce qu'ils pratiquent. Si leur conseil est bon, celui de Jésus-Christ est meilleur. Notre-Seigneur sait ce qu'il conseille, il aide à l'accomplir, et de plus, il récompense ceux qui mettent leur confiance en lui, non dans les biens de ce monde.

Avila, le 14 avril 1562.

Votre humble chapelain.

FRÈRE PIERRE D'ALCANTARA.



## DOCUMENT 12

### LETTRE DU MÊME A DON ALVARO DE MENDOZA, ÉVÊQUE D'AVILA.

(Voir chap. xxxvi, p. 65.)

*Cette lettre est de l'année 1562. L'autoyraphe se garde au monastère de Saint Joseph d'Avila. Il ne mesure pas une demi-feuille entière. Le saint, s'affranchissant des lois sévères de la politesse de son temps, n'a laissé que deux doigts de papier blanc. La suscription est celle-ci : A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Evêque d'Avila, que Notre-Seigneur fasse saint.*

Que l'Esprit de Jésus-Christ remplisse l'âme de Votre Seigneurie.

Je reçois votre sainte bénédiction. La recrudescence de mon mal m'a empêché de m'occuper d'une affaire qui intéresse en un haut degré le service de Notre-Seigneur. Ne voulant en semblable question rien omettre de ce qui est en mon pouvoir, je viens en informer brièvement Votre Seigneurie. Une personne, très avancée dans la vie spirituelle et poussée d'un vrai zèle, s'occupe depuis quelque temps d'établir dans cette ville un monastère très régulier et très parfait, de religieuses vivant sous la première règle de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. Elle a résolu, pour y mieux établir l'observance de la première règle, de le soumettre à la juridiction de l'Ordinaire de cette ville. Pleine de confiance dans la grande bonté et sainteté de Votre Seigneurie depuis que Dieu l'a donnée à elle comme prélat, elle a poursuivi cette affaire qui lui a coûté jusqu'ici plus de cinq mille réaux, et elle a obtenu un bref pour la réaliser (1). Je crois l'entreprise excellente. Aussi je prie Votre Seigneurie, pour l'amour de Notre-Sei-

(1) Ribera fait très justement remarquer que le bref dont il est ici question n'est pas celui en vertu duquel fut réalisée la fondation. Il s'agit du premier, qu'il fallut réformer parce qu'il ne faisait pas mention de la juridiction de l'évêque.

gneur, de vouloir bien la soutenir et la favoriser. Je suis persuadé que le culte divin et le bien de cette ville y sont intéressés. Comme je suis hors d'état d'aller prendre la sainte bénédiction de Votre Seigneurie et d'en conférer avec Elle, si Elle le trouvait bon, Elle m'obligerait extrêmement de m'envoyer le maître Daza, ou telle autre personne qu'Elle jugerait à propos, pour en traiter avec moi. Mais, à mon avis, le maître Daza mérite en ceci toute confiance. Par là Votre Seigneurie me consolera et m'obligerait beaucoup. Pour dire toute ma pensée, Votre Seigneurie peut traiter cette affaire avec le maître Daza, Gonzalve de Aranda et François de Salcedo. Votre Seigneurie connaît leur mérite. Ils savent mieux que moi le détail de l'affaire. Pour ma part, je suis fort satisfait des personnes distinguées qui se préparent à entrer. Ce sont des âmes d'une vertu reconnue, surtout la principale. J'en suis convaincu, l'Esprit de Dieu habite en elle. Je prie sa Majesté de donner et conserver ce divin Esprit à Votre Seigneurie, pour la gloire et le bien universel de son Église. Amen. Amen.

L'indigne serviteur et chapelain de Votre Seigneurie.

FRÈRE PIERRE D'ALCANTARA.

## DOCUMENT 13

### PROPHÉTIE APOCRYPHE CONCERNANT LE PORTUGAL.

(Voir l'Introduction aux *Relations spirituelles*, p. 184.)

*Le 4 août 1578, Sébastien, roi de Portugal, trouva avec son armée une mort malheureuse dans les plaines de l'Afrique. Tandis que sainte Térèse s'affligeait aux pieds de Notre-Seigneur de ce désastre des portugais, elle entendit le divin Maître lui adresser ces paroles : Si je les ai trouvés prêts à paraître devant moi, de quoi l'affliges-tu ? Il y avait vingt ans que la sainte avait vu un ange dégainer une épée sanglante au-dessus du Portugal (Ribera, lib. IV, cap. v. C'est sur cette base, qui n'a, ce semble, rien que d'authentique, qu'on a imaginé de construire une soi-disant prophétie, que sainte Térèse aurait envoyée au père Gralien en 1578.*

Depuis que Dieu Notre-Seigneur, pour me consoler de l'affliction où m'avait jetée la perte de l'armée portugaise dans les plaines d'Afrique, m'eut fait connaître que s'il l'avait permis, c'est qu'il avait trouvé les portugais prêts à paraître devant lui, je conçus une grande estime pour cette nation, dont les soldats eux-mêmes, au lieu d'être vicieux comme ceux des autres pays, étaient en si bonnes dispositions, et il me vint d'ardents desirs d'aller fonder en ce royaume quelques couvents de notre Carmel réformé. Il me semblait qu'il en résulterait beaucoup de gloire pour Dieu et d'avantages pour notre ordre, les sujets portugais me paraissant si bons et si enclins à la vertu. Je demandai donc à sa divine Majesté, avec toute l'instance en mon pouvoir, de m'accorder cette grâce. Le jour de l'Assomption de la Reine des Anges, Notre-Seigneur me dit : *Tu n'iras pas, ma fille, fonder des couvents de ta réforme en Portugal, mais tes filles et tes fils iront, car je veux accroître par les tiens le nombre des bons religieux qui se trouvent déjà dans ce royaume. Ce sera un motif de plus pour moi de suspendre le châtiment que j'ai exercé sur lui et d'user de miséricorde en son endroit. De plus, ta main gauche y sera portée. Je veux lui donner la main d'une épouse si chère,*

*afin de le relever de l'infortune où il est tombé, le rétablir dans sa prospérité première et lui en donner par là un gage précieux.*

TÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite (1).

(1) Cette pièce, d'abord publiée en portugais par Cardoso dans son *Agiólogo Lusitano* (T. III, fol. 582), et reproduite par le père Melchior de Sainte-Anne dans les *Chroniques des Carmes déchaussés de Portugal* (liv. I, ch. XII), a été publiée en espagnol au T. VI de la *Reforma de los Descalzos*, (lib. XXIV, cap. XIV) en 1710, puis par Vicente de la Fuente en 1861. Le père Antoine de Saint-Joseph (T. IV, Annot. de la Lettre V) regarde cette pièce comme plus que douteuse. La Fuente la déclare hautement falsifiée et supposée. Il la range parmi les produits « du XVII<sup>e</sup> siècle, si fécond, dit-il, en impostures, en falsifications et en supercheries ». Et il est bien difficile de la lire sans partager son sentiment. D'après l'auteur de la pièce fabriquée, l'original se trouvait au désert de *las Batuecas*, mais les carmes qui l'habitaient, interrogés à ce sujet, ne purent fournir le moindre renseignement. La Fuente fait remarquer que ce document était interprété en faveur de la révolte du Portugal contre l'Espagne : le fait de la main de la sainte portée en Portugal en vue de rétablir ce pays dans sa prospérité première, signifiait qu'il secourerait le joug de la domination castillane. (Voir t. I, *Obras atribuidas á santa Teresa.*)

## DOCUMENT 14

### ALLOCUTION ADRESSÉE PAR SAINTE TERÈSE AUX RELIGIEUSES DU MONASTÈRE DE L'INCARNATION D'AVILA.

(Voir *Relation XXII*, p. 243.)

*Nous empruntons ce discours à la Vie de la sainte composée par Yepès (lib. II, cap. xxiv). Il est probable que l'historien donne le résumé de l'allocution telle que les religieuses en avaient conservé le souvenir, plutôt que les paroles mêmes dont se servit la sainte.*

Mes dames, mes mères et mes sœurs, Notre-Seigneur, par la voix de l'obéissance, m'a fait venir en ce monastère pour y remplir un office auquel je ne songeais pas et que j'étais bien loin de mériter. Ce choix m'a fait bien de la peine, d'abord parce qu'il me met en présence de devoirs que je me sens incapable de remplir, ensuite parce que le droit de faire vos élections vous a été enlevé, et qu'on vous a donné une prieure contrairement à votre volonté, à vos préférences, une prieure qui ferait beaucoup si elle parvenait à reproduire les vertus de la moindre d'entre vous.

Je ne viens ici que pour vous servir et vous être agréable en tout ce qui dépendra de moi, et j'espère que Notre-Seigneur me donnera abondamment son secours pour y réussir. Quant au reste, chacune d'entre vous peut m'instruire et me réformer. Ainsi, mes dames, voyez bien toutes ce que je pourrai faire pour vous : fallût-il donner mon sang et ma vie, je le ferai du plus grand cœur.

Je suis fille de ce monastère et votre sœur. Je connais le caractère et les besoins de toutes ou de la plupart d'entre vous. Nul motif donc d'éprouver la moindre gêne à l'égard d'une personne qui vous touche de si près.

Ne vous effrayez pas de mon autorité. J'ai vécu, il est vrai, parmi des carmélites déchaussées et je les ai gouvernées; je sais néanmoins,

grâce à Dieu, comment on doit conduire celles qui ne le sont point. Mon désir est que nous servions toutes le Seigneur dans la suavité. Le peu que nous commandent notre règle et nos constitutions, accomplissons-le pour l'amour de ce bon Maître, auquel nous sommes si redevables. Je connais notre faiblesse, elle est grande. Si nous n'atteignons point notre but par nos œuvres, atteignons-le du moins par nos désirs. Le Seigneur est miséricordieux ; il fera en sorte que nos œuvres répondent peu à peu à nos bonnes intentions et à nos désirs.

## DOCUMENT 15

### ADIEUX DE SAINTE TÉRÈSE AUX CARMÉLITES DE VALLADOLID.

(Voir le *Supplément à la Vie de sainte Térèse*, p. 337.)

*Sainte Térèse visita pour la dernière fois ses filles de Valladolid en septembre 1582, un mois seulement avant sa mort. Les adieux qu'elle leur adressa nous ont été conservés par le père François de Sainte-Marie. « Elle les prononça, dit-il, en prenant congé des religieuses réunies, et après les avoir embrassées avec plus de joie et d'allégresse qu'à l'ordinaire. Ce furent ses dernières paroles. »* (Reforma de los Descalzos. T. I, lib. II, cap. xviii.)

Mes filles, je quitte ce monastère bien consolée de la perfection et de la pauvreté que j'y vois régner, comme aussi de la charité mutuelle qui vous anime. Si vous persévérez, notre Dieu vous accordera abondamment son assistance.

Que chacune fasse tous ses efforts pour qu'il n'y ait pas un seul point de la perfection religieuse qui soit en souffrance par sa faute. Ne vous acquittez pas de vos exercices par coutume; mais, en les accomplissant, produisez des actes héroïques et de jour en jour plus parfaits. Appliquez-vous à concevoir de grands désirs; lors même qu'on ne peut les mettre à exécution, on en retire d'immenses avantages.

## DOCUMENT 16

### LA MORT DE SAINTE TÉRÈSE RACONTÉE PAR LA V. ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY DANS SON AUTOBIOGRAPHIE.

(Voir le *Supplément à la Vie de sainte Tère*se, p. 347.)

Le matin nous partîmes (de Medina del Campo) sans rien emporter pour le voyage, et pourtant la sainte était déjà atteinte du mal de la mort. Toute cette journée, je ne pus sur le chemin trouver quoi que ce fût à lui donner à manger. Un soir, dans un pauvre hameau, le dénuement fut le même. La sainte était très faible. Elle me dit : *Ma fille, si vous avez quelque chose, donnez-le-moi, car je me sens défaillir.* Je n'avais que quelques figues sèches, et elle était en proie à la fièvre. Je donnai quatre réaux pour qu'on allât me chercher deux œufs, à quelque prix que ce fût. Quand je vis que, même pour de l'argent, on ne trouvait rien, et qu'on me rapportait mes réaux, je ne pouvais considérer la sainte sans pleurer, car elle avait le visage à moitié mort. La peine que j'éprouvai en cette occasion est inexprimable. Il me semblait que mon cœur se fendait, et à la vue d'une telle extrémité, je ne faisais que pleurer. En effet, je la voyais mourir et ne trouvais rien pour la soulager. Elle me dit avec une patience d'ange : *Ne pleurez pas, ma fille, Dieu veut ceci maintenant.* Comme l'heure de son heureux passage approchait, le Seigneur l'exerçait de toutes manières. Elle le supportait en sainte, comme toujours. Moi qui étais moins mortifiée, je souffrais davantage, et il fallait qu'elle me consolât. Il n'y avait, me disait-elle, aucun sujet de s'affliger, et elle était fort contente de la figue qu'elle venait de manger.

Le lendemain, nous arrivâmes à Albe. La sainte avait le corps si brisé, que sur l'heure les médecins la condamnèrent : arrêt bien cruel



pour moi, surtout parce que nous nous trouvions à Albe et que je devais rester en ce monde. Sans parler de l'amour que j'avais pour elle et de celui qu'elle me portait, je jouissais d'une autre grande consolation : je voyais habituellement Jésus-Christ en son âme et de quelle manière il était uni à cette âme, où il résidait comme en son ciel. Cette vue me tenait dans ce profond respect que doit inspirer la présence de Dieu. Oui, en vérité, c'était un ciel de la servir, et ma plus grande peine était de la voir souffrir...

Les cinq jours qui précédèrent sa mort, à Albe, j'étais plus morte que vive. Deux jours avant qu'elle expirât, elle me dit quand nous étions seules : *Ma fille, l'heure de ma mort est venue*. Ces paroles me percèrent le cœur de plus en plus. Je ne la quittais pas un instant : je priais les religieuses de m'apporter ce dont elle avait besoin, et je le lui présentais. C'était pour elle une consolation que je fusse là. Le jour où elle mourut, elle ne pouvait plus parler. Je la changeai entièrement, jusqu'aux coiffes et aux manches; elle se considérait ainsi toute propre, puis, me regardant, elle souriait et me témoignait par signes sa reconnaissance. Elle était si pure et aimait tant la pureté, qu'elle en donnait des marques en toutes choses (1). Elle passa toute cette journée, dès le matin, sans pouvoir parler. Vers le soir, le père qui se trouvait auprès d'elle — c'était le père Antoine de Jésus, l'un des deux premiers carmes déchaussés — me dit d'aller prendre quelque nourriture. Quand je fus partie, la sainte n'avait plus de repos, et jetait les yeux de côté et d'autre. Le père lui demanda si elle me désirait; elle répondit, par signes, affirmativement. On m'appela, et je revins. Dès qu'elle me vit, elle sourit et me témoigna beaucoup de bonne grâce et d'affection, au point qu'elle me prit avec ses mains et plaça sa tête entre mes bras. Je la tins ainsi embrassée jusqu'à son dernier soupir, étant plus morte que la sainte elle-même. Pour elle, tout embrasée de l'amour de son Époux, elle semblait soupirer après l'heure où elle quitterait son corps pour aller jouir de lui. Notre-Seigneur, voyant que je n'avais pas assez de patience pour porter cette croix, daigna dans sa bonté se faire voir à moi plein de majesté, au-dessus du pied du lit. Il était accompagné des bienheureux qui venaient chercher l'âme de notre mère. Cette glorieuse vision dura l'espace d'un *Credo*.

(1) Ce passage, à partir de : *Le jour où elle mourut*, se trouve à un autre endroit de l'Autobiographie de la vénérable sœur. Nous l'avons intercalé au lieu où il vient naturellement se placer dans la narration.

J'eus le temps de convertir ma peine et ma douleur en profonde résignation, de demander pardon à Dieu et de lui dire : « Seigneur, si votre Majesté voulait me la laisser pour ma consolation, maintenant que j'ai vu la gloire que vous lui destinez, je vous prierais de ne pas la laisser un moment ici-bas. » Au même instant elle expira, et son âme bienheureuse alla, comme une colombe, jouir de la possession de son Dieu.

## DOCUMENT 17.

### ATTESTATION DU PÈRE JÉRÔME GRATIEN RELATIVE A LA PREMIÈRE RECONNAISSANCE DU CORPS DE SAINTE TÉRÈSE, FAITE PAR LUI EN 1584.

(Voir le *Supplément à la Vie de sainte Térèse*, p. 356.)

*Ce document existe encore chez les carmélites de Lisbonne. Nous le croyons donné ici pour la première fois en français. On le trouve en portugais dans les Chroniques des Carmes déchaussés de Portugal, et en latin dans les Acta sanctæ Teresiæ (p. 236). Nous avons traduit le texte latin des Bollandistes. Pour l'époque à laquelle eut lieu la reconnaissance dont il s'agit, voir la note 1 de la p. 356.*

#### JÉSUS MARIE.

Moi, Frère Jérôme Gratiën de la Mère de Dieu, prieur du monastère de Saint-Philippe, et vicaire provincial des carmes déchaussés de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel en ce royaume de Portugal, je certifie et atteste par les présentes à tous ceux qui en prendront connaissance, que l'année mil cinq cent quatre-vingt-quatre, étant provincial des carmes déchaussés du même ordre, et faisant la visite du monastère de l'Annonciation de la très sainte Vierge des religieuses déchaussées de la ville d'Albe, où se trouvait le corps de la sainte mère Térèse de Jésus, j'ai été prié et requis par les religieuses de ce monastère d'ouvrir le sépulcre de la sainte mère, afin de disposer convenablement son corps, car on l'avait placé dans l'épaisseur de la muraille qui est au chœur d'en bas, en le couvrant d'une quantité considérable de chaux, et elles craignaient qu'il n'en fût consumé.

Étant entré à cette fin dans le chœur d'en bas, avec mon compagnon, le père Christophe de Saint-Albert, je découvris avec lui le saint corps, d'où montait un parfum et une odeur très suaves. Nous le trouvâmes intact et odoriférant, la poitrine bombée et ferme comme s'il eût été vivant, mouillé d'un sang frais comme si la mère venait d'expirer, bien

qu'il fût enseveli depuis deux ans. A la vérité, le visage et les mains, restés à découvert, avaient été un peu noircis par la chaux, mais le reste était d'une très belle couleur. Je coupai alors la main gauche du dit corps, et l'emportai avec moi dans une boîte de carton; il en découlait une sorte d'huile qui imbibait les papiers et les linges dont elle était enveloppée. Je la plaçai ensuite dans un coffret, avec la clef du sépulcre où j'avais laissé le corps mieux disposé, et je confiai ce coffret, fermé à clef, aux religieuses du couvent d'Avila, dans l'intention, si le corps ne leur était pas dévolu, de leur laisser du moins la main, et si le corps était porté à Avila, de revenir prendre celle-ci. Les religieuses ignoraient ce que contenait ce coffret. Or, il arriva que la mère Anne de Saint-Pierre, sous-prieure du dit monastère, étant entrée un soir dans le chœur pour prier, elle y aperçut visiblement la mère Térèse de Jésus environnée d'un grand éclat, laquelle, étendant la main vers le coffret, lui dit : *Ce qui est renfermé là me tient extrêmement au cœur, car c'est ma propre main.* Et aussitôt elle disparut. Il arriva aussi, à partir de ce moment, que lorsque la mère prieure, Marie de Saint-Jérôme, tenant à la main le vase où elle allait boire, demandait la bénédiction de la mère comme si elle eût été présente, elle apercevait visiblement une main qui la bénissait. En outre, plusieurs religieuses affligées de tentations ou de maux corporels, s'étant approchées du dit coffret, s'en retournèrent saines et tranquilles.

Le chapitre de notre ordre s'étant tenu en 1585 dans la ville de Pastrana, il fut décidé que le corps serait transporté d'Albe à Avila. Je me rendis donc à Avila et demandai le coffret, pour y prendre la clef qui y était renfermée. En même temps je retirai la main. Je la trouvai odoriférante et vis qu'elle avait imbibé d'huile la soie qui l'enveloppait. Je la portai en Portugal, et je la déposai à notre couvent des carmélites déchaussées de Lisbonne, qui porte le titre de Saint-Albert. Quant au doigt auriculaire qui manque, il fut coupé pour être envoyé à notre père provincial, Nicolas de Jésus-Marie. Dieu fit par cette main plusieurs prodiges au monastère de Saint-Albert.

En foi de quoi j'ai donné cette attestation, signée de ma main et scellée du sceau de notre office, en ce couvent de Saint-Philippe, des carmes déchaussés de Lisbonne, le 12 du mois de mars de l'année 1587.

FRÈRE JÉROME GRATIEN DE LA MÈRE DE DIEU

Vicaire provincial.

## DOCUMENT 18.

### PROCÈS-VERBAL

#### CONSTATANT L'ÉTAT DU CORPS DE SAINTE TÉRÈSE LORS DE LA RECONNAISSANCE JURIDIQUE DU 13 JUILLET 1616.

(Voir le *Supplément à la Vie de sainte Térése*, p. 375.)

*Le texte espagnol de ce Procès-verbal se trouve au t. VII de l'Año Teresiano (día 1 de julio).*

*In nomine Domini Nostri Jesu Christi.*

Notre saint Père le pape Paul V étant pontife romain, et le roi catholique don Philippe III régnant en Espagne; étant duc d'Albe, don Antoine Alvarez de Toledo, connétable de Navarre; étant évêque de Salamanque, don François de Mendoza; cinquième général de notre ordre des carmes déchaussés, notre père Joseph de Jésus-Marie; provincial, le père Pierre des Anges; prieure de ce monastère, la mère Catherine de Saint-Ange; en présence de don Antoine de Toledo, seigneur de la Horcajada, lequel représentait le duc, qui n'avait pu réaliser son pieux désir d'assister à cette action : le saint corps de notre fondatrice, la glorieuse vierge sainte Térése (1), a été transféré en ce lieu. Il était enterré sous l'arcade du mur qui est au-dessous de la grille du chœur, depuis le jour de son glorieux trépas, qui eut lieu le 5 octobre, quand le pape Grégoire XIII, d'heureuse mémoire, corrigea le calendrier en supprimant dix jours, l'année 1582, sous le règne de Philippe II. Un certain temps après, un parfum et une agréable odeur montant du sépulcre, il fut déterré et trouvé entier, sans corruption, dégageant une huile parfumée en telle abondance, qu'elle imprégna pendant de longues années les draps et les linges dont on l'enveloppait. Aujourd'hui encore, la même chose a lieu pour toutes les reliques de

(1) Sainte Térése, comme le Procès-verbal le constate plus loin, était béatifiée, mais non encore canonisée.

ce corps virginal, si petites qu'elles soient ; il n'y a pas jusqu'aux morceaux de toile imbibés de cette huile qui ne la communiquent et ne transpercent les doubles papiers dont on les enveloppe.

L'ordre vient de faire, en l'honneur de la sainte, la chapelle qui est au-dessous du chœur ; il a disposé le sépulcre tel qu'on le voit, en faveur des fidèles qui viennent le visiter par dévotion ou pour s'acquitter de leurs vœux, ainsi que ce sarcophage de pierre pour y placer le saint corps — qui de fait y a été placé — en vue de la perpétuité et conservation de son intégrité, car on en a coupé une très grande quantité de chair, en sorte qu'il en existe d'innombrables reliques. Les principales sont : le bras et le cœur, que ce monastère possède enchâssés dans de l'argent ; plus, la main, qui se trouve à Lisbonne. Ces saintes reliques se sont répandues par tous les royaumes et toutes les provinces de la chrétienté, avec une singulière estime et une vénération extraordinaire de toutes sortes de personnes, à raison des nombreux miracles que Dieu Notre-Seigneur a opérés par leur moyen.

Cette glorieuse vierge a été béatifiée le samedi 24 avril 1614, ainsi qu'il conste du bref de béatification. On attend chaque jour la canonisation, car toutes les démarches dans ce but ont été faites, et la Rote a eu satisfaction en tout ce qui est réclamé par le droit. Il ne manque plus que le *Fiat* de Sa Sainteté.

Cette dernière translation a été faite en présence de notre père général, le mercredi 13 juillet 1616. Les témoins furent don Antoine de Toledo, seigneur de la Horcajada, et le père Jean de Saint-Ange, compagnon et secrétaire de notre père général. Et pour qu'il en demeure une perpétuelle mémoire, moi, frère Diego de Saint-Joseph, définitiveur général et secrétaire du dit ordre, qui ai assisté à tout ce que dessus conjointement avec les témoins susnommés, qui ont apposé leurs signatures, par ordre spécial et commandement exprès de notre père général, qui a autorisé cette pièce de sa signature, je l'ai écrite de ma main, signée de mon nom et scellée du sceau principal et primitif de notre saint ordre.

Fait à Albe de Tormès, les jour, mois et an susdits, auxquels je certifie qu'eut lieu la dite translation. De cette province de notre père saint Élie, aux royaumes de Vieille-Castille et de Navarre. *Frère Joseph de Jésus-Marie, général.* — *Don Antoine de Toledo.* — *Frère Jean de Saint-Ange.* — *Frère Diego de Saint-Joseph, définitiveur général et secrétaire.*

## DOCUMENT 19.

### LETTRE DU VÉNÉRABLE PÈRE DOMINIQUE DE JÉSUS-MARIE AU PÈRE JOSEPH DE JÉSUS-MARIE, GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION D'ESPAGNE.

(Voir le *Supplément à la Vie de sainte Térèse*, p. 375.)

*Nous empruntons cette lettre, de l'année 1617, au père Antoine de Saint-Joachim, qui l'a placée au T. V de son Año Teresiano (dia 25 de mayo). Il marque qu'elle se gardait au couvent des carmes de Pastrana, avec la vénération due aux reliques. La cause de béatification du père Dominique de Jésus-Marie est effectivement introduite auprès du Saint-Siège.*

*Pax Christi.* Notre Père, que Dieu rende à Votre Révérence la consolation qu'elle nous a procurée par le précieux trésor dont elle nous a fait l'envoi. Oui, Votre Révérence en a usé avec sa bonté ordinaire. Elle a parfaitement répondu à nos espérances et à ce que nous nous promettons de l'affection qu'elle nous a constamment témoignée. Il est impossible d'imaginer l'allégresse et la dévotion de vos fils, spécialement des pères capitulaires venus de contrées si éloignées. Le contentement a été particulier et universel : particulier pour nous qui sommes vos serviteurs, universel de la part des cardinaux et des prélats, qui nous sont spécialement dévoués, de toute la cour pontificale et de l'univers, car c'est le nom qu'on peut donner à cette cité, puisqu'elle renferme toutes les nations. Les pères qui ont été chez vous sont revenus si reconnaissants des bons traitements qu'on leur a faits dans tous les couvents de Votre Révérence, qu'il faut renoncer à le décrire. Dès que les seigneurs cardinaux apprirent leur arrivée, ils vinrent tous contempler la sainte relique et restèrent émerveillés, louant le Seigneur de la voir si entière et répandant une si admirable odeur. Sa Sainteté (1) n'a pas voulu que nous la portassions à son palais, disant qu'elle voulait

(1) Le pape Paul-V.

venir elle-même la voir à notre couvent. En conséquence, après avoir envoyé quelques jours auparavant le cardinal Borghèse son neveu, le souverain pontife est venu lui-même hier, fête du Saint-Sacrement, après vêpres, avec un nombreux cortège de cardinaux, de prélats et autres dignitaires de sa cour, bien qu'il fût très fatigué de la procession de la matinée. Il dit qu'il avait dîné en poste à Saint-Pierre, afin de pouvoir faire cette visite. Il goûta une grande consolation auprès du saint pied, voyant de ses yeux ce qu'il avait entendu dire des merveilles que Dieu a opérées à l'égard du vénérable corps de notre sainte. Il dit que cette odeur était une odeur de sainte, et comme je le pressais en faveur de la canonisation, il répondit qu'elle était bien méritée, avec d'autres paroles pleines de bonnes espérances, et des démonstrations bien supérieures à celles qu'il a fait paraître en d'autres occasions. Ceci me fait croire que nous verrons la réalisation de la parole que Votre Révérence écrivit à notre père Ferdinand (1) et à moi, que notre sainte mère viendrait ici de son pied traiter en personne l'affaire de sa canonisation (2).

J'ai parlé aussi au pape du bref plus étendu que nous désirons, et d'après sa réponse, j'espère que nous l'obtiendrons sous peu. Je demande très instamment à Votre Révérence l'assistance de ses prières, celle de tous ses fils et de nos amis, et je prie Votre Révérence de les saluer de ma part dans le Seigneur.

De Votre Révérence l'indigne fils et serviteur,

FR. DOMINIQUE DE JÉSUS-MARIE.

(1) Le père Ferdinand de Sainte-Marie, général de la Congrégation d'Italie.

(2) *Que nuestra santa madre vendria aqui con su pie à tratar personalmente la causa de su canonizacion.*



## DOCUMENT 20.

### PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DU SÉPULCRE DE SAINTE TÉRÈSE, 2-29 OCTOBRE 1750.

(Voir le *Supplément à la Vie de sainte Térèse*, p. 377.)

*Le texte espagnol de ce Procès-verbal se trouve, avec celui de l'année 1616, au t. VII de l'Año Teresiano (día 1 de julio).*

*In nomine Domini. Amen.*

*Notum sit omnibus* que le 2 octobre de l'année 1750 depuis la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, jour consacré aux saints Anges gardiens, sous le pontificat de notre très saint Père le pape Benoît XIV, sous le règne de don Ferdinand VI et de doña Marie-Barbe de Portugal, roi et reine d'Espagne; étant duchesse d'Albe, Son Excellence doña Marie-Térèse Alvarez de Toledo; général de notre sainte réforme, notre très révérend père Nicolas de Jésus-Marie; provincial de cette province de Saint-Élie, le père Jean de la Mère de Dieu, et prieure de nos religieuses carmélites déchaussées du couvent de l'Incarnation de cette ville d'Albe, la mère Alphonsine-Marie de la Présentation; Leurs susdites Majestés catholiques ayant formé le projet de se transporter à Albe pour y voir et vénérer le saint corps de notre séraphique mère sainte Térèse de Jésus, le jour de sa fête, le 15 du susdit mois, on découvrit le sarcophage en pierre blanche, nommée pierre de Villamayor, après avoir préalablement levé une grande maçonnerie formée de plusieurs pierres de même espèce, où était renfermée la châsse qui contenait le saint corps de notre *Doctora* mystique. Cette masse était enfermée dans l'arcade de la muraille du maître-autel du dit couvent de l'Incarnation, entre deux grandes grilles, dont l'une donne sur l'église, et l'autre sur le couvent. Cette dernière est partagée en deux; on l'ouvrit avec trois clefs, dont l'une est au pouvoir de la très illustre maison d'Albe; l'autre est entre les mains du général de l'ordre, la troisième, en celles de la mère prieure du dit couvent. On fit l'ouverture du dit sarcophage

en présence de Son Excellence don Ferdinand de Sylva Alvarez de Toledo, duc d'Huescar, fils aîné de Son Excellence madame la duchesse d'Albe, du général de l'ordre et de la mère prieure, mentionnés plus haut; en présence du premier définiteur général, le père Barthélemy du Saint-Esprit; du père Paulin de Saint-Joseph, procureur général de l'ordre à Madrid; du père Joseph de Jésus-Marie, prieur du couvent de notre père saint Jean de la Croix de cette même ville; du frère Jean de Saint-Paul, convers conventuel de Madrid, et de la communauté des religieuses du dit couvent de l'Incarnation; de don Alphonse de Oviedo, gouverneur de la citadelle et garde de messeigneurs les ducs; de quatre ouvriers que l'on fit venir pour le travail susdit, lesquels se nomment Roch Sotino, Pierre Rodriguez, Joseph Rodriguez, tous trois habitants de cette ville d'Albe, et Jean-Antoine Barros, habitant de Saint-Laurent de la Guardia, en Galice; et de moi, secrétaire soussigné.

La dite châsse est de bois; elle a un peu moins de deux vares de longueur, un peu plus d'une palme et demie de hauteur, et plus de deux quarts de largeur. Elle est recouverte par dehors de velours cramoisi, garnie de galons d'or, ornée de quatre dragons à deux têtes, en bronze doré, et de quatre lames de même métal en manière de banderoles. Deux sont placées sur le couvercle de la châsse. L'une correspond au chevet; on y voit gravées et émaillées en couleur les paroles suivantes : *Arca Domini in qua erat manna et virga quæ fronderat et tabulæ testimonii* (Hebr. IX), puis ces strophes : En cette arche de la Loi | Sont enfermées comme merveille | Les tables, la manne et la verge, | Par où le Christ, notre Roi, | Rend sa vierge plus célèbre. | Les tables de son obéissance, | La manne de son oraison | Et la verge de sa perfection, | Avec celle de sa pénitence, | Et sa chair sans corruption.

Du côté des pieds est placée l'autre lame ou banderole; on y voit gravées de la même façon ces paroles : *Non extinguetur in nocte lucerna ejus* (Prov. xxxi), puis ces strophes : Ici repose en paix | La femme heureuse et forte | Qui dans la nuit de la mort | Trouva plus de lumière et de vie | Et un sort plus heureux encor. | Son âme pure et sincère | Jouit de la lumière de gloire, | Et pour éternelle mémoire, | Sa chair est saine et entière. | Mort, où est ta victoire (1)?

(1) *En esta arca de la Ley  
Se encierra por cosa rara  
Las tablas, maná y la vara  
Con que Cristo, nuestro Rey,  
Hace a su virgen mas clara.*

*Las tablas de su obediencia,  
El maná de su oracion,  
La vara de perfeccion,  
Con vara de penitencia,  
Y carne sin corrupcion.*

Sur le devant du coffre, où se trouvent les serrures, on voit les deux autres lames ou banderoles, dorées comme les autres. Elles contiennent les mêmes textes et les mêmes strophes, avec cette différence que le texte et les strophes qui, sur le couvercle, sont au chevet, se trouvent, sur le devant, du côté des pieds; et au contraire, le texte et les strophes qui, sur le couvercle, sont du côté des pieds, se trouvent, sur le devant, du côté du chevet. La châsse tout entière, excepté le couvercle, est entourée de deux lattes de canne dorée qui, en même temps, servent de charnières pour l'ouvrir et la fermer. Sur le couvercle sont trois baguettes, également de canne dorée; elles ont environ deux palmes de long. Celle du milieu se termine en lame, en manière d'écusson, avec des ornements tout autour. Au milieu est gravée la lettre T majuscule. Les quatre angles sont ornés de deux coins dorés, et au-dessous de chaque angle, une boule dorée sert d'appui; elle est assurée par le bas avec des barres de fer doré, qui servent en même temps d'ornements; et au-dessus des deux qui sont au chevet et aux pieds, il y a une croix de la même matière et dorée.

La châsse était fermée avec neuf barres de fer doré et une serrure, aussi de fer doré, que l'on força, parce que la clef ne s'en trouva point. On l'ouvrit en présence de toutes les personnes susmentionnées, et l'on trouva la châsse doublée en dedans d'un damas cramoisi fort beau, et aussi frais que si l'on venait de le couper d'une pièce neuve; ce qu'on avait remarqué également pour le velours qui recouvrait la partie extérieure.

On trouva le saint corps entier et sans corruption. Il lui manque le pied droit, que l'on vénère à Rome dans notre couvent de Sainte-Marie de la Scala; la main gauche, qui est à Lisbonne; le bras gauche et le cœur, qu'on vénère séparément en deux précieux reliquaires dans ce même couvent de l'Incarnation; un morceau de la mâchoire supérieure droite, qui est dans notre collège Saint-Panrace à Rome; l'œil gauche; quelques côtes; quelques morceaux de chair et d'os, qu'on lui a ôtés et qui se trouvent en différents endroits de la chrétienté. Tout le reste du corps se conserve avec la peau, la chair et les os. La tête est sépa-

*Aquí yace recogida  
La mujer dichosa y fuerte,  
Que en la noche de la muerte  
Quedó con mas luz y vida  
Y con mas felice suerte.*

*El alma pura y sincera  
Llena de lumbre de gloria,  
Y para eterna memoria  
La carne sana y entera.  
¿Dó esta, muerte, tu victoria?*

rée du buste, parce qu'on a enlevé la plus grande partie du cou. Elle est néanmoins conservée tout entière avec la peau et la chair, et même on distingue encore fort bien la prunelle de l'œil droit, ainsi que les cils. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que le bras droit est aussi flexible que s'il était vivant; on voit qu'on en a arraché la main de force et par morceaux, il n'en reste que l'os du milieu, avec une partie de quelques tendons; cet os est très blanc et très beau. De même, au pied gauche, on distingue fort bien les doigts et les ongles. Le saint corps était couvert d'une batiste très fine, et par-dessus, d'une étoffe de soie cramoisie, très fine aussi. Au près du corps, dans la même châsse, on trouva une boîte de plomb de forme quadrangulaire, haute de deux doigts, longue et large d'une demi-palme; et dans cette boîte un parchemin, qui contient, d'une très belle écriture, l'acte authentique constatant l'identité du corps de notre sainte mère, lequel avait été enfermé dans cette châsse. Cette pièce, rédigée par le père Diego de Saint-Joseph, définitiveur général et secrétaire, était signée du révérend père général Joseph de Jésus-Marie, de don Antoine de Toledo, et du père Jean de Saint-Ange. En voici la teneur.

(Suit le Procès-verbal de l'année 1616, que nous avons donné, p. 435.)

La dernière découverte du saint corps s'est faite cent vingt-huit ans et six mois après la canonisation solennelle de notre susdite mère sainte Tère se, laquelle eut lieu le 12 mars 1622, sous le pontificat de Grégoire XV, comme il conste de la bulle expédiée par le même pape les dits jour, mois, et année, et commençant par ces mots : *Omnipotens Sermo.*

Tous les assistants se prosternèrent devant le saint corps, et le vénérèrent avec beaucoup de dévotion et d'allégresse. Nous fîmes venir un serrurier, qui mit une serrure, au moyen de laquelle on ferma la châsse, dont Son Excellence le dit seigneur duc garda la clef. Nous sortîmes tous du *camarin*, et notre révérend père général en ferma la porte avec la clef dont il est le gardien, afin que personne ne pût approcher de la sainte châsse. Pendant ce temps on donna ordre au même serrurier de faire une clef pour la serrure dorée, avec deux cadenas très forts, au moyen de quoi la châsse se trouva parfaitement assurée. La clef de la dite serrure est entre les mains de Son Excellence monseigneur le duc, celle du cadenas du côté du chevet est au pouvoir de notre père général, et celle du cadenas du côté des pieds est confiée à la mère prieure.

La dite châsse, ainsi fermée, est restée exposée dans la même ar-

cade de la muraille du maître-autel, entre les deux grilles susdites, le jour de la fête de la sainte et pendant toute l'octave. Mais le voyage de Leurs Majestés n'ayant pas eu lieu, parce que la reine, qui était déjà en chemin, tomba malade à l'Escurial, il fut décidé qu'immédiatement après la dite octave, on replacerait la châsse dans le même sarcophage, en remettant par-dessus les pierres que l'on avait ôtées, à l'exception de la plus pesante, où se trouve gravé ce verset d'Isaïe : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum*, laquelle fut sciée et divisée en trois morceaux, afin que si l'on était obligé dans la suite de découvrir le corps de la sainte, on pût le faire avec moins de difficulté. Après quoi, afin d'avoir une preuve plus authentique de l'identité du saint corps de notre séraphique maîtresse, il a paru très convenable que les mêmes personnes qui avaient assisté à l'ouverture du tombeau de la sainte, se trouvassent aussi à sa reposition dans le sarcophage. L'autorité de Son Excellence le duc de Huescar, Ferdinand de Sylva Alvarez de Toledo, étant d'un très grand poids à tous égards, et ce seigneur ayant reçu un ordre imprévu de la part du roi notre souverain de se rendre à l'Escurial, Son Excellence, pour remédier à l'absence forcée qu'elle se voyait obligée de faire, entra le 18 du dit mois d'octobre dans le cloître du susdit couvent de l'Incarnation, accompagnée de notre susdit très révérend père général, Fr. Nicolas de Jésus-Marie et de moi, de Bernard Gonzalez de Luis, greffier public de cette ville d'Albe, et de plusieurs autres témoins choisis par Son Excellence, et en leur présence, ainsi qu'en celle de la mère prieure et de toute sa communauté, on ouvrit la châsse. Après qu'on eut découvert le saint corps, Son Excellence mit la main sur la royale Toison d'or, et déclara sous serment, que ce corps que l'on voyait était le même que l'on avait ôté en sa présence du dit sarcophage, avec la même châsse, le susdit deuxième jour du mois courant de la dite année, et que, se voyant appelée auprès du roi notre souverain et ne pouvant assister à la reposition de la châsse et du corps dans leur sarcophage, elle donnait — comme elle donna en effet — plein pouvoir à don Antoine de Oviedo, père de don Alphonse de Oviedo aussi présent, d'assister en son nom à la dite reposition de la châsse et du corps dans leur sarcophage, de signer l'acte authentique qui en serait dressé, et faire tout ce que ferait Son Excellence si elle était présente. Pour cet effet, elle lui remit, en présence de tout le monde, la clef qu'elle avait de la dite châsse. Le dit don Antoine de Oviedo la reçut en présence des mêmes personnes, et aussitôt on ferma la dite châsse avec les trois clefs. Tout cela est

prouvé par l'acte qui fut dressé devant le dit greffier et les témoins dont il y est fait mention, le dit 18<sup>e</sup> jour du mois courant, comme on le voit par la susdite déclaration que l'on enferma avec celle-ci dans la châsse. Cela fait, et tout étant prêt pour la dite reposition du saint corps, le 29 des dits mois et année, à deux heures de l'après-midi, entrèrent dans le cloître du dit couvent de l'Annonciation notre très révérend père général Fr. Nicolas de Jésus-Marie, et tous les religieux et séculiers susdits qui s'étaient trouvés présents, comme il a été dit plus haut, lors de l'extraction et découverte du saint corps, sauf Son Excellence monseigneur le duc de Huescar, à la place et au nom de qui se présenta le susdit don Antoine de Oviedo. Ils montèrent ensemble au *camarin* où se trouve le sarcophage, dans l'arcade de la muraille du maître-autel, et où reposait aussi la châsse, fermée avec sa serrure et ses deux cadenas. L'ayant ouverte en présence de tous, en présence aussi de la mère prieure et de la communauté du même couvent, on reconnut que c'était la même châsse, et qu'en icelle était le même corps de sainte Térése de Jésus, qu'on avait tiré le deuxième jour des mois et année susdits. Et après que tout le monde eut affirmé que c'était véritablement la même châsse, sans aucun changement, sauf les deux cadenas de fer doré, qu'on avait ajoutés pour plus de sûreté, et que c'était aussi le même corps qui y était contenu, c'est-à-dire celui de sainte Térése de Jésus, lequel, après qu'on eut enlevé, pour en faire des reliques, le drap de batiste et l'étoffe de taffetas rouge dont on l'avait trouvé enveloppé, on couvrit immédiatement pour plus de décence d'un drap de demi-batiste en trois doubles; par-dessus on en plaça un autre de demi-batiste, garni de très riches dentelles, et par-dessus celui-là, un tapis d'étoffe à fleurs d'or, doublé de taffetas cramoisi pointillé d'or. La tête de la sainte fut couverte d'une toque de demi-batiste, et par-dessus, de deux voiles de taffetas noir pointillé d'argent, l'un comme voile de coiffure, l'autre comme voile de communion; et sous la tête, un coussin de batiste avec dentelle. Alors on ferma la châsse avec les trois clefs, en la présence de tous. La clef du cadenas qui répond au chevet, est restée au pouvoir de notre très révérend père général. Don Antoine de Oviedo prit celle de la serrure du milieu pour la remettre à Son Excellence monseigneur le duc; et la susdite mère prieure est restée en possession de celle du cadenas du côté des pieds. Ensuite on cloua la dite châsse, au moyen de sept barres de fer doré; et immédiatement, en présence de toutes les personnes susdites, à l'exception du frère Jean de Saint-Paul qui, à cause d'une

indisposition, ne put y assister, on la renferma dans le dit sarcophage, et on remit par-dessus toutes les pierres dont il a été parlé. Et pour conserver de ceci, dans la suite des temps, une éternelle mémoire, moi, frère François de Saint-Antoine, secrétaire de notre très révérend père général Fr. Nicolas de Jésus-Marie, qui étais présent à ce que dessus avec tous les témoins susmentionnés et soussignés, après en avoir reçu ordre particulier et commandement exprès de Sa Révérence, qui a autorisé cet acte authentique de sa signature, je l'ai écrit de ma main, signé de mon nom, et y ai apposé le sceau d'office de notre dit très révérend père général, à Albe de Tormès, de cette province de notre père saint Élie au royaume de Vieille-Castille, les susdits jour, mois et année. Et je certifie et rends témoignage de la vérité de tout ce qui se trouve contenu dans le présent acte.

*Frère Nicolas de Jésus-Marie, général. — Frère Barthélemy du Saint-Esprit, premier définiteur. — Frère Paulin de Saint-Joseph, procureur général. — Frère Joseph de Jésus-Marie, prieur. — Don Alphonse de Oviedo, gouverneur de la citadelle. — Pour Monseigneur le duc, moi don Antoine de Oviedo. — Alphonsine-Marie de la Présentation, prieure. — Catherine de la Sainte-Trinité, sous-prieure. — Marie-Térèse du Saint-Sacrement. — Térèse de Saint-Joseph. — Joséphine-Bernarde de l'Annonciation. — Agnès-Françoise de Saint-Joseph. — Manuela de Jesus. — Narcisse du Saint-Esprit. — Hiéronyme de Sainte-Anne. — Françoise de Saint-Joachim. — Antoinette de la Sainte-Trinité. — Térèse-Joachine de l'Assomption. — Rose de la Mère de Dieu. — Antoinette du Christ. — Marie-Clémentine de Saint-Joseph. — Anastasie de Sainte-Térèse. — Térèse-Marie de Saint-Joseph. — Hiéronyme de Jésus-Marie-Joseph. — Joséphine de Sainte-Térèse. — Frère François de Saint-Antoine, secrétaire.*





# INDEX



# INDEX DES MATIÈRES SPIRITUELLES

TRAITÉES DANS LES TOMES I ET II DES ŒUVRES  
DE SAINTE TÉRESE

## A

- Amitiés frivoles** (Dangers des), I, 51-53, 102-104.  
**Amitiés spirituelles**, I, 58, 114, 116, 206, 207, 293, 307, 309; — II, 37.  
**Amour de Dieu**, I, 77, 132, 143-145, 190, 191, 284, 286, 330, 360, 374, 395, 397; — II, 20, 43, 47, 48, 61, 62, 131, 138, 321.  
**Anges**, I, 378, 406; — II, 32, 137, 138, 149, 244.  
**Apparitions des saints**, I, 349, 350, 372; — II, 29, 81, 82, 149, 150.  
**Apparitions diverses**, I, 104, 350; — II, 109, 134, 150, 252.  
**Attrait pour la parole de Dieu**, I, 125, 126.

## B

- Biens et jouissances d'ici-bas** (Mépris des), I, 138, 166, 181, 197, 261, 267, 269, 271, 326, 327, 343-346, 350; — II, 62, 103, 104, 204, 293.  
**Blessure d'amour**, I, 376, 377; — II, 302, 303.  
**Bon esprit** (Marques du), I, 199, 200, 257, 258, 312-320, 331, 362, 363; — II, 290, 292.  
**Bonheur goûté au service de Dieu**, I, 67; — II, 60, 61.

## C

- Cérémonies de l'Église** (Attachement de la sainte pour les), I, 401; — II, 21.  
**Charité pour le prochain**, I, 89, 98; — II, 6, 207, 214.  
**Ciel** (Désirs du), I, 61.  
— (Entrée des âmes dans le), I, 405; — II, 51, 118-121, 322, 323.  
**Civilités mondaines** (Ennuis des), I, 204; — II, 38, 39, 98-100.  
**Communion**, I, 111, 238, 322, 392; — II, 137, 209, 228, 246, 264, 266, 267.  
**Confesseurs** (Inconvénients de l'ignorance et de l'inexpérience chez les), I, 78, 79, 91, 173, 256, 366; — II, 45, 146.  
— (Qualités et devoirs des), I, 78, 174, 298, 299; — II, 44, 45, 289.  
**Confiance en Dieu**, I, 126, 128, 164-166, 231, 240, 283, 411, 413; — II, 28, 130, 205, 217.  
**Connaissance de soi-même**, I, 95, 173, 174, 195, 229; — II, 96, 111.  
**Courage**, I, 66, 67, 95, 123, 145, 146, 151, 164, 229, 243, 285, 325, 326, 329, 330, 411, 412; — II, 59, 61, 217.  
**Graine de Dieu**, I, 91, 199, 271, 326, 329; — II, 6, 95, 292.  
**Croix** (Exhortation à embrasser la), I, 146, 150-152, 154, 156, 197, 198, 280, 327; — II, 217.

**Croix** (Puissance de la), I, 325, 326, 400.  
— (Signe de la), I, 372, 399, 405.

**D**

**Déflance de soi-même**, I, 63, 115, 116, 126, 128, 164, 238, 239, 413.

**Démon** (Apparitions du), I, 399-406; — II, 115-117, 125.

— (Artifices du), I, 97, 103, 115, 137, 145, 146, 167-169, 198, 231, 232, 236-240, 291, 387, 388.

— (Faiblesse du), I, 196, 325-327, 359, 405, 406.

**Désirs** (Combien la sainte avait d'ardents), I, 395; — II, 42, 126, 131, 167, 201, 202, 205, 215, 219.

— (Importance des généreux), I, 164, 165, 167, 286; — II, 130.

**Détachement des créatures**, I, 246, 268, 414; — II, 85, 93, 215, 217.

**Dévoition sensible**, I, 132, 135, 157-159, 318, 375; — II, 295.

**Direction spirituelle** (Nécessité de la), I, 165, 175, 176, 240, 291, 321, 331; — II, 146, 147.

**Distractions**, I, 73, 129, 156; — II, 235, 259.

**Douleur des péchés commis**, I, 41, 48, 68, 85, 90, 112, 113, 117, 131, 186, 220, 231, 233, 236, 300, 418; — II, 145, 148, 149, 212, 236, 291, 309.

**E**

**Eau bénite** (Puissance de l'), I, 399-401, 404, 405.

**Écriture sainte** (Vénération pour l'), I, 174, 320; — II, 14, 21, 142.

**Église** (Amour de l'), II, 149, 150, 218, 277.

**Enfer**, II, 1-5.

**F**

**Foi**, I, 139, 198, 232, 235, 319, 320, 390; — II, 21, 214, 219, 282, 288.

**G**

**Grâces miraculeuses que la sainte obtient par ses prières**, II, 123-126.

**Grandeurs de la terre** (Mépris des), II, 37, 38.

**H**

**Honneur** (Mépris de l'), I, 144, 145, 166, 207, 260, 261, 414-417; — II, 215.

**Humanité de Jésus-Christ**, I, 130, 158, 159, 172, 272, 281, 302, 304.

**Humilité** (Vraie), I, 137, 138, 159, 161, 164, 165, 199, 211, 229, 245, 262, 281, 282, 295, 359, 370, 387, 388; — II, 133, 219, 316.

— (Fausse), I, 97, 105, 120, 136, 164, 165, 231, 232, 236, 237, 240, 321, 387, 388, 409; — II, 133.

— (Pratiques d'), I, 416-418.

**I**

**Illusion** (Combien la sainte redoutait l'), I, 289, 290, 321-324, 355, 365, 387; — II, 19, 102, 136, 278, 283, 289, 291, 305.

— (Marques de l'), I, 195, 196, 312, 361; — II, 288.

**Imagination** (Importunité de l'), I, 180, 181, 213, 214, 225, 393, 394.

**J**

**Joseph** (Apparitions de saint), II, 28, 31, 32.

— (Dévoition à saint), I, 92-94, 386; — II, 28, 31, 69, 73, 250, 315.

**L**

**Langage sans paroles entre Dieu et l'âme**, I, 339-342.

**Larmes suaves**, I, 71, 135, 136, 181, 228, 229, 325, 375, 398.

— **de douleur**, I, 48, 68, 85, 90, 127, 128, 131, 133, 233, 364, 372; — II, 58, 152, 202, 218, 281.

**Lectures** (Bonnes), I, 44, 60, 62, 71-74, 90, 333; — II, 277.  
— (Mauvaises), I, 50, 51.  
**Luttes intimes**, I, 118, 119, 122, 123, 125.

## M

**Maladies** (Patience et joie dans les), I, 74, 83, 84, 88, 89, 91, 106; — II, 6.

**Mariage spirituel**, II, 246, 247.

**Martyre** (Desir du), I, 46; — II, 201, 321.

**Méditation** (Voir Oraison de discours).

**Mort** (Crainte de la), I, 267; — II, 104.

— (Desirs de la), I, 250, 253, 267, 268, 374; — II, 153, 240, 241.

## O

**Obéissance**, I, 222, 302, 333, 365, 373, 374; — II, 20, 24, 27, 68, 203, 211, 241, 242, 254-257, 287, 290.

**Occasions dangereuses** (Nécessité de fuir les), I, 51, 54, 74, 91, 112, 124, 238, 239; — II, 7.

**Oraison** (Conseils aux âmes d'), I, 107, 114-116, 146, 149, 152-159, 162-170, 173, 174, 231.

— (Manière dont la sainte faisait), I, 72, 74, 122, 128; — II, 199, 200, 277.

— (Avantages de l'), I, 119-124, 138, 143; — II, 46.

— **suraturelle**, I, 134, 160, 274; — II, 295.

— **comparée à l'arrosage d'un jardin**, I, 147-149, 179, 185, 201, 210, 217, 218, 223, 230, 231, 242.

— **de discours ou Méditation**, I, 73, 146, 149-151, 153, 154, 158, 159, 170-173, 178, 197.

— **de recueillement**, I, 129; — II, 199, 202, 295.

— **de quiétude**, I, 72, 129, 179-184, 188-196, 211, 212, 274, 289, 338; — II, 199, 295, 296.

— **de sommeil des puissances**, I, 201-205, 209-215; — II, 296.

**Oraison d'union**, I, 72, 217-233, 241, 242, 276, 281, 289, 338; — II, 296, 297.

— **deraisonnement, extase, vol de l'esprit, enlèvement de l'esprit**, I, 221-231, 241-246, 254-262, 268-271; — II, 91, 105, 106, 145, 146, 199, 213, 297-300.

## P

**Parents** (Conseils aux), I, 50, 52, 53, 100.

**Paroles que Dieu adresse à l'âme**, I, 311-320.

— **qui viennent du démon**, I, 318-321.

— **produites par l'entendement**, I, 312-317.

— **divines entendues par la sainte**, I, 226, 235, 252, 309, 324, 330, 332, 333, 373, 392, 409; — II, 10, 12, 19, 28, 29, 43, 56-58, 60, 78, 103, 111, 116, 122, 123, 136, 139, 141, 142, 150-152, 223-229, 233-236, 238, 241, 242, 244-250, 252, 258-261, 263-266, 269-276, 306-311, 313, 315-317, 320.

**Pauvreté**, I, 305; — II, 30, 54-57, 203, 204, 213, 214, 290, 314, 315.

**Peines intérieures**, I, 322-324, 360, 386-396; — II, 69-71, 208, 209.

**Pénitence**, I, 304, 347, 377, 398; — II, 218, 241, 242, 309, 319, 320.

**Persécutions**, I, 115, 198, 230, 234, 330, 365, 366, 371, 385, 393, 407, 411; — II, 12, 13, 17-20, 46, 75-80, 134, 135, 217, 249, 290, 314, 328.

**Prédicateurs** (Liberté de langage que doivent avoir les), I, 207.

— (Sentiments de la sainte pour les), I, 398.

**Présence de Dieu** (Sentiment de la), I, 134, 274, 338; — II, 305, 306.

**Présence des trois Personnes divines**, II, 235-238, 244, 264-266, 304, 305, 320, 323.

**Privation de Dieu** (Voir Transports douloureux).

**Pusillanimité**, I, 67, 164-168, 411;  
— II, 62, 268.

## R

**Ravissements** (Voir Oraison de ravissement).

— **divers dont la sainte a été favorisée**, I, 243-245, 308, 309; — II, 30, 35, 48, 56, 101, 106-109, 112, 137, 138, 140-142, 232, 233, 240, 310.

**Reconnaissance envers Dieu**, I, 42, 75, 121, 137, 138, 186, 187, 219, 324; — II, 5, 48, 127.

**Relâchement des monastères**, I, 99, 102.

**Révélations**, I, 312, 316, 319; — II, 92, 102, 103, 213, 219, 220, 277.

— **diverses accordées à la sainte**, II, 10, 22, 25, 46, 47, 50, 51, 103, 110, 111.

**Rois** (Zèle de la sainte à l'égard des), I, 263-265.

## S

**Sainte Vierge** (Apparitions de la), II, 30-32, 84, 109, 140, 243, 244, 263.

— (Dévotion à la), I, 48, 94, 386; — II, 69, 244, 272, 315.

**Saint-Sacrement** (Amour pour J.-C. au), I, 276, 389; — II, 68, 113, 114.

**Sécheresses**, I, 73, 74, 132, 150, 151, 156, 159, 230, 231, 280, 282; — II, 277.

**Solitude** (Amour de la), I, 47, 76, 89, 90, 98; — II, 85, 202, 215, 290.

**Souffrances** (Avantages des), II, 48, 247, 248.

— (Désirs des), I, 333; — II, 20, 71, 72, 153, 220, 248, 258, 290.

## T

**Tentations**, I, 62, 105, 120, 151, 163, 165-169, 198, 233, 235-240, 318, 389-392, 407-410.

**Théologiens** (Conseils aux), I, 194.  
— (Estime de la sainte pour les), I, 174-176.

— (Ses désirs de l'avancement spirituel des), I, 160, 177; — II, 41, 48, 218.

**Transports**, I, 330, 375-381, 396; — II, 20, 105, 200, 302.

— **douloureux**, I, 247-252; — II, 229-232, 300-303.

**Transverbération**, I, 378, 379.

## U

**Union** (État d'), II, 316-318.

## V

**Vérité** (Connaissance de la), I, 263, 264, 267, 327; — II, 128, 141-144, 207.

**Visions**, II, 91-96, 105, 106, 213, 277.

**Vision corporelle**, I, 354, 355, 384; — II, 290.

— **imaginaire**, I, 352-363, 368-374, 384.

— **intellectuelle**, I, 336-339, 352, 353, 384; — II, 293, 294.

**Visions fausses**, I, 360-362.

— **diverses dont la sainte a été gratifiée**, I, 102, 103, 336, 337, 349, 350, 353, 354, 369, 372, 373, 378, 406; — II, 1-4, 10, 28-32, 46, 49, 81, 82, 84, 108-113, 115, 116, 119-123, 134, 137-140, 144, 145, 147-150, 223, 224, 228, 229, 235-237, 242-247, 249, 252, 259, 260, 263, 269-271, 275, 311, 320.

**Vol de l'esprit** (Voir Oraison de ravissement).

## Z

**Zèle des âmes**, I, 105, 108, 402-404; — II, 5, 6, 154, 207, 282, 292.

# INDEX DES PERSONNAGES

DONT IL EST FAIT MENTION DANS LES TOMES I ET II  
DES ŒUVRES DE SAINTE TÉRÈSE

## A

- Abad** (Don François), II, 400\*.  
**Acosta** (Antoine de), II, 304.  
**Acosta** (Diego de) S.J., II, 188, 304.  
**Agnès de la Croix**, carmélite déch., II, 367.  
**Agnès de Jésus**, carmélite déch., II, 67, 68, 348, 400\*, 410.  
**Aguila** (Doña Catherine del), I, 60, 294; — II, 400\*, 410.  
**Aguila** (Doña Catherine del), carmélite ch., I, 65.  
**Aguila** (Doña Constance del), II, 400\*.  
**Aguila** (Don Jean del), II, 409.  
**Aguila** (Jean del), S.J., II, 280.  
**Aguila** (Doña Marie del), I, 43, 438.  
**Aguila** (Doña Mencia del), I, 293, 294.  
**Aguilar** (Barthélemy de), dominicain, II, 287.  
**Ahumada** (Don Antoine de), I, 43, 64, 440; — II, 400\*, 403, 406.  
**Ahumada** (Don Augustin de), I, 43, 440; — II, 239, 400\*, 407, 408.  
**Ahumada** (Doña Béatrix de), I, xvii, 43-45, 48, 50-52, 64, 439; — II, 400\*, 401, 402, 410, 413.  
**Ahumada** (Doña Béatrix de). Voir Béatrix de Jésus.  
**Ahumada** (Doña Éléonore de), II, 400\*, 403.
- Ahumada** (Don Ferdinand de), I, 43, 45, 440; — II, 400\*, 402, 403, 411.  
**Ahumada** (Don Jean-Mathieu Blasquez de), II, 400\*, 401.  
**Ahumada** (Doña Jeanne de), I, 43, 414, 440; — II, 27, 261, 400\*, 408, 409.  
**Ahumada** (Doña Marie de), I, 46; — II, 400\*, 409, 410.  
**Ahumada** (Don Pierre de), I, 43, 440; — II, 261, 400\*, 404, 406.  
**Ahumada** (Doña Térése de), II, 400\*.  
**Ahumada** (Don Vincent de), II, 400\*, 410.  
**Alava y Esquivel** (Don Diego de), évêque d'Avila, I, 290.  
**Albert** (Saint), patriarche de Jérusalem, I, xviii; — II, 86.  
**Albert** (Archiduc), II, 399.  
**Alcantara** (Saint Pierre d'), I, 5, 6, 9, 337, 346-350, 354, 382-386, 395, 444-448; — II, 8, 11, 12, 22, 23, 46, 56, 65, 66, 81, 82, 147, 159, 173, 174, 199, 281, 418-424.  
**Alphonse de Madrid**, franciscain, I, 158.  
**Alphonsine-Marie de la Présentation**, carmélite déch., II, 439.  
**Alvarez** (Balthazar), S.J., I, 305-310, 322, 331, 332, 354, 363-365, 371, 385, 444; — II, 203, 279, 322.  
**Alvarez** (Diego), dominicain, I, XLIII.

- Alvarez** (Paulino), dominicain, I, 23, 111; — II, 221.
- Alvarez** (Rodrigue), S.J., I, 20, 365; — II, 185-192, 195, 276-306.
- Alvarez del Aguila** (Ferdinand), S.J., I, 290, 307, 354, 371.
- Alvarez de Toledo** (Don Antoine), duc d'Albe, II, 364, 372, 373, 376, 377, 435, 442.
- Alvarez de Toledo** (Don Fadrique), duc de Huescar, I, 27.
- Alvarez de Toledo** (Fernandito), duc de Huescar, II, 338.
- Alvarez de Toledo** (Don Ferdinand), duc d'Albe, I, 27-29.
- Alvarez de Toledo** (Don Ferdinand de Sylva), duc de Huescar, II, 440, 443.
- Alvarez de Toledo** (Don Ferdinand), prieur de l'ordre de Saint-Jean, II, 364, 371, 378.
- Alvarez de Toledo** (Doña Marie-Térèse), duchesse d'Albe, II, 439.
- Amboise** (Bienheureuse Françoise d'), I, 409.
- Ambroise de Saint-Benoît**, carme déch., II, 348.
- André de l'Incarnation**, carme déch., I, XLIX.
- Anne des Anges**, carmélite déch., II, 84, 86, 349.
- Anne de l'Incarnation**, carmélite déch., II, 67, 68, 400\*, 410, 411.
- Anne de Jésus** (Vén.), carmélite déch., I, XXXI-XXXIV, XXXIX, XLI, XLII, XLVIII, 18, 20, 22, 34, 35; — II, 181, 193, 194, 230, 285, 348, 365, 369-371, 399.
- Anne de Saint-Augustin** (Vén.), carmélite déch., II, 378, 379.
- Anne de Saint-Barthélemy** (Vén.), carmélite déch., II, 335-339, 344, 350, 351, 355-357, 360-362, 430-432.
- Anne de Saint-Étienne**, carmélite déch., II, 342.
- Anne de Saint-Jean**, carmélite ch., II, 83.
- Anne de Saint-Pierre**, carmélite déch., II, 357, 434.
- Antera** (Guillaume, évêque d'), II, 86.
- Antist** (Vincent-Justinien), dominicain, I, 435.
- Antoine de Padoue** (Saint), I, 278.
- Antoine de Jésus**, carme déch., I, 448; — II, 338, 339, 344, 346, 431.
- Antoine de Saint-Joachim**, carme déch., I, xxxv, 24, 43, 436, 438; — II, 178, 437.
- Antoine de Saint-Joseph**, carme déch., I, 448; — II, 173-175, 184, 313, 314, 327, 328, 428.
- Antoinette du Saint-Esprit**, carmélite déch., II, 68, 86, 413.
- Aquasparte** (Olympe-Ursine Cesis, duchesse d'), I, 433.
- Aquaviva** (Claude), général de la Comp. de Jésus, II, 278.
- Aranda** (Gonzalve de), II, 79, 424.
- Araoz** (Antoine), S.J., II, 278.
- Arnauld d'Andilly** (Étienne), I, VIII, L, LI, LXI; — II, 176.
- Arnauld d'Andilly** (Robert), I, LI.
- Astrain** (Antonio), S.J., I, 364; — II, 278, 279.
- Audet** (Nicolas), général de l'ordre du Carmel, I, 65; — II, 12.
- Augustin** (Saint), I, 130, 131, 165; — II, 145.
- Augustin des Rois**, carme déch., II, 340-342.
- Avellaneda** (Diego de), S.J., II, 276.
- Avila** (Bienheureux Jean d'), I, xxii, 12-17, 38, 70, 436, 437; — II, 157, 159-163, 188, 282, 302.
- Avila** (Julien d'), I, 65; — II, 86, 361.
- Avila** (Marie d'). Voir Marie de Saint-Joseph.

## B

- Bañez** (Dominique), dominicain, I, xxii, xxxvii, xl, lxi, 3, 10, 11, 13, 15, 16, 19, 20, 23, 36, 38, 78, 102, 195, 207, 253, 257, 378, 402, 406; — II, 50, 75-77, 109, 125, 158, 164-168, 175, 221, 283-286, 288, 322, 348, 363.



- Baron** (Jean-Vincent), dominicain, I, 79, 110, 238; — II, 39, 283.
- Barona** (Don Gonzalve), II, 400\*.
- Baronius** (Card. César), I, XLV, 36.
- Barthélemy du Saint-Esprit**, carme déch., II, 440.
- Béatrix de la Conception**, carmélite déch., I, xxxii.
- Béatrix de l'Incarnation**, carmélite déch., II, 76.
- Béatrix de Jésus**, cousine de la sainte, carmélite déch., II, 400\*, 411.
- Béatrix de Jésus**, carmélite déch., II, 358, 366, 367, 400\*, 409.
- Benoît XIII**, II, 368.
- Benoît XIV**, II, 439.
- Bernard** (Saint), I, 278.
- Bernardin de Laredo**, franciscain, I, 297.
- Bertran** (Saint Louis), I, 10, 435.
- Bollandistes**, I, LI, 364.
- Bordini** (Jean-François), oratorien, archevêque d'Avignon, I, XLIV, XLV, 36.
- Borgia** (Saint François de), I, 6, 9, 290, 305, 306; — II, 159, 278, 296.
- Bouix** (Marcel), S.J., I, IX-XI, XIII, LI-LV, LX, LXI, 7, 8, 217, 242, 257, 306, 369, 371, 378; — II, 2, 43, 111, 176, 183, 185.
- Bragance** (Don Teutonio de), archevêque d'Evora, II, 279.
- Brétigny** (Jean de), I, VIII, XXXIII, XLIV-XLVII, XLIX, I, 37; — II, 176, 183.
- Briceño** (Don Gonzalve), I, 58.
- Briceño** (Doña Marie), augustine, I, 58.
- Brochero** (Jeanne), II, 400\*, 410.
- C**
- Cajetano** (Camille), nonce apost., II, 379.
- Calabre** (Duchesse de), II, 241.
- Camara** (Don Thomas), augustin, évêque de Salamanque, II, 369, 378.
- Cano** (Melchior), dominicain, II, 287.
- Cardellac** (Nemesius), lazariste, II, 366, 367.
- Cardenas** (Don Alvaro de), II, 400\*.
- Cardona** (Doña Catherine de), II, 241, 242.
- Carlos d'Autriche** (Don), II, 241.
- Carranza** (Barthélemy de), dominicain, archevêque de Tolède, II, 21, 188, 189.
- Carrillo** (Don Jean), II, 65, 359, 361.
- Casademonte** (Jean), II, 348.
- Casilde de la Conception**, carmélite déch., II, 342.
- Casilde de Saint-Ange**, carmélite déch., II, 347.
- Cassien** (Jean), II, 327.
- Castillo** (Ferdinand del), dominicain, I, 24; — II, 168, 287.
- Castillo y Mendoza** (Doña Orofrisia de), II, 323, 400\*, 405, 409.
- Castro** (Doña Éléonore de), I, 305.
- Castro y Nero** (Don Pedro), évêque de Ségovie, I, xxxvii, 30-32.
- Castro Palomino**, I, XLIX.
- Catherine de Sienne** (Sainte), I, 278; — II, 77.
- Catherine-Baptiste**, carmélite déch., II, 343, 346, 349, 367.
- Catherine du Christ**, carmélite déch., II, 349.
- Catherine de la Conception**, carmélite déch., II, 347.
- Catherine de Saint-Ange**, carmélite déch., II, 347, 349, 367, 435.
- Cazalla** (Augustin), I, 206.
- Cepeda** (Doña Agnès de), II, 400\*, 401.
- Cepeda** (Don Alphonse Sanchez de), I, xvii, 43-45, 50-56, 62, 64, 65, 69, 78, 83-85, 105-110, 438-440; — II, 400\*, 401, 402, 410, 413.
- Cepeda** (Doña Anne de), II, 412.
- Cepeda** (Doña Anne de), arrière-petite-nièce de la sainte, II, 400\*.
- Cepeda** (Balthazar de), I, 33.
- Cepeda** (Don Diego de), II, 400\*, 410, 412.
- Cepeda** (Doña Éléonore de), carmélite ch., II, 400\*, 412.
- Cepeda** (Doña Éléonore de), II, 400\*, 411.

**Cepeda** (Étienne de), II, 400\*, 409.  
**Cepeda** (Don Ferdinand de), II, 411.  
**Cepeda** (Don François Alvarez de), I, 46, 47; — II, 400\*, 409, 410.  
**Cepeda** (Don François de), II, 261, 400\*, 405, 409.  
**Cepeda** (Don François de), cousin de la sainte, II, 400\*, 410, 411.  
**Cepeda** (Don Gaspard de), II, 400\*.  
**Cepeda** (Doña Isabelle de). Voir Isabelle de Saint-Paul.  
**Cepeda** (Don Jean Vasquez de), I, 43; — II, 400\*, 402.  
**Cepeda** (Doña Jeanne de), II, 400\*.  
**Cepeda** (Don Jérôme de), I, 43, 440; — II, 400\*, 404, 406, 407.  
**Cepeda** (Don Laurent de), oncle de la sainte, II, 400\*, 409.  
**Cepeda** (Don Laurent de), I, 26, 30, 43, 307, 440, 449; — II, 11, 27, 28, 36, 261, 309, 323, 400\*, 404-407.  
**Cepeda** (Don Laurent de), fils du précédent, II, 261, 400\*, 405, 409.  
**Cepeda** (Don Louis de), II, 400\*, 411.  
**Cepeda** (Doña Marie de), I, 43, 52, 53, 55, 60, 78, 440; — II, 50, 51, 400\*, 402, 409.  
**Cepeda** (Don Pierre Sanchez de), I, 60, 61, 70, 294; — II, 400\*, 409.  
**Cepeda** (Don Pierre de), I, 43; — II, 400\*, 402.  
**Cepeda** (Docteur don Pierre de), II, 400\*.  
**Cepeda** (Don Rodrigue de), oncle de la sainte, II, 400\*, 409.  
**Cepeda** (Don Rodrigue de), I, 43, 45-47, 440; — II, 39, 400\*, 403, 404.  
**Cepeda é Hinojosa** (Don Pierre de), II, 400\*.  
**Cepeda Menesès** (Don François de), II, 400\*.  
**Cerda** (Doña Louise de la), I, XXI, 10, 13-17, 26, 436; — II, 34-39, 55, 59, 66, 104, 127, 173, 213, 280, 420.  
**Cerezo Pardo** (Don Pierre), I, XXXIX.  
**Chanut** (Martial), I, II.  
**Chartreux de Bourgfontaine**, I, XLIV, XLV, 37.  
**Chavès** (Diego de), dominicain, II, 281.

**Christophe de Saint-Albert**, carme déch., II, 355, 356, 433.  
**Chrysostome** (Saint Jean), II, 326.  
**Cimbron** (Pierre Alvarez), II, 400\*, 410.  
**Claire** (Sainte), II, 29.  
**Clément VIII**, I, XLI, XLIII, XLVII; — II, 251, 379.  
**Clément IX**, I, 346; — II, 398.  
**Clément XII**, II, 335.  
**Colombe** (Sainte), vierge et martyre, I, 46.  
**Colonna Barberini** (Princesse Anne), II, 398.  
**Constance des Anges**, carmélite déch., II, 360.  
**Contreras** (Doña Brigitte), I, 58.  
**Contreras** (Licencié), II, 362.  
**Cribelli** (Alexandre), nonce apost., II, 84.  
**Cruz y Ocampo** (Doña Béatrix de la), II, 400\*, 410.  
**Cuervo** (Don José Rufino), I, XII.  
**Cuevas** (Jean de las), dominicain, II, 287.  
**Curiel** (Maître), augustin, I, 33.  
**Cyprien de la Nativité**, carme déch., I, VIII, L; — II, 176, 183.

## D

**Dantisco** (Doña Jeanne), II, 178, 250.  
**Dávila** (Don Alphonse Alvarez), II, 412.  
**Dávila** (Doña Catherine), I, 347.  
**Dávila** (Gonzalve), S.J., II, 280.  
**Dávila** (Doña Marie), I, 110.  
**Dávila** (Doña Marie). Voir Marie de Saint-Jérôme.  
**Dávila** (Don Sanche), évêque de Jaën, II, 350.  
**Daza** (Gaspard), I, 9, 13, 17, 292-295, 297, 299; — II, 16, 68, 79, 81, 424.  
**Denis de la Mère de Dieu**, carme déch., I, L.  
**Deza** (Card. Pierre), I, XLII.  
**Diaz** (Elvire), II, 413.  
**Diaz** (Marie), I, 347.  
**Diego-Matthias**, carme ch., II, 121.

**Diego de Saint-Joseph**, carme déch., II, 369, 375, 436, 442.  
**Domenech** (Pierre), S.J., II, 36, 58, 59, 280.  
**Dominique de Jésus-Marie** (Vén.), carme déch., II, 375, 437, 438.  
**Doria** (Nicolas), carme déch., I, XXXI, XXXIV, XL; — II, 251, 357, 359, 362, 398, 434.  
**Dorothée de la Croix**, carmélite déch., II, 121.

## E

**Eboli** (Princesse d'). Voir Anne de Mendoza.  
**Élie de Saint-Martin**, général des carmes déch., II, 369, 371.  
**Élisabeth de France**, reine d'Espagne, II, 398.  
**Élisabeth de Valois**, reine d'Espagne, II, 284.  
**Élisée de Saint-Bernard**, carme déch., I, VIII, L; — II, 176, 183.  
**Enao** (Doña Antoinette de). Voir Antoinette du Saint-Esprit.  
**Enao** (Philippe de), II, 413.  
**Enriquez** (Henri), S.J., II, 24, 187-189, 278, 280.  
**Enriquez** (Doña Marie), duchesse d'Albe, I, 20, 29; — II, 338, 348, 370.  
**Eugène IV**, I, XVIII; — II, 8.

## F

**Faci** (Roch), carme ch., II, 250.  
**Ferdinand VI**, roi d'Espagne, I, XLVIII, 36; — II, 376, 377, 439.  
**Ferdinand de Sainte-Marie**, général des carmes déch., II, 367, 438.  
**Fernandez** (Pierre), dominicain, I, 449; — II, 77, 168, 237, 239, 240.  
**Fernandez y Treviño** (Don Pierre), évêque d'Avila, II, 362, 363.  
**Ferrier** (Saint Vincent), I, 258.  
**Foquel** (Guillaume), I, xxxiv.  
**François d'Assise** (Saint), I, 278.  
**François de la Mère de Dieu**, carme déch., II, 373.

**François de Saint-Antoine**, carme déch., II, 445.  
**François de Sainte-Marie**, carme déch., I, 65; — II, 9, 86, 184, 357, 373, 374, 429.  
**François-Xavier** (Saint), II, 381.  
**Françoise de Jésus**, carmélite déch., II, 347.  
**Frédéric de Saint-Antoine**, carme déch., I, 409; — II, 374, 381.  
**Fuente** (Don Vicente de la), I, X, XIV, XXVIII, XLIII, XLIX, LII, LIII, LXI, 35-37, 206, 242, 257, 369, 378, 439; — II, 39, 43, 50, 86, 176, 177, 181, 182, 184, 191, 194, 223, 250, 269, 273, 275, 324, 325, 367.  
**Fuentès y Espinosa** (Doña Jeanne de), II, 400\*, 404, 405.

## G

**Gaytan** (Antoine), II, 342.  
**Gomez** (Anne). Voir Anne des Anges.  
**Gonzalez** (Alphonse), carme ch., II, 235.  
**Gonzalez Dávila** (Gilles), S.J., II, 36, 278.  
**Gonzalez de Medina** (Doña Elvire), carmélite ch., I, 65.  
**Gracian de Alderete** (Don Diego), II, 178, 250.  
**Gratien** (Jérôme) (1), carme déch., I, XXXIX, XLIV, XLVIII, LIII, LV, LXI, 12, 13, 17, 24, 25, 27, 31, 33, 35, 433, 434; — II, 159, 177-185, 187, 189, 193, 195, 249, 259, 263, 268, 270, 272, 279, 280, 284, 306, 307, 309, 310, 325, 349, 353, 360, 398, 399, 427, 433, 434.  
**Grégoire** (Saint), I, 83, 84, 406, 441-443.  
**Grégoire IX**, II, 53.  
**Grégoire XIII**, II, 435.  
**Grégoire XV**, I, XLIII, LXIII, 346, 382; — II, 381, 442.

(1) Nous avons reproduit le nom du père Jérôme Gratien tel qu'il est généralement connu en France, mais nous avons gardé le nom de Gracian lorsqu'il s'agissait des membres de sa famille.

- Grégoire de Nazianze**, carme déch., II, 360, 361.  
**Grégoire de Saint-Joseph**, carme déch., II, 176, 177, 183-185, 192, 194, 195, 275.  
**Grégoire et Collombet** (Abbés), I, 11.  
**Guiera** (Doña Béatrix), carmélite ch., I, 65.  
**Guiomar du Saint-Sacrement**, carmélite déch., II, 279, 287.  
**Gutierrez** (Jean), dominicain, II, 287.  
**Gutierrez** (Martin), S.J., I, xxii, 17-19; — II, 230-235, 242, 243, 280.  
**Guzman** (Doña Aldonce de), I, 307; — II, 12.  
**Guzman** (Doña Catherine de), II, 400\*, 409.  
**Guzman** (Don Diego de), II, 400\*, 408, 411.  
**Guzman** (Don Jean de). Voir Jean de Jésus.  
**Guzman y Barrientos** (Don Martin de), I, 55, 60; — II, 50, 400\*, 402, 409.

## H

- Heredia** (Antoine de). Voir Antoine de Jésus.  
**Hernandez** (Paul), S.J., II, 280.  
**Herrero Bayona** (Don François), I, x, xxxv, lvi; — II, 151.  
**Hilarion** (Saint), I, 336.  
**Hinojosa** (Doña Béatrix de), II, 400\*.  
**Hinojosa** (Doña Marie de), II, 400\*, 409.  
**Honorius III**, II, 86.  
**Hurtado de Mendoza** (Don Garcia), II, 407.  
**Hyacinthe de Sainte-Térèse**, carme déch., II, 182.

## I

- Ibañez** (Pierre), dominicain, I, 3, 10, 12; — II, 13, 20-23, 40, 46, 55, 57, 83, 109, 110, 121, 174, 175, 221, 284, 417-419.  
**Idiazquez** (Don Jean), I, xxxviii.  
**Ignace** (Saint), II, 381.

- Innocent IV**, II, 86.  
**Isabelle** (Infante), II, 371, 372, 399.  
**Isabelle de Jésus**, carmélite déch., II, 232, 233, 348.  
**Isabelle de Saint-Dominique**, carmélite déch., I, 13, 17, 244, 245, 253, 265, 397; — II, 66, 77, 86, 124, 129, 189, 190, 225, 287, 356, 357, 361.  
**Isabelle de Saint-Paul**, carmélite déch., I, 26; — II, 84, 86, 400\*, 411.  
**Isidore** (Saint), I, 352.  
**Isidore** (Saint), le Laboureur, II, 381.

## J

- Jacques** (Saint), apôtre, II, 380.  
**Jean-Baptiste**, carme déch., II, 364.  
**Jean de la Croix** (Saint), I, xxxi; — II, 246.  
**Jean de Jésus**, franciscain, II, 400\*, 408.  
**Jean de Jésus-Marie**, carme déch., I, xlviii; — II, 369.  
**Jean de la Mère de Dieu**, carme déch., II, 439.  
**Jean de la Misère**, carme déch., I, xxxiv; — II, 353, 354.  
**Jean de Saint-Ange**, carme déch., II, 436, 442.  
**Jean de Saint-Jérôme**, carme déch., I, xlviii.  
**Jean de Saint-Paul**, carme déch., II, 440.  
**Jeanne d'Autriche** (Princesse), II, 8, 23.  
**Jeanne du Saint-Esprit**, carmélite déch., II, 365.  
**Jeanne-Térèse de Jésus**, carmélite déch., II, 400\*.  
**Jerez** (Doña Eléonore de), II, 400\*, 403.  
**Jérôme** (Saint), I, 62.  
**Jérôme de la Mère de Dieu**. Voir Gratin.  
**Job**, I, 83, 84, 411.  
**Jocham** (Magnus), II, 184.  
**Joseph** (Saint), I, 92-94; — II, 28, 31, 32, 69, 73, 245, 250.

- Joseph de Jésus-Marie**, carme déché., II, 440.  
**Joseph de Sainte-Térèse**, carme déché., II, 402.  
**Joseph-Marie d'Ancône**, franciscain, II, 175.  
**Juan d'Autriche** (Don), II, 241.

## K

- Kerbeck** (François), augustin, I, XLVII.

## L

- Laguna** (Licencié), II, 362.  
**Laiz** (Doña Térèse de), II, 347, 351.  
**Lara** (Antoine), carme ch., I, 65.  
**Laurent de Saint-Paul**, franciscain, I, 346.  
**Layne** (François), général de la Comp. de Jésus, I, 305; — II, 24.  
**Lérin** (Comtesse de), II, 364.  
**Lerma** (Jean de), bénédictin, I, XLV.  
**Lewis** (David), II, 184.  
**Liguori** (Saint Alphonse de), II, 382.  
**Lluch** (Card. Joachim), carme ch., archevêque de Séville, I, XI, LIII.  
**Louis de Léon**, augustin, I, XXXII-XXXVIII, XL, XLVI, LVI, LXI, 34, 35, 102, 195, 242, 257, 378, 421-432; — II, 43, 50, 110, 178-184, 189, 195.  
**Ludolphe le Chartreux**, II, 107.  
**Luna** (Doña Marie de), carmélite ch., I, 65.  
**Lunar** (Père), dominicain, II, 286.

## M

- Mackey** (Dom), bénédictin, I, XLVI.  
**Madeleine** (Sainte), I, 127, 128, 268, 283, 285; — II, 245, 258.  
**Madeleine de la Croix**, franciscaine, I, 289.  
**Madeleine de Saint-Joseph** (Vén.), carmélite déché., II, 398.

**Mancio** (Jean), dominicain, II, 174, 175, 221.

**Manrique** (Don Alphonse), archevêque de Burgos, I, xxxviii.

**Manso** (Don Pierre), évêque de Calahorra, II, 336.

**Manuel de Sainte-Marie**, carme déché., I, XLIX; — II, 182.

**Marchese** (François), oratorien, I, 346, 385; — II, 66.

**Marguerite d'Autriche**, reine d'Espagne, II, 379.

**Marianne du Christ**, carmélite déché., II, 272.

**Marianne de Jésus**, carmélite déché., II, 342.

**Mariano** (Ambroise). Voir Ambroise de Saint-Benoît.

**Marie** (Impératrice), I, xxxi, xxxiv, 34; — II, 379.

**Marie-Baptiste**, carmélite déché., I, 18, 19, 245, 301; — II, 8, 77, 86, 129, 178, 184, 189, 244, 247, 265, 266, 274, 275, 279, 400\*, 412.

**Marie-Barbe de Portugal**, reine d'Espagne, II, 376, 377, 439.

**Marie de la Croix**, carmélite déché., II, 68, 86.

**Marie de l'Incarnation**, carmélite déché., I, xxxii; — II, 370.

**Marie-Isabelle**, carmélite ch., II, 84, 86.

**Marie de Jésus**, carmélite déché., II, 52, 87, 214.

**Marie de la Nativité**, carmélite déché., II, 309.

**Marie de Saint-Albert**, carmélite déché., II, 367.

**Marie de Saint-François**, carmélite déché., II, 240, 344-348, 350.

**Marie de Saint-Jérôme**, carmélite déché., I, 244, 404, 408; — II, 28, 47, 86, 129, 358, 412, 434.

**Marie de Saint-Joseph**, carmélite déché., prieure de Séville et de Lisbonne, I, xxxiii, lv, 35; — II, 38, 40, 177, 185, 186, 190, 192, 195, 227, 249, 268, 272, 273, 287, 334, 349.

**Marie de Saint-Joseph**, carmélite

lite déch., prieure de Consuegra, I, 35, 433; — II, 177-180, 195, 222, 315.

**Marie de Saint-Joseph**, carmélite déch., professe d'Avila, II, 68, 86.

**Marmol** (André del), II, 178, 181, 185.

**Marmol** (Barnabé del), I, XLI.

**Marmol** (Jean Vasquez del), II, 185.

**Martinez** (Mathias), I, XLVII.

**Mata** (Ferdinand de), II, 178, 187, 188, 190.

**Maupeou** (Mère de), II, 176.

**Medina** (Barthélemy de), dominicain, I, 19, 27; — II, 284, 285, 322.

**Medinaceli** (Duc de), II, 38.

**Melchior de Sainte-Anne**, carme déch., II, 356, 428.

**Mendoza** (Don Alvaro de), évêque d'Avila, I, 18, 19, 22, 244, 278; — II, 24, 33, 65, 68, 359, 361, 423.

**Mendoza** (Doña Anne de), princesse d'Eboli, I, 21; — II, 186.

**Mendoza** (Don Antoine de), II, 39.

**Mendoza** (Don François de), évêque de Salamanque, II, 435.

**Mendoza** (Doña Marie de), I, 19, 33.

**Mendoza** (Doña Mencia de), II, 373.

**Mendoza** (Don Pierre de), II, 403.

**Menendez y Pelayo** (Don Marcelino), I, VII.

**Menesès** (Philippe de), dominicain, II, 285, 286.

**Mercurien** (Everard), général de la Comp. de Jésus, I, 364; — II, 278.

**Michel** (Saint), archevêque, I, 336.

**Migne** (Abbé), I, LII.

**Miranda** (Jean de), augustin, I, XXXVIII.

**Monroy** (Don Gonzalve de), II, 340.

**Montalvo** (Jean de), dominicain, I, XXXVIII.

**Mora** (Don François de), I, XXXV.

**Moretus** (Balthazar), II, 176.

## N

**Nadal** (Jérôme), S.J., II, 24.

**Nicolas V**, I, XVIII.

**Nicolas de Jésus-Marie**. Voir Doria.

**Nicolas de Jésus-Marie**, général des carmes déch., II, 439, 443-445.

**Nicolas de Saint-Cyrille**, carme déch., II, 364.

**Nieremberg** (Eusèbe), S.J., II, 24, 276, 281.

**Nuñez Vela** (Don Blasco), I, 43, 64; — II, 402, 404.

## O

**Ocampo** (Doña Marie de). Voir Marie-Baptiste.

**Ocampo** (Doña Marie de), II, 400\*, 410.

**Olivarès** (Comte-duc d'), I, 44.

**Ordoñez** (Marie). Voir Marie-Isabelle.

**Ordoñez** (Père), S.J., II, 280.

**Ordoñez Orejon** (Don Joseph), II, 400\*.

**Ormaneto** (Nicolas), nonce apost., II, 251, 270.

**Orozco y Covarrubias de Leyva** (Don Jean de), II, 411.

**Ortega** (Doña Isabelle de). Voir Isabelle de Saint-Dominique.

**Ortiz** (Docteur), I, XXII.

**Ortiz de Zuñiga** (Don Diego), II, 190.

**Osorio** (Isabelle), I, 308.

**Ossuna** (François de), franciscain, I, 70.

**Ovalle** (Don Gonzalve de), II, 400\*, 408, 409.

**Ovalle** (Don Jean de), II, 27, 66-68, 261, 400\*, 408.

**Ovalle** (Joseph de), II, 400\*, 409.

**Oviedo** (Don Alphonse de), II, 440.

**Oviedo** (Don Antoine de), II, 443, 444.

## P

- Pajarès** (François de), I, 438, 440.  
**Palafox** (Don Jean de), évêque d'Osma, II, 173.  
**Pardo de Saavedra** (Don Arias), II, 35.  
**Paul** (Saint), apôtre, I, 94, 164, 249, 267, 268, 278, 372; — II, 219, 239, 247, 249, 266, 268.  
**Paul V**, II, 375, 379, 380, 399, 435, 437, 438.  
**Paulin de Saint-Joseph**, carme déch., II, 440.  
**Paz** (Marie de la). Voir Marie de la Croix.  
**Pélicot** (François), II, 192.  
**Peñaranda** (Comte de), II, 364.  
**Perez de Nueros** (Barthélemy), S.J., I, 18; — II, 280.  
**Peso y Enao** (Doña Catherine del), I, 43, 52; — II, 400\*, 402, 413.  
**Philippe de Néri** (Saint), II, 381.  
**Philippe II**, roi d'Espagne, I, xxxix, xl, 22, 27, 36, 265; — II, 99, 282, 284, 285, 364, 379, 435.  
**Philippe III**, roi d'Espagne, II, 379, 435.  
**Pie II**, I, xviii.  
**Pie IV**, II, 30, 64.  
**Pie V**, II, 285.  
**Pie VI**, II, 379, 382.  
**Pierre** (Saint), apôtre, I, 165, 236, 281, 372.  
**Pierre des Anges**, carme déch., II, 435.  
**Pierre de l'Annonciation**, carme déch., II, 173, 174, 176.  
**Pierre de la Mère de Dieu**, carme déch., II, 194.  
**Pinel** (Doña Marie), carmélite ch., I, 62, 65, 66.  
**Pizarra** (Gonzalve), I, 64; — II, 402, 404.  
**Plaza** (Don Marc de la), II, 400\*.  
**Plaza** (Doña Marianne de la), II, 400\*.  
**Porrès** (Anne de), II, 304.  
**Possevin** (Antoine), S.J., I, xlvi.  
**Pradanos** (Jean de), S.J., I, 301-307, 354, 371.  
**Puente** (Louis de la), S.J., I, 308.

## Q

- Quesada** (Doña Inès de), carmélite ch., I, 62.  
**Quiroga** (Card. Gaspard de), archevêque de Tolède, I, 26-30, 34.  
**Quiroga** (Don Rodrigue de), II, 407.

## R

- Rada** (Jean de), franciscain, I, xliii.  
**Revilla** (Ursule de). Voir Ursule des Saints.  
**Ribadeneira** (Don Jean Perez de), II, 400\*, 411.  
**Ribadeneira** (Doña Marie de), II, 400\*, 411.  
**Ribera** (François de), S.J., I, xxxiv-xxxvii, xliii, 6, 7, 24, 64, 66, 449; — II, 2, 38, 39, 83, 117, 121, 172, 173, 175-178, 181, 183, 184, 191, 192, 194, 205, 210, 242, 249, 262, 273, 274, 294, 306, 313, 348, 352-354, 356, 360, 362, 364-366, 372, 373, 423.  
**Ripalda** (Jérôme), S.J., I, xxii, 18; — II, 279, 322.  
**Rodriguez** (François), S.J., I, xliii.  
**Rospigliosi** (Jules), nonce apost., II, 398.  
**Rossi** (Jean-Baptiste), général de l'ordre du Carmel, I, 449.

## S

- Saint-Cher** (Hugues de), dominicain, II, 86.  
**Salazar** (Ange de), carme ch., I, 448; — II, 11, 74, 75, 77, 78, 83.  
**Salazar** (Gaspard de), S.J., I, 14, 16, 27; — II, 23-26, 36, 41, 46, 110, 123, 279, 306.  
**Salazar** (Doña Marie de). Voir Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville et de Lisbonne.  
**Salcedo** (Don François de), I, 5, 9, 13, 293-297, 299, 385; — II, 15, 65, 79, 81, 82, 237, 424.  
**Sales** (Saint François de), I, xlvi.  
**Salinas** (Jean), dominicain, II, 286.

- Sanchez** (Baptiste), S. J., I, 290.  
**Sanchez Moguel** (Don Antoine), I, 30.  
**Sanchez de Toledo** (Don Jean), II, 400\*, 401.  
**Santander** (Louis), S.J., II, 279.  
**Santorio** (Card. Jules-Antoine), dit de Santa-Severina, I, XLII, XLIII.  
**Santotis** (Christophe de), augustin, I, XXXVIII.  
**Sébastien**, roi de Portugal, II, 427.  
**Simon Stock** (Saint), II, 86.  
**Sirley** (Comtesse Térèse), II, 367.  
**Sixte IV**, I, 409.  
**Sixte V**, I, XLI; — II, 364, 365.  
**Solis** (Card. François), II, 377.  
**Solis** (Jean-Alphonse de), I, XXXVIII.  
**Soreth** (Bienheureux Jean), I, XVIII, XIX, 409.  
**Soto** (François), oratorien, I, XLIV.  
**Soto y Salazar** (Don François), inquisiteur, I, 12, 13, 15, 24, 25; — II, 282.  
**Speciano** (César), nonce apost., I, XL, XLIV; — II, 365.  
**Suarez** (François), S.J., I, XXXVIII; — II, 281.  
**Suarez** (Jean), S.J., II, 278, 279.  
**Suarez** (Jeanne), carmélite ch., I, 59, 64, 69, 78.

## T

- Tapia** (Doña Agnès et doña Anne de). Voir Agnès de Jésus et Anne de l'Incarnation.  
**Tapia** (Doña Barbe de), II, 412.  
**Tapia** (Doña Hiéronyme de), II, 400\*, 409, 411.  
**Tapia** (Doña Jeanne de), II, 400\*, 401.  
**Tapia** (Doña Marie de), II, 411.  
**Tapia Osorio** (Don Joseph), II, 175.  
**Térèse de Jésus**, carmélite déch., nièce de la sainte, I, 30; — II, 261, 336, 339, 342-344, 400\*, 405, 409.  
**Térèse de Jésus**, carmélite déch., II, 370.  
**Teresita**. Voir Térèse de Jésus, nièce de la sainte.  
**Thomas d'Aquin** (Saint), I, 352; — II, 109.  
**Thomas d'Aquin**, carme déch., I, XLIX.

- Thomas de Jésus**, carme déch., II, 175, 371, 373, 374, 399.  
**Thomassine-Baptiste**, carmélite déch., II, 349.  
**Toledo** (Don Antoine de), seigneur de la Horcajada, II, 373, 435, 436.  
**Toledo** (Don François de), II, 40, 407.  
**Toledo** (Garcia de), dominicain, I, XXII, 3, 10, 11, 13, 278, 402, 448, 449; — II, 39-50, 125, 155, 175, 284.  
**Toledo y Colonna** (Doña Marie de), duchesse d'Albe, I, 20, 27; — II, 307, 338, 358.  
**Torrès** (Michel de), S.J., I, 290.

## U

- Ulloa** (Doña Guiomar de), I, 307, 382; — II, 9, 12, 36.  
**Ulloa** (Don Pierre de), I, 307.  
**Urbain VIII**, II, 380, 381.  
**Ursule des Saints**, carmélite déch., II, 68, 86.

## V

- Valdivia** (Louis de), S.J., II, 408.  
**Vazquez** (Denis), S.J., I, 364; — II, 23.  
**Vela Nuñez** (Don François), I, 43, 438.  
**Velasco** (Doña Jeanne de), duchesse de Gandie, I, 305.  
**Velasco y Aragon** (Doña Marie), comtesse d'Osorno, II, 244, 348.  
**Velasquez** (Don Alphonse), évêque d'Osma, II, 184, 193, 194, 307-309, 318-324.  
**Vera y Zuñiga** (Doña Anne de), 400\*.

## Y

- Yanguas** (Diego de), dominicain, I, XXII, LXI; — II, 286, 287, 306, 308, 356, 361, 370.  
**Yepès** (Diego de), hiéronymite, évêque de Terrassone, I, XXXIX, XL, 13, 449; — II, 22, 23, 173, 174, 178, 181, 194, 234, 245, 306-309, 314, 352-354, 359, 360, 362-364, 371, 417, 420, 425.

## Z

- Zambrano** (Don Alvaro de), II, 400\*.  
**Zanchini de Castiglionchio** (Jules), I, XLIV.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
CHAP. XXXII. — Le Seigneur la transporte en esprit au lieu qu'elle avait mérité d'occuper en enfer à cause de ses péchés. Elle donne un faible aperçu de ce qu'elle y vit. Préliminaires de la fondation du monastère de Saint-Joseph où elle se trouve actuellement.....	1
Vision de l'enfer. — Effets qu'elle laisse dans l'âme de Térése. — Premières pensées de la fondation d'un nouveau monastère. — Ordre formel de Notre-Seigneur. — Concours que doña Guiomar de Ulloa prête à la sainte. — La persécution se déchaîne contre l'une et l'autre. — Térése recourt au père Pierre Ibañez, qui l'encourage dans son dessein. — Elle achète une maison.	
CHAP. XXXIII. — Elle parle de la fondation de Saint-Joseph et raconte comment, sur la défense qu'on lui fit de poursuivre son projet, elle l'abandonna pour un temps. De quelle manière le Seigneur la consolait dans ses peines.....	17
Le provincial retire son consentement. — Sur l'ordre de son confesseur, la sainte renonce à son projet. — Nouvelles communications de Térése avec le père Ibañez; elle lui expose toute l'histoire de son âme et en reçoit de grands encouragements. — Elle entre en relation avec le père Gaspard de Salazar. — Notre-Seigneur lui commande de reprendre l'affaire de la fondation. — Elle le fait avec l'approbation de ses confesseurs. — Apparitions de saint Joseph et de sainte Claire. — La sainte Vierge revêt la sainte d'une robe et d'un collier merveilleux.	
CHAP. XXXIV. — Pourquoi il était à désirer qu'elle s'absentât. Son supérieur l'envoie consoler une dame d'un rang illustre plongée dans la douleur. Entre autres incidents qui se présentent, Dieu lui fait la grâce de se servir d'elle pour attirer à la perfection un religieux de haute naissance, qui dans la suite lui fut à elle-même d'un grand secours. Tout ceci est digne d'attention.....	34
Doña Louise de la Cerda entend parler de Térése et obtient du provincial la permission de l'avoir auprès d'elle. — Notre-Seigneur ordonne à la sainte d'entreprendre ce voyage. — Particularités du séjour qu'elle fait à Tolède. — Ses relations avec le père García de Toledo. — Diverses lumières sur quel-	

ques religieux. — Dieu lui annonce la mort de sa sœur aînée. — Elle va la voir et la dispose à sa dernière heure.

CHAP. XXXV. — Elle poursuit le récit de la fondation du couvent de son glorieux père saint Joseph. Elle raconte par quelles voies Dieu y établit l'observance de la sainte pauvreté, pourquoi elle quitta la dame qui l'avait reçue chez elle, et divers autres incidents.....

52

Térèse reçoit à Tolède la visite de Marie de Jésus, future fondatrice du monastère d'Alcala. — Elle conçoit d'ardents desirs de fonder en complète pauvreté. — Elle consulte des théologiens qui la détournent de ce dessein. — Saint Pierre d'Alcantara l'anime fortement à le poursuivre. — Comment la sainte quitte Tolède et revient à Avila. — Tableau anticipé de la vie menée à Saint-Joseph. — Bonheur qu'on goûte à marcher par le chemin royal qui conduit à Dieu.

CHAP. XXXVI. — Elle achève le récit de la fondation de Saint-Joseph. Contradictions et persécutions qui suivirent la prise d'habit des premières novices. Épreuves et tentations dont Dieu la fit sortir victorieuse pour la gloire et la louange de son nom.....

64

Térèse trouve à Avila saint Pierre d'Alcantara qui lui prête son concours. — Le monastère est érigé le jour de Saint-Barthélemy. — Trouble intérieur qui agite la sainte. — Elle est rappelée à l'Incarnation. — Émotion de la ville. — Le père Dominique Bañez empêche la destruction du monastère. — Saint Pierre d'Alcantara apparaît à Térèse et la soutient dans ses tribulations. — Elle obtient la permission de se fixer définitivement à Saint-Joseph. — Comment on y observe la première règle. — Joie et ferveur des religieuses.

CHAP. XXXVII. — Elle expose, en les faisant suivre de quelques enseignements utiles, les effets que produisaient en elle les faveurs divines. Combien l'on doit estimer un degré de gloire de plus et faire d'efforts pour l'obtenir. Il ne faut reculer devant aucune souffrance lorsqu'il s'agit d'acquérir des biens éternels.....

90

La sainte reprend la relation des faveurs divines. — Combien elle estime la possession d'un degré de gloire de plus dans le ciel. — Détachement qu'elle a dans son âme la vue de la beauté de Notre-Seigneur. — A quel point la majesté de Jésus-Christ l'emporte sur celle des rois de la terre. — Tendres plaintes que la sainte adresse au divin Maître. — Elle déplore ironiquement les exigences de la politesse mondaine usitée de son temps.

CHAP. XXXVIII. — Faveurs insignes qu'elle reçoit de Dieu. Secrets du ciel qui lui sont découverts, hautes visions et révélations. Effets de ces faveurs, et avantages qu'elles apportent à son âme.....

101

La sainte est ravie jusque dans le ciel. — Secrets admirables qui lui sont découverts. — Effets que ces faveurs produisent dans son âme. — Le Saint-Esprit se montre à elle en forme de colombe. — Autres visions. — Elle contemple Jésus-Christ dans le sein du Père. — L'état d'une âme en péché mortel

et la damnation d'une autre lui sont révélés. — Elle voit un grand nombre d'âmes sortir du purgatoire. — Trois seulement évitent les flammes expiatrices.

CHAP. XXXIX. — Elle continue à rapporter les grandes faveurs que Dieu lui a faites. Comment elle reçut de Notre-Seigneur la promesse d'une assistance spéciale pour les personnes qu'elle lui recommanderait. Plusieurs circonstances où cette promesse s'est réalisée..... 122

Grâces que la sainte obtient de Dieu en faveur de diverses personnes. — Elle montre comment certaines âmes s'élevaient très haut en peu de temps. — Ses humbles sentiments au moment de la réception du bref qui achève la fondation de Saint-Joseph. — Vision qui l'encourage dans une grande tribulation. — Consolations qu'elle reçoit de Notre-Seigneur. — Admirable extase où elle aperçoit le trône de la divinité. — Lumières sur le mystère de la très sainte Trinité. — Elle connaît la gloire de la sainte Vierge dans son Assomption.

CHAP. XL. — Elle achève le récit des faveurs insignes qu'elle a reçues de Dieu. Plusieurs de ces faveurs renferment de précieux enseignements. Elle s'est préoccupée de rapporter de préférence celles qui peuvent être utiles aux âmes. Ce chapitre termine la relation de sa Vie, dont Dieu veuille tirer sa gloire. Amen..... 141

Dieu se manifeste à la sainte comme Vérité suprême. — Elle voit son âme sous la forme d'un miroir, au centre duquel se trouve Notre-Seigneur. — Elle connaît par une lumière admirable comment Dieu renferme toutes choses en lui-même. — Vues prophétiques relatives à plusieurs ordres religieux. — Notre-Seigneur la console et l'instruit en diverses nécessités. — Disposition intérieure de la sainte au moment où elle achève la relation de sa Vie. — Lettre d'envoi.

Lettre du bienheureux Jean d'Avila à sainte Tèrese, approuvant le Livre de sa Vie..... 159

Approbation ou Censure du père Dominique Bañez relativement au même Livre..... 164

## RELATIONS SPIRITUELLES DE SAINTE TÈRESE A SES DIRECTEURS

Introduction aux Relations spirituelles..... 171

RELAT. I. — Au monastère de l'Incarnation d'Avila. Fin de 1560.... 199

Oraison surnaturelle. — Quiétude et ravissements. — Véhéments transports. — Ardents désirs. — Obéissance et pauvreté. — Détachement. — Absence de vaine gloire. — Amour des souffrances. — Charité. — Peines intérieures. — Effets produits par les ravissements. — Assurance intime que ces opérations sont de Dieu.

	Pages.
RELAT. II. — Au palais de doña Louise de la Cerda, à Tolède. Janvier-juillet 1562.....	213
Progrès dans l'oraison et la perfection. — Ravissements irrésistibles. — Pauvreté, charité, patience, détachement.	
RELAT. III. — Au monastère de Saint-Joseph d'Avila. 1563.....	216
Accroissement de la liberté intérieure. — Courage dans les persécutions. — Désirs du progrès des âmes. — Fermeté dans la foi. — Bas sentiments d'elle-même. — Désirs des souffrances et de la mort. — Vues surnaturelles.	
RELAT. IV. — Au monastère de Tolède. 17 novembre 1569.....	222
Paroles mystérieuses qui annoncent à la sainte l'époque de sa mort.	
RELAT. V. — Au même monastère. 1569 ou 1570.....	222
Notre-Seigneur lui enseigne à faire peu d'estime des grandeurs mondaines.	
RELAT. VI. — Au monastère de Malagon. Février 1570.....	223
Vision de Jésus-Christ couronné d'épines. — Ordre d'écrire l'histoire des fondations.	
RELAT. VII. — Résidence incertaine. Probablement en 1570 ou 1571.	225
Avis à transmettre à un tiers.	
RELAT. VIII. — Même époque.....	226
Comment l'âme doit se comporter au milieu des affaires.	
RELAT. IX. — Même époque.....	226
Pourquoi la sainte n'a presque plus de ravissements en public.	
RELAT. X. — Même époque.....	226
Assurance lui est donnée par Notre-Seigneur qu'elle est agréable au Père et aimée de l'Esprit-Saint.	
RELAT. XI. — Au monastère de Salamanque. Mi-février 1571.....	227
Encouragement à souffrir. — Annonce de la prospérité de l'ordre de la Vierge.	
RELAT. XII. — Au même monastère. 8 avril 1571.....	228
Grâce reçue le dimanche des Rameaux. — La sainte se voit couverte du sang divin. — Encouragements du divin Maître.	
RELAT. XIII. — Au même monastère. Avril 1571.....	230
Ravissement doubleux. — Autre ravissement durant lequel Notre-Seigneur conduit la sainte auprès de son Père. — Il lui prend les mains et les approche de son côté sacré. — Il l'instruit de quelques particularités de son apparition à sa sainte Mère après sa résurrection.	

	Pages.
RELAT. XIV. — Au monastère de Saint-Joseph d'Avila. 29 mai 1571..	235
Les trois divines Personnes se manifestent à la sainte. — Elle aperçoit, au moment de la communion, une colombe merveilleuse.	
RELAT. XV. — Au monastère de Medina del Campo. 30 juin 1571...	237
Continuation de la présence des trois divines Personnes. — La sainte connaît comment son âme se remplit de la divinité.	
RELAT. XVI. — Probablement au même monastère. Commencement de juillet 1571.....	238
Avis relatif aux fondations.	
RELAT. XVII. — Au même monastère. 10 juillet 1571.....	239
Elle recommande à Notre-Seigneur l'un de ses frères. — Réponse du divin Maître.	
RELAT. XVIII. — Au monastère de Saint-Joseph d'Avila. Après le 22 juillet 1571.....	240
Elle se résigne à vivre pour servir Dieu.	
RELAT. XIX. — Au même monastère. 1571.....	241
Promesse concernant l'église de Saint-Joseph d'Avila.	
RELAT. XX. — Résidence incertaine. 1571.....	241
Notre-Seigneur préfère l'obéissance aux austérités.	
RELAT. XXI. — Résidence incertaine. Probablement cette même année 1571.....	242
Vision d'une âme en état de grâce. — Vision d'une âme en état de péché mortel.	
RELAT. XXII. — Au monastère de l'Incarnation d'Avila. 19 janvier 1572.....	243
Apparition de la sainte Vierge pendant le <i>Salve</i> . — Présence de la très sainte Trinité. — Paroles que le Père éternel adresse à la sainte.	
RELAT. XXIII. — Au même monastère. Mai 1572.....	245
Elle reçoit l'assurance des progrès spirituels des religieuses de l'Incarnation.	
RELAT. XXIV. — Au même monastère. 22 juillet 1572.....	245
Intimité qu'elle doit avoir avec le divin Maître.	
RELAT. XXV. — Au même monastère de l'Incarnation. Mi-novembre 1572.....	246
Notre-Seigneur contracte avec elle le mariage spirituel.	

	Pages.
RELAT. XXVI. — Au même monastère. Probablement la même année 1572.....	247
En quoi consiste le mérite. — Les souffrances que Dieu nous envoie sont la mesure de son amour pour nous.	
RELAT. XXVII. — 1573 ou 1574.....	249
Annonce d'une violente persécution.	
RELAT. XXVIII. — Au monastère de Veas. Février-mai 1575.....	249
La Sainte reçoit de Notre-Seigneur un anneau merveilleux, avec la promesse qu'il exaucera toutes ses demandes.	
RELAT. XXIX. — Au même monastère. Avril 1575.....	250
Vision relative au père Gratien. — Notre-Seigneur le donne à la sainte pour confesseur.	
RELAT. XXX. — A l'ermitage d'Ecija, sur la route de Séville. 23 mai 1575.....	254
Elle fait vœu d'obéir toujours au père Gratien.	
RELAT. XXXI. — Résumé de la Relation précédente.....	257
RELAT. XXXII. — Au monastère de Séville. 1575.....	258
Notre-Seigneur promet à la sainte d'assister le père Gratien.	
RELAT. XXXIII. — Au même monastère. 22 juillet 1575.....	258
Le divin Maître l'encourage à travailler et à souffrir pour son amour.	
RELAT. XXXIV. — Au même monastère. 9 août 1575.....	259
Nouvelle vision concernant le père Gratien.	
RELAT. XXXV. — Au même monastère. Après la mi-août 1575.....	261
Notre-Seigneur engage la sainte à continuer ses relations avec ses frères.	
RELAT. XXXVI. — Au même monastère. 28 août 1575.....	262
Vive lumière sur le mystère de la sainte Trinité.	
RELAT. XXXVII. — Au même monastère. 8 septembre 1575.....	263
Vision de la sainte Vierge. — La sainte renouvelle ses vœux entre les mains de cette divine Mère.	
RELAT. XXXVIII. — Au même monastère. 1575.....	263
Notre-Seigneur la rassure lorsqu'elle craint de perdre le père Gratien.	
RELAT. XXXIX. — Au même monastère. 1575.....	264
Faveur reçue au temps de la communion.	

RELAT. XL. — Au même monastère. 1575.....	264
Elle redoute d'être employée à la réforme d'un monastère. — Notre-Seigneur l'encourage.	
RELAT. XLI. — Au même monastère. 1575.....	264
Dieu se manifeste à elle en qualité de Dieu vivant. — Il lui fait comprendre la haute dignité de l'âme humaine.	
RELAT. XLII. — Au même monastère. 1575.....	265
Dieu se révèle de nouveau à elle en qualité de Dieu vivant. — Jésus-Christ lui indique un moyen de supporter la vie.	
RELAT. XLIII. — Au même monastère. 1575.....	266
Nouvelle lumière au temps de la communion.	
RELAT. XLIV. — Au même monastère de Séville. Première semaine de novembre 1575.....	268
Tentation de pusillanimité. — Deux visions intellectuelles de Notre-Seigneur.	
RELAT. XLV. — Au même monastère. Mi-novembre 1575.....	270
Inquiétude au sujet du père Gratien. — Vision d' <i>Élisée</i> . — Paroles de Notre-Seigneur.	
RELAT. XLVI. — Au même monastère. 21 novembre 1575.....	271
Vives angoisses à la nouvelle du péril que court le père Gratien. — Elle implore par un vœu sa mise en liberté.	
RELAT. XLVII. — Au même monastère. 1575-1576.....	273
La sainte se voit abimée en Dieu.	
RELAT. XLVIII. — Au même monastère. Vers la même époque.....	273
Notre-Seigneur lui promet de conserver ses monastères.	
RELAT. XLIX. — Au même monastère. Vers la même époque.....	273
Nouvelles lumières sur la présence de Dieu dans les âmes.	
RELAT. L. — Au même monastère. Vers la même époque.....	274
Notre-Seigneur donne à la sainte une participation spéciale aux mérites de ses souffrances.	
RELAT. LI. — Au même monastère. Vers la même époque.....	275
Pourquoi Notre-Seigneur lui demande des œuvres.	
RELAT. LII. — Au même monastère. Vers la même époque.....	275
Le divin Maître lui commande d'écrire les avis qu'il lui donne.	

	Pages.
RELAT. LIII. — Encore au monastère de Séville. Février ou mars 1576.	276
<p>Comment la sainte passa les vingt-deux premières années de sa vie religieuse. — Premières visions et révélations. — Confesseurs de la Compagnie de Jésus qu'elle a consultés. — Dispositions intimes. — Confesseurs de l'ordre de Saint-Dominique. — Effets produits sur elle par les opérations surnaturelles. — Explication de la vision intellectuelle.</p>	
RELAT. LIV. — Au même monastère. Mars ou avril 1576.	291
<p>Énoncé des divers états surnaturels. — Recueillement intérieur. — Quiétude. — Sommeil des puissances. — Union. — Ravissement. — Enlèvement de l'esprit. — Vol de l'esprit. — Transport douloureux. — Transport ordinaire. — Blessure d'amour. — Quelques détails sur la vision intellectuelle des Personnes divines.</p>	
RELAT. LV. — Au monastère de Tolède. Août 1576.	306
<p>Notre-Seigneur ordonne à la sainte de prendre pour confesseur le docteur Alphonse Velasquez.</p>	
RELAT. LVI. — Probablement au même monastère. 21 novembre 1576.	308
<p>Conseils reçus pour une âme qui hésitait à embrasser un état de vie très parfait.</p>	
RELAT. LVII. — Au même monastère. 1576.	309
<p>Le chagrin de ne pouvoir faire pénitence vient parfois de l'amour-propre.</p>	
RELAT. LVIII. — Probablement au même monastère. 1576 ou 1577.	309
<p>La sainte reçoit l'assurance que Dieu a mis en oubli tous ses péchés.</p>	
RELAT. LIX. — Au monastère de Saint-Joseph d'Avila. 6 juin 1579.	310
<p>Quatre avis à transmettre de la part de Notre-Seigneur aux pères carmes déchaussés.</p>	
RELAT. LX. — Résidence et année incertaines. 22 septembre.	311
<p>La sainte Trinité se révèle à la sainte par le moyen d'une vision imaginaire. — Unité et distinction des Personnes divines.</p>	
RELAT. LXI. — Résidence et année incertaines.	313
<p>Paroles affectueuses de Notre-Seigneur.</p>	
RELAT. LXII. — Résidence et année incertaines.	314
<p>Pourquoi la sainte a reçu de Dieu de si grandes faveurs.</p>	
RELAT. LXIII. — Résidence et année incertaines.	314
<p>Instruction concernant la pratique de la pauvreté.</p>	
RELAT. LXIV. — Résidence et année incertaines.	315
<p>Où est la sécurité vraie. — En quoi consiste la véritable humilité. — Nouvelle recommandation d'écrire les avis reçus d'en haut.</p>	



RELAT. LXV. — Résidence et année incertaines.....	316
De l'état d'union.	

RELAT. LXVI. — Au monastère de Palencia. Mai 1581.....	318
--	-----

Repos profond, certitude du bonheur céleste où la sainte est désormais établie. — Oubli complet de son intérêt propre. — Diminution des austérités. — Cessation des visions imaginaires. — Les visions intellectuelles subsistent. — Présence des Personnes divines.

### SENTENCES, NOTES ET FRAGMENTS DIVERS SUR DES SUJETS SPIRITUELS.

I. — Signet spirituel.....	325
II. — Date de naissance.....	325
III. — Sentences diverses.....	326
IV. — Notes détachées.....	326
V. — Avis pour tirer du fruit des persécutions.....	328

### SUPPLÉMENT A LA VIE DE SAINTE TÉRÈSE ÉCRITE PAR ELLE-MÊME.

Dernières semaines et mort de sainte Tèreſe.....	333
Portrait de sainte Tèreſe d'après Ribera et Yepès.....	352
Conservation miraculeuse du corps de sainte Tèreſe.....	355
Béatification et canonisation de sainte Tèreſe.....	378
Bulle de Grégoire XV pour la canonisation de sainte Tèreſe.....	383
Villes et monastères où se conservent les principales reliques de sainte Tèreſe.....	398
Famille de sainte Tèreſe.....	401

### DOCUMENTS RELATIFS A SAINTE TÉRÈSE ET A SES ÉCRITS.

DOCUM. 10. — Fragments de l'Écrit du père Pierre Ibañez sur l'oraï- son de sainte Tèreſe.....	417
DOCUM. 11. — Lettre de saint Pierre d'Alcantara à sainte Tèreſe....	420
DOCUM. 12. — Lettre du même à don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila.....	423
DOCUM. 13. — Prophétie apocryphe concernant le Portugal.....	425

	Pages.
Docum. 14. — Allocution adressée par sainte Térèse aux religieuses du monastère de l'Incarnation d'Avila.....	427
Docum. 15. — Adieux de sainte Térèse aux carmélites de Valladolid.	429
Docum. 16. — La mort de sainte Térèse racontée par la V. Anne de Saint-Barthélemy dans son autobiographie.....	430
Docum. 17. — Attestation du père Jérôme Gratien relative à la première reconnaissance du corps de sainte Térèse faite par lui en 1584.	433
Docum. 18. — Procès-verbal constatant l'état du corps de sainte Térèse lors de la reconnaissance juridique du 13 juillet 1616.....	435
Docum. 19. — Lettre du vénérable père Dominique de Jésus-Marie au père Joseph de Jésus-Marie, général de la Congrégation d'Espagne.....	437
Docum. 20. — Procès-verbal de l'ouverture du sépulcre de sainte Térèse, 2-29 octobre 1750.....	439

## INDEX.

Index des matières spirituelles traitées dans les tomes I et II des Œuvres de sainte Térèse.....	449
Index des personnages dont il est fait mention dans les tomes I et II des Œuvres de sainte Térèse.....	453

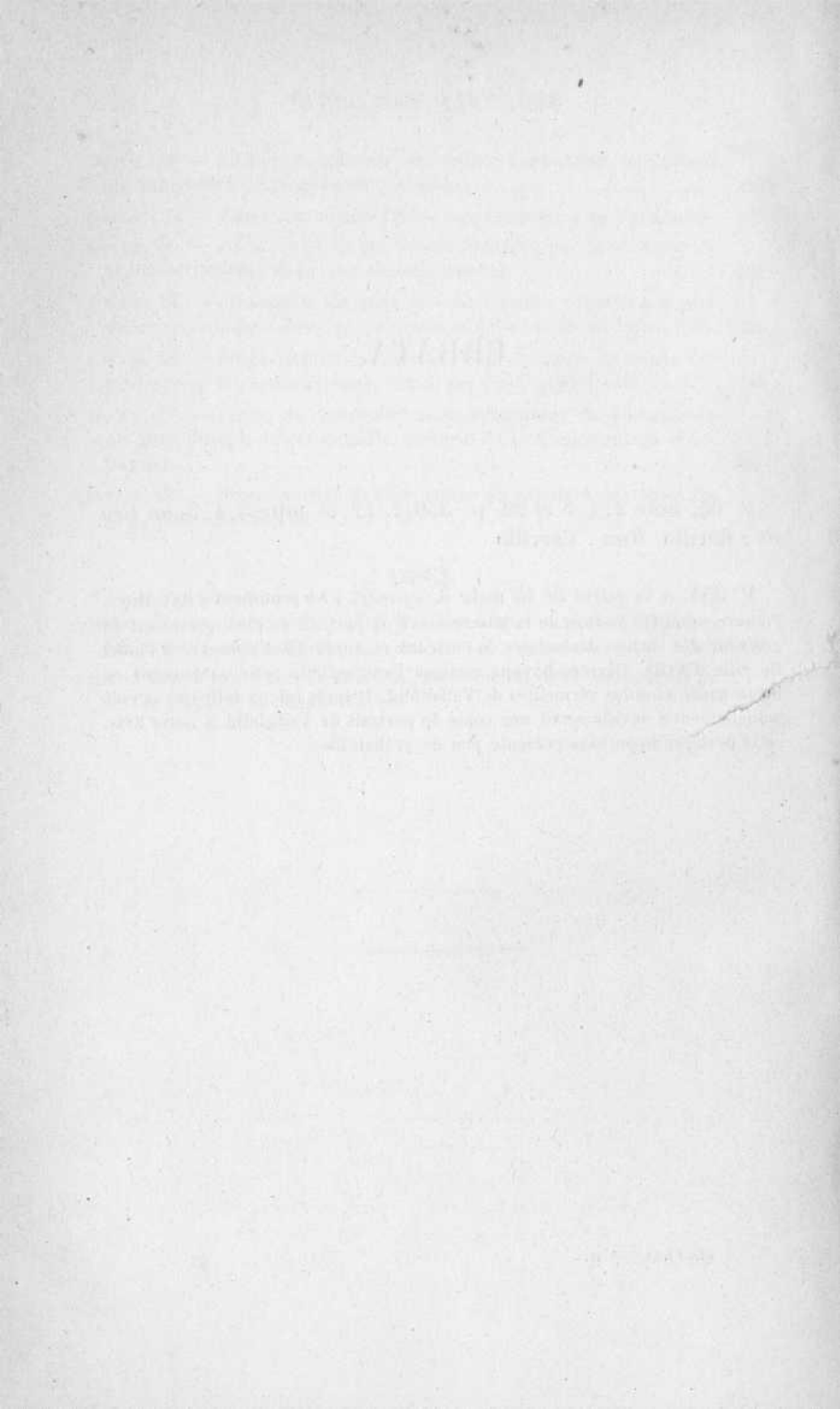
## ERRATA

---

P. 65, note 2, l. 5 et 22, p. 359, l. 12, et note 3, l. 3, *au lieu de* : Carillo, *lisez* : Carrillo.

P. 354, à la suite de la note 3, *ajoutez* : Au sentiment d'Hye-Hoys, l'œuvre première de Jean de la Misère serait un portrait en pied, provenant du couvent des carmes déchaussés de Pastrana et aujourd'hui conservé à l'hôtel de ville d'Avila. Herrero-Bayona réclame l'authenticité pour un portrait en buste gardé chez les carmélites de Valladolid. D'après lui, la toile qui se voit actuellement à Séville serait une copie du portrait de Valladolid. A notre avis, cette dernière hypothèse présente peu de probabilité.

---













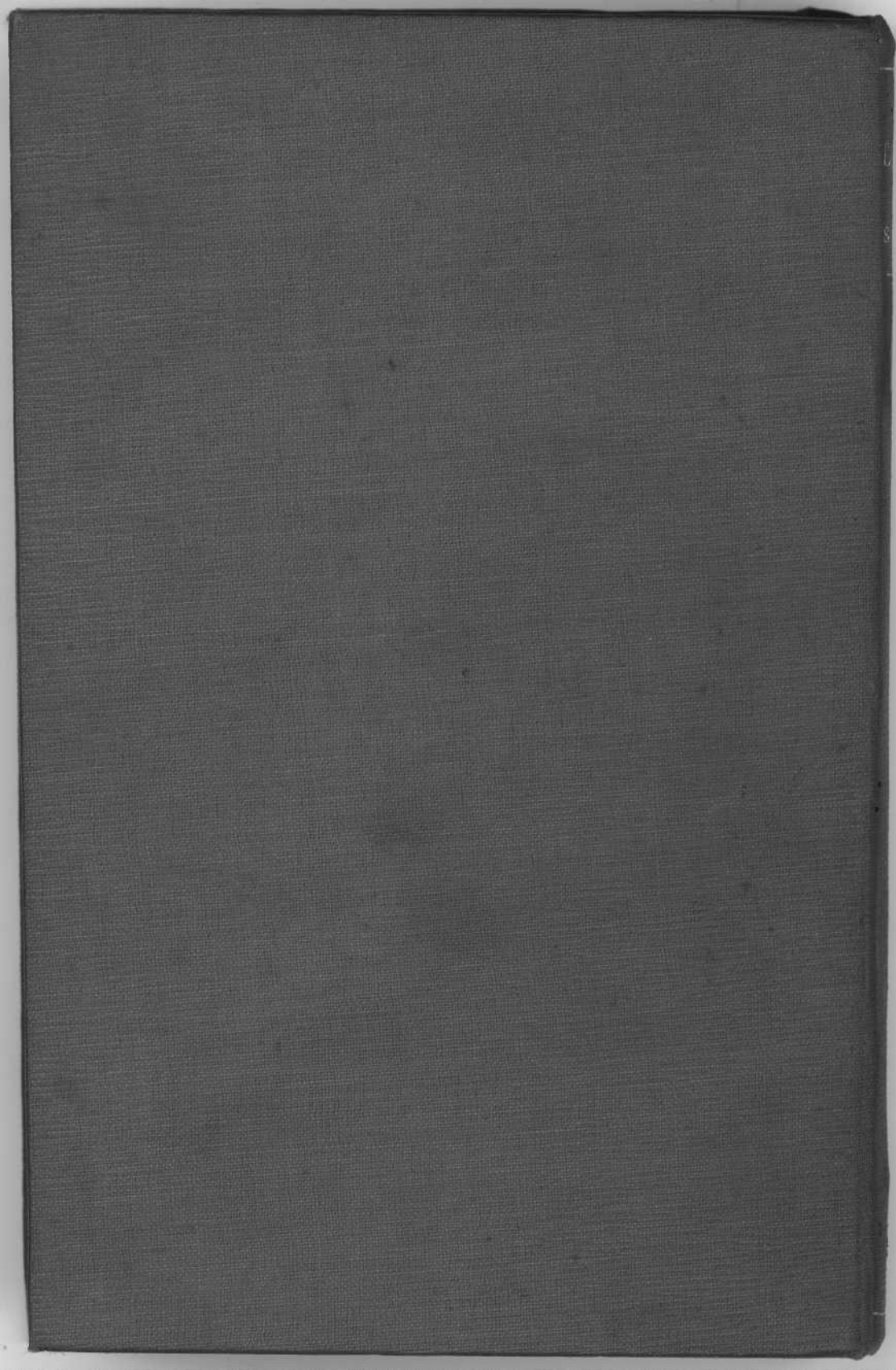
# MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN II

Obras de Santa Teresa de Jesús

Número.....	84	Precio de la obra.....	Ptas. ....
Estante.....	1	Precio de adquisición.	» .....
Tabla.....	3	Valoración actual.....	» .....



---

ŒUVRES  
COMPLÈTES  
DE  
SAINTE TÉRÈSE

---

84.

2